



# Convention pluriannuelle d'objectifs de la Maison de l'emploi du Périgord Noir

Texte actualisé suite au Conseil d'administration du 18 mars 2011

Les cofinanceurs de la Maison de l'emploi



## Composition du dossier

- 1. Note introductive page 3
- 2. Carte d'identité de la maison de l'emploi comprenant les moyens humains mobilisés, un extrait du bilan 2009, les supports de communication de la MDEPN...page 4 et suivantes
- 3. Synthèse du plan d'action 2011-2014 – page 12 et suivantes
- 4. Fiches actions détaillées incluant pour chacune un budget analytique – page 21
  - axe 1 = p 21
  - axe 2 = p 33
  - axe 3 = p 49
  - axe 4 = p 75
- 5. Volet financier comprenant la note méthodologique, le budget prévisionnel 2011, le budget analytique d'ensemble = p89
- 6 Annexes page 95 et suites
  - calendrier de construction du projet
  - diagnostic territorial et orientations stratégiques
  - Statistiques de la création/reprise d'entreprise

# 1. Note introductive

Au terme de 6 mois de mobilisation du réseau des partenaires (une trentaine d'acteurs impliqués – cf calendrier p 96), la Maison de l'emploi du Périgord Noir propose huit fiches action pour 2011-2014 conformes au cahier des charges national des MDE. Elle a construit son projet en partant de l'économie pour aller vers l'emploi, selon la ligne directrice de son conseil d'administration depuis 2007.

La phase préparatoire au projet a démarré par une évaluation de la convention 2007-2010 (cf [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) volet « documents à télécharger »), une actualisation du diagnostic économique et social du Périgord Noir, un débat sur les menaces et opportunités débouchant sur une définition partagée des grands enjeux, puis des orientations stratégiques (cf annexe page 97 et suivantes). Parallèlement au travail technique avec les partenaires, le pilotage de la gouvernance s'est déroulé en quatre étapes : un conseil d'administration en mars pour officialiser la procédure, un comité sur le programme d'actions le 16 juin, une validation du projet par délibération de l'assemblée générale le 21 juin et les conseils d'administration du 23 sept 11 puis du 18 mars 2012.

Le programme d'actions pour 2011-2014 (cf. synthèse page 12 et suivantes) couvre les 4 axes obligatoires mais volontairement n'intervient pas sur l'axe 5 optionnel (cf. explication page 17). Il se veut réactif à toute nouvelle demande de la Direccte et de la gouvernance au cours de sa mise en oeuvre. Les ressources de la MDEPN sont complétées par les moyens apportés par le réseau d'acteurs du Périgord Noir sans lequel rien ne serait possible (cf. page 17). S'appuyant sur les résultats positifs obtenus depuis 2007, il est proposé de poursuivre sur des conventionnements structurants : avec J'Ose Dordogne, avec les 7 points publics, un accompagnement GTEC, Interm'aid et la pépinière des métiers à Terrasson.

Le budget analytique reprend les 8 fiches actions. La MDEPN a affecté les charges chaque fois que c'était possible (pour les 3/4 du budget) et proratisé les charges collectives sur la base des équivalents temps plein répartis entre les 8 actions (cf. pages 90 et 92/93).

La subvention de la Direccte est de 249.248 €uros par an en baisse de 44 % par rapport à la dotation 2010. Elle est compensée par une demande de 194.695 €uros de FSE, soit 443.943 € au total. L'autofinancement de 30 % par les collectivités est respecté, avec des contributions régionales, départementales, locales et deux valorisations de ressources humaines apportées par la ville de Terrasson (cf p. 18) et les collectivités porteuses des 7 points publics (cf. p. 83/84).

Rappelons les caractéristiques du Périgord noir (cf annexe pages 98 et suivantes) :

- un taux de chômage élevé (source Direccte – T2-2010) : 9,7 % de la population active pour le Sarladais et 9,9% pour le Terrassonnais, devant les moyennes régionale aquitaine 9,2%, nationale 9,3% et départementale 9,5%
- une masse salariale en baisse sur 12 mois (source URSSAF) de -4,1% contre -1,6 en Dordogne et +0,1 en Aquitaine. Les emplois salariés (14.573) ont baissé de moins 3,2% contre -2,3 en Dordogne et -1,5 en Aquitaine,
- une économie fortement saisonnière, un tissu de petites entreprises et un enclavement encore réel. On observe un dynamisme des décideurs et acteurs économiques pour faire face à ces handicaps structurels : le Périgord Noir construit avant tout son développement à partir des ressources locales.
- la population du Périgord Noir est estimée à 123.000 habitants : 83.000 habitants Insee + 40.000 équivalents résidents à l'année : cf. explication page 7.

# PAYS DU PERIGORD NOIR



## 2 - Carte d'identité de la MDE

<b>Nom de la MDE</b>	Maison de l'emploi du Périgord Noir
<b>Nombre de communes couvertes</b>	146 depuis sa création courant 2006, soit un périmètre identique à celui du SPEL, à Pôle emploi Sarlat + Terrasson, à celui de la Mission locale, au pays du Périgord Noir, à l'organisation des chambres consulaires
<b>Statut juridique</b>	Association 1901, coprésidence des maires de Sarlat et de Terrasson
<b>Gouvernance</b>	
<b>Nature de la collectivité porteuse de la MDE</b>	Villes de Sarlat et Terrasson
<b>Membres constitutifs de droit</b>	Ville de Sarlat et Ville de Terrasson, Direccte aquitaine, Pôle emploi.
<b>Membres constitutifs à leur demande</b>	association Pierre Denoix, association Espace Economie Emploi de Terrasson, Mission Locale du Périgord Noir, Association Interprofessionnelle du Sarladais, Association Interprofessionnelle du Terrassonnais, Chambre économique de la Dordogne (qui regroupe la CCI, la Chambre d'agriculture et la Chambre de métiers), Conseil Général de Dordogne
<b>Partenaires associés</b>	Education nationale, CFDT Dordogne, CGC Dordogne, Conseil Régional d'Aquitaine
<b>Organisation</b>	
<b>Site unique d'accueil</b>	non
<b>Site central d'accueil et réseau d'antennes</b>	La Maison de l'emploi a deux établissements à Sarlat et Terrasson regroupant chacun une dizaine de partenaires permanents dans des immeubles partagés : Mission locale, Pôle emploi (uniquement à Terrasson), CCI et Chambre de métiers, des organismes de formation, l'Espace Saisonniers, AIS et AIT, centre de gestion... + un réseau d'antennes « emploi » conventionnées par Pôle emploi et la Mission locale à Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, Thenon, Villefranche du Périgord
<b>Intégration d'une structure déjà présente sur le territoire</b>	
<b>Intégration du PLIE</b>	Il n'y a pas de PLIE
<b>Intégration du CBE</b>	Il n'y a pas de CBE
<b>Intégration de la mission locale</b>	Deux associations distinctes – Partenariat opérationnel renforcé sur plusieurs axes

Nature de la participation de Pôle emploi dans la MDE	
Intégration d'une antenne de Pôle emploi	Non à Sarlat, locaux contigus de la MDE et de PE à Terrasson en attendant un investissement immobilier extérieur pour PE
Présence ponctuelle d'agents de Pôle emploi	dans le site central ou dans les antennes de la MDE : non
Moyens financiers	
moyens apportés par l'Etat sur 2011-2014	<b><i>Demande de 996.992 € uros, soit 249.248 euros par an</i></b>
Autres moyens (précisez par type de partenaire et/ou de collectivités)	Autofinancement de 30 % apporté par les collectivités locales Cf budget prévisionnel 2011 en annexe p91 et suivantes + moyens mobilisés par le réseau de partenaires

axes	fiches action	FV	JL	PF	RD	GB	CB	CE	MR
1	n°1	40,00%	24,19%	12,00%		25,00%			
	2	13,33%	0,00%	24,00%			100,00%		
2	3	11,11%	0,00%	8,00%	30,00%				
	4	0,00%	65,73%	12,00%		50,00%			
3	5	10,00%	7,66%	18,00%	10,00%			75,00%	100,00%
	6	13,33%	0,00%	4,00%				12,50%	
4	7	3,33%	2,42%	6,00%	15,00%	12,50%			
	8	8,89%	0,00%	16,00%	45,00%	12,50%		12,50%	
<b>total</b>		<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>	<b>100,00%</b>

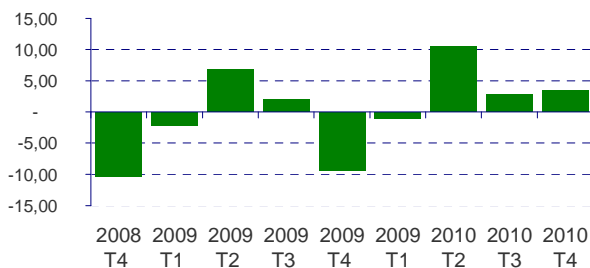
axes	fiches action	total etp par action	% par action	total etp par axe	% par axe
1	n°1	0,68	12,72%	0,68	12,72%
2	2	1,24	23,19%	2,30	43,06%
	3	0,44	8,23%		
	4	0,62	11,65%		
3	5	1,00	18,68%	1,56	29,08%
	6	0,24	4,49%		
	7	0,32	5,91%		
4	8	0,81	15,15%	0,81	15,15%
<b>total</b>		<b>5,35</b>		<b>5,35</b>	100,00%

## Dispositif d'auto-évaluation

<b>démarche d'auto-évaluation ?</b>	oui : elle combine la méthode nationale AVE et une approche interne à partir de questionnements. Cette « autoévaluation » est insérée chaque année dans le bilan annuel, consultable sur <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> (volet documents à télécharger)
<b>Éléments relatifs au contexte économique et social de la maison de l'emploi</b>	
<b>Population couverte par la MDE = environ 123.000 habitants</b>	123.000 habitants = 83.000 habitants permanents auxquels il faut ajouter l'équivalent de 40.000 habitants supplémentaires à l'année issus des très nombreuses résidences secondaires (1/4 du parc habitat), des saisonniers et de 2 millions de touristes = soit une moyenne de 7 jours /personne/an

### L'emploi salarié privé

	En niveau	4 <sup>ème</sup> T 2009 / 4 <sup>ème</sup> T 2010		<b>Dordogne</b>	<b>Aquitaine</b>
<b>Masse salariale :</b>	<b>85,3</b>		<b>+4,8%</b>	<b>2,40</b>	<b>2,80</b>
<b>Emplois salariés :</b>	<b>15.088</b>		<b>+3,5 %</b>	<b>0,50</b>	<b>1,20</b>



2.684 établissements



Dernière édition : 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010      Publication : Trimestrielle  
 Source : URSSAF Prochaine publication juin 2011

# Démographie des entreprises

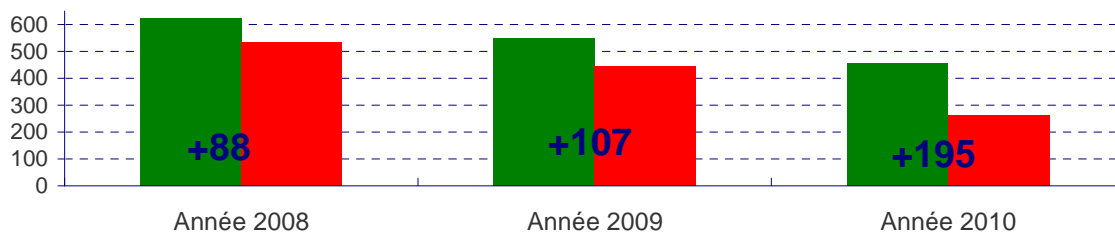
Inscriptions moins radiations  
(hors reprises et hors agriculture)  
**EVOLUTION SOLDE 2010/2009 :**

+ 82%



Reprises en 2010	Auto entrepreneurs en 2010
104	320

En nombre



■ LES IMMATRICULATIONS

■ LES RADIATIONS



Dernière édition : Février 2011

Source : Chambre économique Dordogne

Publication : Semestrielle

Prochaine publication juillet 2011

## Demande d'emploi

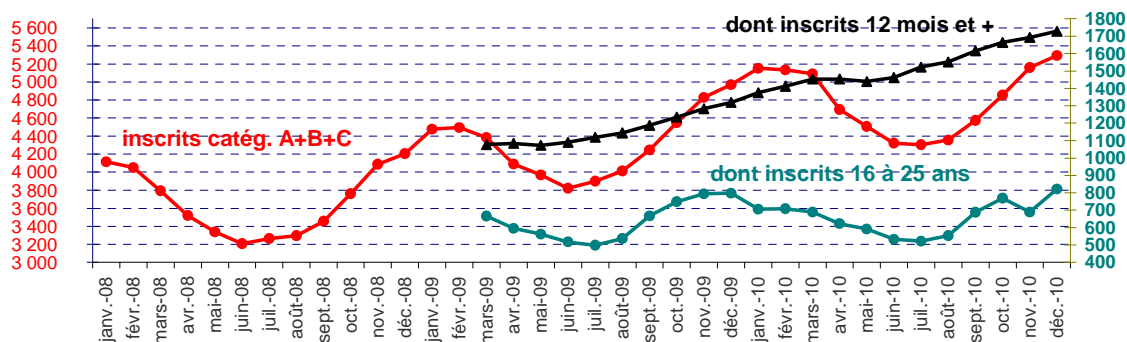
DEFM A+B+C  
déc 2010 : 5.293



+ 2,6%



+ 6,5%



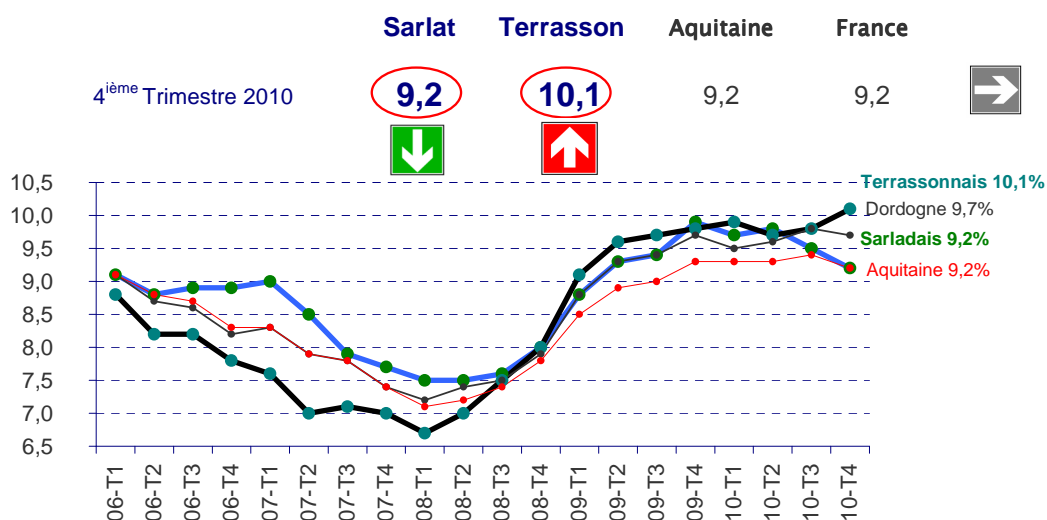
Dernière édition : décembre 2010

Source : Pôle Emploi

Publication : Mensuelle

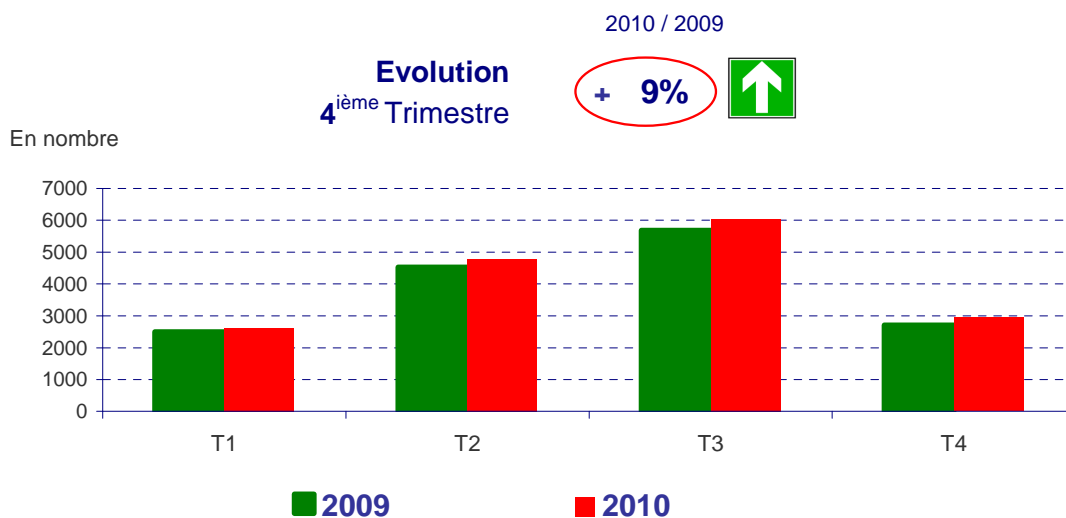


# Taux de chômage



Dernière édition : 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010    Publication : Trimestrielle  
 Source : INSEE    Prochaine publication juin 2011

# Déclarations uniques d'embauche



Dernière édition : 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010    Publication : Mensuelle  
 Source : URSSAF

# Rappel des chiffres clés de l'activité 2010 (base nouveau cahier des charges des MDE)

## Axe 1 Développer une stratégie territoriale partagée, du diagnostic au plan d'action

- Diagnostic économique et social du Périgord Noir publié par la MDE en juin.
- Enquêtes de conjoncture réalisées en juin en Sarladais avec l'AIS et en décembre en Terrassonnais
- Diagnostic SPEL Périgord Noir réalisé en mars 10 + tableau de bord de 9 indicateurs actualisés chaque mois pour le SPEL
- Plan d'actions partagé dans le cadre des travaux du SPEL Périgord Noir présidé par le Sous-préfet de Sarlat

Diagnostiques et enquêtes sont en ligne sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) volet doc à télécharger

## Axe 2 participer à l'anticipation des mutations économiques

- Activités saisonnières : sous l'autorité d'un comité de pilotage, mise en œuvre d'un plan d'actions en faveur du travail saisonnier dans les branches professionnelles du tourisme (incluant services et commerce), agriculture et industrie agro-alimentaire (IAA).
- BTP : en liaison avec le Conseil Régional d'aquitaine et l'Education nationale, appui au montage d'un projet de plateforme de formation dédiée aux métiers du bâtiment, avec une ouverture prévue en octobre 2012 contiguë au lycée Pré de Cordy à Sarlat.

## Axe 3 contribuer au développement de l'emploi local

- Six actions avec Mission locale et Pôle emploi : 3 forums de recrutements (*Chemins de l'emploi*) en mars à Sarlat et Terrasson, puis de nouveau en sept à Sarlat: au total 87 employeurs ont proposé 654 postes pour un recrutement en direct. Présence de 1.826 visiteurs. Appuis à l'organisation par la Mission locale d'une journée Jobs d'été en avril et une journée de promotion de l'apprentissage en juin.
- Création/reprise d'entreprises : 4 actions collectives (½ journées d'information mobilisant une vingtaine de partenaires), 1 commande à J'Ose Dordogne : 210 accueils généralistes à l'occasion de 25 réunions d'information collective. 50 premières orientations, 227 accueils spécialisés, dont 54 financiers. 1 réunion d'info sur les auto-entrepreneurs en juin et 1 séminaire « 2 jours pour entreprendre » à destination des arrivants créateurs/repreneurs suite au salon de Limoges.
- La pépinière des métiers : L'Espace Economie Emploi de Terrasson a mis à disposition de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir les moyens humains nécessaires à l'animation du volet « développement des ressources humaines » de la pépinière d'entreprises. Volet Recrutement : 27 mises en relations, 11 personnes retenues, 2 EMT, 10 CDI. Volet formation : 2 plans de formation, 1 accompagnement d'aide au reclassement, 2 accompagnements à l'ingénierie d'action de formation combinés à la situation de chômage partiel.
- Communication : Le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) a reçu en moyenne 4.640 visiteurs différents chaque mois, soit un total cumulé de 73.449 visites et 434.540 pages consultées (6 pages par visite en moyenne). Chaque mois, une @lettre spécifique à l'emploi et l'économie en Périgord Noir a été adressée à plus de 3.500 abonnés (les lettres – hors tirés à part thématiques - sont téléchargeables [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) ). Cette lettre informe différents publics (chefs d'entreprise, demandeurs d'emploi, jeunes en orientation, salariés en formation, professionnels de l'économie/emploi, élus locaux...) sur l'essentiel de l'actualité locale et nationale.
- Prospection du marché caché de l'emploi : on constate une baisse de seulement -2 % des postes à pourvoir collectés sur le marché caché par la MDE : 1.379 postes contre 1.400 l'an passé. Toutes les offres ont été transmises à la Mission Locale qui gère une



bourse de l'emploi et à Pôle emploi.

#### **Axe 4 réduire les obstacles à l'accès à l'emploi**

- Accessibilité : animation d'un réseau de 7 point public et 4 journées de formation des agents de ces points publics, dont deux animées avec un organisme de formation (GRETA).
- Emploi et handicap Participation à la semaine nationale en novembre, dont une soirée avec l'association Interprofessionnelle du Sarladais (AIS) au CAT Prat de Carlux
- Droit du travail : 3 journées à thème destinées aux chefs d'entreprise sur les "méthodes de recrutement", sur les "aides à l'embauche" (pour les experts comptables et banques) et sur le "livret d'accueil et tutorat" (formation action aboutissant à la rédaction d'un livret par entreprise). Ces journées ont réunies plus d'une cinquantaine d'entreprises.

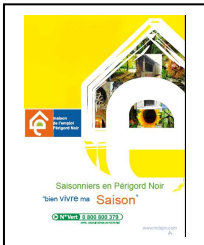
#### **Axe 5 Actions en matière d'accueil et d'information**

- La MDE est dans la coordination, elle ne reçoit pas de public. Seuls la Mission locale et Pôle emploi reçoivent les demandeurs d'emploi.
- Rappelons que la Maison de l'emploi, ce sont des actions collectives mais aussi deux immeubles : l'un situé à Sarlat et l'autre à Terrasson Ils regroupent plus d'un dizaine de partenaires permanents (dont certains dans les deux sites) : Mission locale, BIJ, organismes de formation (Dordogne formation, INSUP et SECADE), CIBC, CCI, Chambre de métiers, Syndicat de l'hôtellerie de plain air (SHPA), association interprofessionnelle du Sarladais (AIS), association interprofessionnelle du Terrassonnais (AIT), groupement d'employeurs AQUILIM, centre de gestion agréé des artisans. L'accueil de ces immeubles est commun et de ce fait l'information et l'orientation vers les partenaires est quotidienne. Les visiteurs dans les 2 immeubles à Sarlat et Terrasson + les – points publics conventionnés sont évalués à 2.000 chaque mois. Ils consultent les offres d'emploi, créent ou actualisent leur CV, bénéficient d'un appui à la rédaction de lettres de motivation, se documentent, s'informent sur l'offre de formation, consultent internet (plusieurs postes en libre accès), se forment (nombreuses formations dans les 7 salles prévues à cet effet), viennent à une permanence (plusieurs par jours sur l'ensemble du réseau), etc...

#### **Autres données chiffrées**

- Le budget 2010 de la MDEPN a été réalisé à 100 %, soit 554.927 euros dont 443.941 € de l'Etat et 110.985 d'autofinancement local
- Dans le cadre de son budget 10, la MDE a signé 8 commandes sur objectifs

<b>pépinière des métiers à Terrasson</b>		<b>33 356,00</b>
<b>points emploi</b>	Carlux	8 977,00
	Montignac	8 977,00
	Belvès	8 977,00
	Salignac	8 977,00
	Thenon	8 977,00
	Villefranche	8 977,00
	Hautefort	8 977,00
<b>Etude Insee</b>		<b>8 900,00</b>
<b>Commande LED</b>		<b>4 000,00</b>
<b>Chantier école maraîchage</b>		<b>10 000,00</b>
<b>Mission GTEC</b>		<b>20 000,00</b>
<b>Convention CORIDOR</b>		<b>4 000,00</b>
<b>Interm 'aid</b>		<b>4 000,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>147 095,00</b>



# Supports de communication de la MDE en 2010



DOCUMENTS CONCUS, MIS EN PAGE ET DIFFUSES PAR LA MAISON DE L'EMPLOI DU PERIGORD NOIR	Document téléchargeable sur <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a>	Document imprimé
Guide des partenaires de l'économie, emploi, formation, insertion, création et reprise...	oui	Oui (en cours de réimpression)
Bien vivre ma saison (pour les demandeurs d'emploi saisonnier)	oui	oui
Formation des CDD (pour informer les employeurs)	oui	oui
Formation des CDD (pour informer les DE)	oui	photocopié
Guide création/reprise/transmission actualisé tous les semestres	oui	Photocopié et actualisé chaque trimestre
Carnet de route du créateur	oui	oui
Plaquette info 1/2 journées création - reprise	oui	Oui + affichette
Plaquette offre de services MDE employeurs	oui	photocopié
Guide des métiers saisonniers	oui	photocopié
SOP : liste des structures agréées	oui	oui
Plaquettes selon actions en cours : 2 jours pour s'installer en Périgord Noir / Chemins de l'emploi en mars et septembre / plaquettes semaine orientation en février, etc...	oui	Oui + affichettes Parutions spécifiques pour les actions



## @ LETTRE MENSUELLE et SITE [WWW.MDEPN.COM](http://WWW.MDEPN.COM)

**Le maraîchage bio en plein développement**

**Sommaire :**

- Demandeurs d'emploi** : aide pour trouver, conseils utiles à la recherche d'emploi, qualification des CDD et CDI
- Vie des entreprises** : changer de cadre, les offres d'emploi, formation des professionnels du bâtiment, économie d'énergie, verticalement en face unique de vos relations clients, nouvelle réglementation sur l'industrie agroalimentaire, financement du tourisme, aides à l'embauche des travailleurs handicapés, réforme des classes communales...
- Collectivités locales** : Commerce de proximité, Atlas des zones, loi sur le dialogue social...
- Création d'entreprise** : le bon cap pour l'embauche, stages de formation en Europe, formation continue...
- Pour les 16-25 ans** : le bon cap pour l'embauche, stages de formation en Europe, formation continue...
- C'était hier** : Rue de la Vierge, 45 de la Mission locale, le PER changeant...

**maison de l'emploi Périgord Noir**

Bienvenue sur le portail de l'emploi du Périgord Noir

**Agenda**

**Journée de recrutement : "Les chemins de l'emploi" - jeudi 23 septembre**

Venez rencontrer les employeurs qui recrutent, jeudi 23 septembre au Centre Culturel à Sarlat de 14 h à 17 h

**EMPLOYEURS, inscrivez-vous pour participer gratuitement aux chemins de l'emploi** : >>> toutes les infos et la fiche d'inscription ou contactez le 05 53 31 56 27

**LES CHEMINS de l'emploi**

**TERRASSON JEUDI 24 SEPT.**

**SARLAT VENDREDI 25 SEPT.**

à la salle des fêtes 14h30 - 17h

**RENCONTREZ LES EMPLOYEURS QUI RECRUTENT**

**INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT**



**Créer une entreprise**

**S'installer en Périgord Noir**

12 jours d'information sur la création d'entreprise

du 12 au 23 septembre 2010

du 12 au 23 septembre 2010

du 12 au 23 septembre 2010

### 3. SYNTHÈSE DU PLAN D'ACTION PLURIANNUEL 2011-2014

#### Axe 1

#### Développer une stratégie territoriale partagée

Axes d'intervention	Objectifs généraux	Chef de file et partenaires	Objectifs opérationnels et résultats attendus	Moyens mobilisés dont ETP
<b>Fiche action n°1 : du diagnostic au plan d'action</b>	<p>1.1 assurer une fonction d'observatoire économique et social</p> <p style="text-align: right;">Appuyer la réalisation des objectifs du Service public de l'emploi local (SPEL) Périgord Noir</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ MDE avec la Mission locale, Pôle emploi, chambre économique, Région, Conseil Général de la Dordogne Associations interprofessionnelles AIS et AIT Directe, Urssaf, Insee, Observatoire et Service développement de la ville de Terrasson, etc...</li> <li>➢ Comité de pilotage Espace Saisonniers : MDE et membres</li> <li>➢ SPEL du Périgord Noir, sous l'autorité du Sous-préfet de Sarlat, avec ses membres</li> </ul>	<p>- diagnostic économique et social annuel</p> <p>- tableau de bord mensuel du SPEL et analyse mensuelle de la demande d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➢ réalisation d'une enquête de conjoncture par bassin d'emploi</li> <li>➢ analyses et commandes spécifiques : pour des collectivités, créateurs d'entreprise ...</li> <li>➢ réaliser une étude sectorielle sur le travail saisonnier en sud Dordogne avec la Région, l'INSEE et la MDE du Bergeracois</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ 0,68 ETP de la MDEPN ( soit 13 % des etp) + valorisation ville de Terrasson + moyens des partenaires (données statistiques essentiellement) : Pôle emploi, Urssaf, ML, consulaires...</li> </ul>

**Axe 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques par trois actions de gestion territoriale des emplois et des compétences**

Axes d'intervention	Objectifs généraux	Chef de file et partenaires	Objectifs opérationnels et résultats attendus	Moyens mobilisés dont ETP
<p><b>Fiche action n2 : gestion prévisionnelle des activités saisonnières</b></p>	<p>➤ Mettre en œuvre avec un réseau de partenaires un plan d'actions en faveur des secteurs du tourisme (incluant commerce et services), l'agriculture et l'agroalimentaire</p>	<p>➤ Comité de pilotage « <i>Espace Saisonniers</i> » animé par la maison de l'emploi. Composition : une vingtaine de membres coprésidés par Y.Eveno SG de la CFDT Dordogne et JL. Bousquet président de l'UMIH Dordogne</p>	<p>Préparation puis mise en œuvre et évaluation du programme décidé par le comité de pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• favoriser la mobilité professionnelle et sécuriser les parcours ;</li> <li>• mettre en place des actions collectives de formation ;</li> <li>• favoriser les transferts de compétences ;</li> <li>• partager les compétences...</li> </ul>	<p>➤ 1,24 etp de la MDE + les moyens du réseau de partenaires : ADEFA, syndicats professionnels, ML et Pôle emploi...</p>
<p><b>Fiche action n3 : sécurisation des parcours dans le bâtiment</b></p>	<p>➤ mettre en œuvre une gestion territoriale des emplois et des compétences spécifique au BTP, à l'échelle du Périgord Noir en prenant appui sur la création d'une plateforme de formation dédiée aux métiers du bâtiment à Sarlat</p>	<p>➤ comité de pilotage composé des représentants des professionnels, de la formation professionnelle, acteurs de l'emploi</p>	<p>➤ Accroître l'adéquation offre - demande de travail</p> <p>➤ Permettre de mieux anticiper les besoins futurs des entreprises et de mieux piloter les dispositifs emploi-formation (dont la plateforme)</p> <p>➤ Répondre aux évolutions importantes issues de l'évolution du BTP</p>	<p>➤ moyens 0,44 ETP de la MDE + commande externe à un spécialiste de la GTEC pour professionnaliser la démarche en 2011 et 2012</p>

Axes d'intervention	Objectifs généraux	Chef de file et partenaires	Objectifs opérationnels et résultats attendus	Moyens mobilisés dont ETP de la MDE
<p><b>Fiche action n°4 :</b></p> <p><b>Accompagner la stratégie de diversification économique du territoire</b></p> <p><b>Appui aux TPE du Terrassonnais</b></p>	<p><b>4.1 La veille économique et sociale</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre en un dispositif de repérage systématique de « situations actives » auprès des entreprises du bassin de Terrasson</li> <li>➤ Identifier et cibler les entreprises « en mouvement » afin de les accompagner dans la gestion prévisionnelle des ressources humaines.</li> <li>➤ Mobiliser des « capteurs » (cf : fiche action)</li> </ul> <p><b>4.2 La pépinière des métiers</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ mettre en œuvre un volet développement des ressources humaines et un volet formation pour chaque entreprise présente sur le site en complément de l'offre de service présentée par le Service action économique et développement de la ville de Terrasson</li> </ul>	<p>➤ MDE avec le Service action économique et développement de la ville de Terrasson, l'Espace Economie Emploi de Terrasson, les Chambres consulaires, le groupement d'employeurs Aquilim, l'Association Interprofessionnel le du Terrassonnais</p> <p>➤ MDE avec le Service action économique et développement de la ville de Terrasson, l'Espace Economie Emploi de Terrasson, J'Ose Dordogne</p>	<p><u>Objectifs annuels 4.1 :</u> Orienter et accompagner les chefs d'entreprises, suivre l'activité du tissu économique et traiter les données dans un but d'anticipation des besoins.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Réaliser 400 contacts</li> <li>➤ Repérer 150 situations actives</li> <li>➤ Traiter 90 plans d'action</li> </ul> <p><u>Objectifs annuels 4.2 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Analyser les besoins des entreprises présentes en réalisant deux entretiens (initial et intermédiaire)</li> <li>➤ Proposer et valider dix plans d'action comprenant un volet « accompagnement des ressources humaines » et un volet formation <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser deux sessions de formation « interentreprises »</li> </ul> </li> <li>➤ Sensibiliser les entreprises aux obligations liées à l'hygiène et à la sécurité.</li> <li>- Mise en place et animation de deux sessions d'information</li> <li>➤ Valoriser l'apprentissage et les métiers de l'artisanat et du bâtiment</li> <li>- Associer les entreprises à deux journées de sensibilisation aux métiers de l'artisanat, par l'accueil de scolaires et de demandeurs d'emploi.</li> </ul>	<p>0,52 ETP de la MDE + valorisation ville de Terrasson (lien avec la fiche 1 = observatoire)</p> <p>4.2 = 0,1 ETP de la MDE + commande extérieure+ valorisation ville de Terrasson</p>

## Axe 3 : contribuer au développement de l'emploi local

Axes d'intervention	Objectifs généraux	Chef de file et partenaires	Objectifs opérationnels et résultats attendus	Moyens mobilisés
<p><b>Fiche action n°5 : Faciliter l'accès au marché du travail local et sa connaissance</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ rapprocher l'offre des partenaires de l'attente des publics, faire savoir, promouvoir</li> <li>➤ optimiser et mutualiser les moyens collectifs</li> <li>➤ créer des outils, organiser des événements fondateurs de partenariats et conforter ensuite ces partenariats)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ MDE avec Mission locale, Pôle emploi, chambres inter consulaires, associations interprofessionnelles, structures spécialisées, etc...</li> <li>➤ Sous-préfet de Sarlat et membres du SPEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Forums de l'emploi en mars et septembre pour favoriser les recrutements en direct. Simulation aux entretiens d'embauches. Appui aux journées organisées par la Mission locale</li> <li>➤ Animations en faveur des services aux personnes</li> <li>➤ Communication partenariale : site <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> ; @lettre mensuelle, publications spécialisées...</li> </ul>	<p>1 ETP MDE</p>
<p><b>Fiche action n°6 : Dispositif d'appui à la création et reprise d'entreprise</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ favoriser la reprise et la création d'entreprise en prenant appui sur l'offre de services complémentaires des partenaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ MDE avec une vingtaine de partenaires dont les consulaires, services fiscaux, Urssaf, RSI...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ informations collectives et individuelles favorisant et professionnalisant les parcours</li> <li>➤ dispositif spécifique sur le volet auto-entrepreneuriat</li> </ul>	<p>0,24 ETP MDE + commandes à J'Ose Dordogne + valorisation ville de Terrasson</p>
<p><b>Fiche action n°7 : Accroître la visibilité du marché du travail local</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ permettre à Pôle emploi et à la Mission locale de connaître plus d'offres de petites entreprises</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Cadre conventions locales avec la Mission locale et avec Pôle emploi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ transmettre annuellement au moins 300 offres non connues, dont 30 % égale ou supérieure à 6 mois et une vingtaine d'offres d'apprentissage</li> </ul>	<p>0,32 ETP grâce à la complémentarité des actions dans l'axe 2</p>



## Axe 4 Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi

Axes d'intervention	Objectifs généraux	Chef de file et partenaires	Objectifs opérationnels et résultats attendus	Moyens mobilisés
<p style="text-align: center;"><b><u>Fiche action n°8.1 :</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Réduire les freins à l'emploi</b></p> <p style="text-align: center;"><b><u>Fiche action n°8.2</u></b></p> <p style="text-align: center;"><b>Dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle</b></p>	<p>➤ participer à la coordination et à l'animation des acteurs agissant dans le champ de la mobilité sociale et professionnelle</p> <p>➤ permettre à tous publics de s'orienter ou se réorienter à partir d'un dispositif partenarial d'information, à entrées et sorties permanentes</p>	<p>Maison de l'emploi, Mission locale, Pôle emploi, les points publics relais, Ligue 24, etc...</p> <p>➤ Maison de l'emploi avec Région aquitaine, Mission locale, Education nationale, CFA, organismes de formation...</p>	<p>➤ informer les employeurs sur les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines.</p> <p>coordonner et animer le réseau des 7 points publics conventionnés</p> <p>promouvoir la clause sociale, les contrats aidés et l'alternance</p> <p>favoriser l'insertion grâce à une action avec Intermaid (commande)</p> <p>➤ appuyer les cellules de reclassement ...</p> <p>➤ Organiser une semaine de l'orientation professionnelle</p> <p>➤ Demander le label orientation dans le cadre de la loi sur la formation afin de créer un outil partenarial d'information à entrée et sortie permanente</p> <p>➤ Observatoire des métiers à enjeux et sous tension (lien avec les fiches 2 et 3)</p> <p>➤ Appui à l'orientation et réorientation professionnelle (construction du dispositif en vue du label orientation)</p>	<p>0,81 ETP + valorisation des collectivités portant les 7 points publics</p>

### **Evolution du projet pour 2012 (COMPLEMENT DE CE QUI EST PROPOSE POUR 2011)**

Axe 1 : organisation partenariale avec la Région Aquitaine (direction du tourisme et direction de la formation professionnelle) et la Maison de l'emploi du Bergeracois des assises nationales des saisonniers

Axe 2 : sur le volet GTEC bâtiment, ouverture prévue en oct 2012 de la plateforme de formation en liaison avec le lycée. Appui au développement de cet outil partagé.

Axe 3 : diversifier les forums de l'emploi avec Pôle emploi et Mission locale par une offre complémentaire : simulations d'entretien d'embauche par exemple

Axe 4 : ouverture d'un nouveau point public (St Cyprien ou Le Bugue), développement du dispositif sur l'orientation professionnelle, plus de clauses sociales dans les marchés publics

### **pour 2013-14**

Axe 1 : commande d'une étude thématique à l'INSEE en partenariat avec la Région Aquitaine (direction du tourisme et direction de la formation professionnelle) et la Maison de l'emploi du Bergeracois sur l'employabilité des saisonniers (complémentaire de la 1<sup>ère</sup> étude)

Axe 2 : développement de la plateforme de formation bâtiment en liaison avec le lycée.

Axe 4 : développement du dispositif sur l'orientation professionnelle, + de clauses sociales

<p><b>Volet 5 (optionnel)</b></p> <p><b>Il n'y aura pas d'action de la MDE en matière d'accueil et information des demandeurs d'emploi</b></p>	<p><u>Pourquoi la MDE n'a pas d'action sur l'axe 5 optionnel ?</u>  <u>Explication :c'est une décision de sa gouvernance</u></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1) Elle n'accueille pas le public, n'informe pas de manière généraliste, uniquement sur des thèmes : la création/reprise ou le travail saisonnier par exemple et n'oriente pas le public car la ML et PE ont leurs propres dispositifs</li> <li>2) La bourse de l'emploi du Périgord Noir est animée par la Mission locale en liaison avec Pôle emploi. Les offres collectées par la MDE dans le cadre de l'axe 3 (fiche action n°7) sont toutes transférées à la ML et à Pôle emploi</li> <li>3) Les 7 points publics qui reçoivent du public interviennent par conventions directes avec Pôle emploi et Mission locale</li> <li>4) La gestion collective et l'animation partenariale des « immeubles ressources » est indépendante de la maison de l'emploi. Elles sont assurées par l'association P.Denoix à Sarlat et l'association Espace Économie Emploi à Terrasson. Ces deux associations exercent un rôle de « syndic d'immeuble », elles coordonnent une dizaine d'acteurs permanents (ML, CCI, CM, BIJ, 3 organismes de formation, Pays, AIS, AIT...) implantés à l'année, elles favorisent les formations professionnelles (plusieurs centaines de salariés sont formés dans les deux immeubles/an), les permanences, l'animation des espaces documentation. Elles proposent au public des ordinateurs en libre accès, une salle de formation informatique, un dispositif de visioconférence pour les entreprises et le @learning.</li> </ol>
<p><b>Les outils transversaux de la Maison de l'emploi</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ une convention locale avec Pôle emploi en déclinaison de la convention nationale et une autre avec la Mission locale du PN</li> <li>✓ des commandes annuelles sur les volets création / reprise, les 7 points publics, la pépinière des métiers, l'ouverture de la plateforme bâtiment et Interm 'aid</li> <li>✓ la poursuite des conventions de moyens de la MDE Périgord noir avec APD et EEET, gestionnaires d'immeubles</li> <li>✓ une coopération fonctionnelle avec la Maison de l'emploi Sud Périgord sur les volets création, orientation professionnelle, clause sociale, saisonnier, communication</li> <li>✓ la MDEPN assure depuis 2009 une fonction d'ensemble au profit du réseau des MDE de Dordogne sur des actions partagées à l'échelle départementale : en 2010 deux commandes ont été financées par l'Etat à J'Ose Dordogne et Périgord Initiatives via la MDEPN et il y a un projet de commande à l'INSEE mutualisée avec la MDE du Bergeracois, appuyée par la Région Aquitaine (cf fiche action n°1.1.4)</li> </ul>

**Valorisation  
des apports  
du service  
action  
économique  
et  
développem  
ent de la ville  
de Terrasson**



**Service Action Economique et Développement  
(Observatoire Economique)**

*« Le socle de notre dispositif est notre Observatoire Economique, qui nous permet de présenter une offre de service globale, de répondre avec un interlocuteur unique et avec beaucoup de réactivité à toutes les attentes des entrepreneurs.*

*Aux côtés des entreprises en phase de création, aux côtés de chaque entreprise en difficulté, aux côtés de chaque entreprise en développement, cet interlocuteur unique des entrepreneurs est une vraie valeur de différenciation sur le marché concurrentiel de l'accompagnement des entreprises.*

*Cette différenciation, ce complément que nous apportons à l'attractivité du territoire par une approche globale de l'accueil des entreprises est renforcée par le deuxième étage de la fusée, la partie visible de l'iceberg, notre offre de service« ressources humaines ».*

*C'est un atout considérable dans les négociations que nous menons car peu de territoires intègrent une offre construite d'accompagnement au recrutement et à la formation dans leur offre de service, alors qu'il s'agit là de répondre à une préoccupation majeure des entrepreneurs »*

*Pierre DELMON  
Maire de Terrasson  
Co-président de la Maison de l'Emploi  
du Périgord Noir  
Le 10/12/2009*

Le service Action Economique et Développement (ou observatoire économique) de la Ville de Terrasson est le socle des actions menées en Terrassonnais par la Maison de l'Emploi du Périgord Noir.

Il inscrit la MDE dans une démarche permanente d'anticipation des besoins en ressources humaines et l'intègre dans son offre de service \*.

En mettant ainsi les moyens du service Action Economique et Développement à disposition de la MDE, la Ville de Terrasson valorise son engagement dans la structure au-delà de sa position de membre fondateur et lui confère une dimension économique inscrite dans une double recherche de valeur ajoutée et de complémentarité.

Cette dimension est un élément majeur de différenciation de l'offre de service du territoire et de son positionnement concurrentiel.

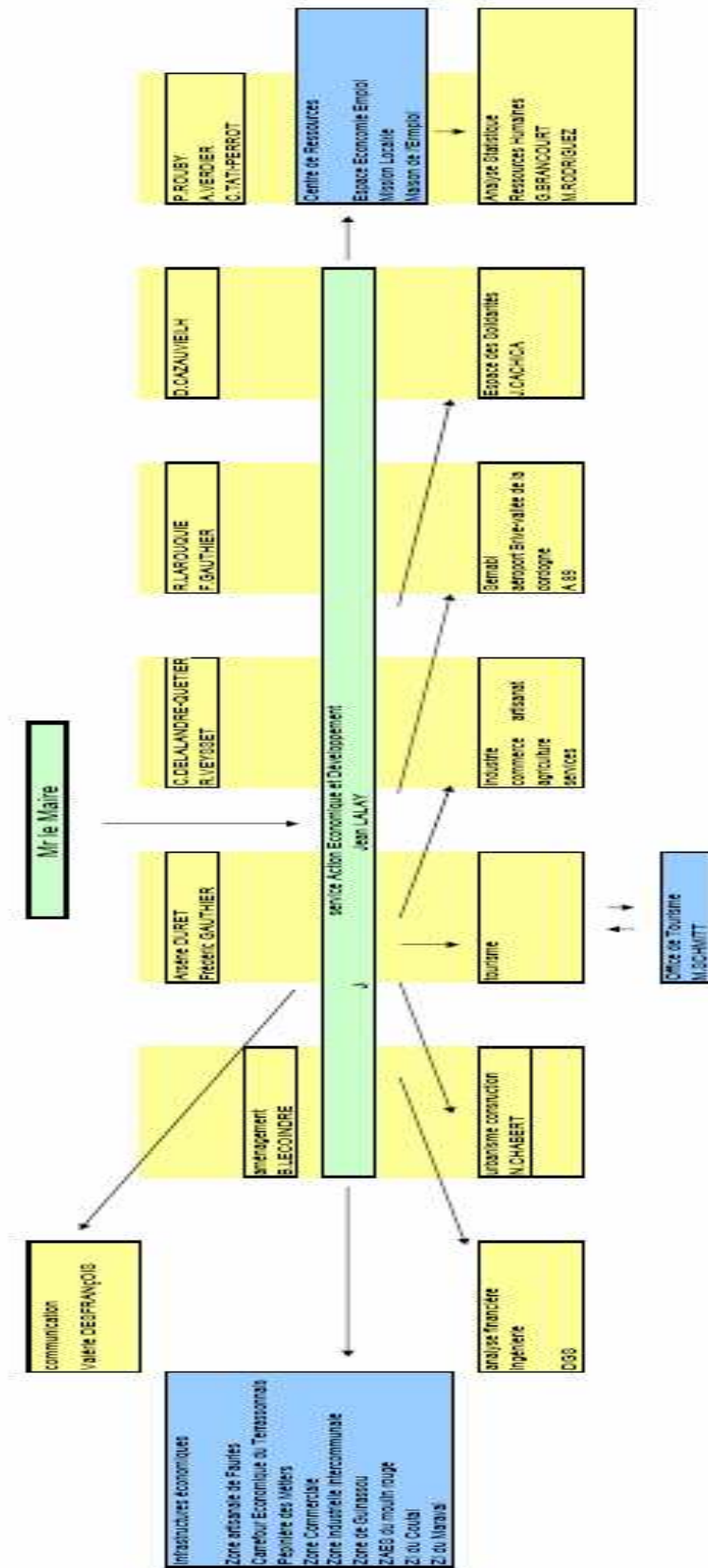
Sur le plan opérationnel, le service Action Economique et Développement est mis à disposition des actions :

- 1.1.1 Diagnostic économique et social
- 1.1.2 Tableau de bord
- 1.1.3 Enquêtes de conjoncture
- 1.2 Du diagnostic au plan d'action
- 4.1 Veille économique et sociale
- 4.2 Pépinière des métiers
- 6. Création-reprise d'entreprise

	<p style="text-align: center;"><b><u>L'offre de service</u></b></p> <p>Le service Action Economique et Développement mobilise, sous l'autorité directe du Maire, les moyens humains, administratifs et techniques utiles à la construction d'une offre de service globale.  Cette offre de service comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La veille économique et sociale</li> <li>- L'aménagement, la promotion de l'espace de vie économique</li> <li>- La création, la promotion, la commercialisation et la gestion des infrastructures publiques à vocation économique</li> <li>- Le soutien à la création et au développement des infrastructures privées à vocation économique</li> <li>- L'accompagnement individualisé des entreprises : <ul style="list-style-type: none"> <li>⇒ Accompagnement juridique</li> <li>⇒ Ingénierie financière publique et privée</li> <li>⇒ Aménagement (voirie, réseaux, urbanisme)</li> <li>⇒ Gestion des ressources humaines</li> <li>⇒ Accueil et accompagnement des salariés sur le territoire</li> </ul> </li> </ul> <p style="text-align: center;"><b><u>Les moyens</u></b></p> <p>Le service Action Economique est basé au Centre de Ressources et de Développement Economique du Terrassonnais et est placé sous l'autorité directe du Maire. Il dispose de tous les moyens techniques et administratifs utiles et mobilise des ressources humaines permanentes (5 collaborateurs soit 2,5 ETP à l'année).</p> <p><b>Le personnel mis à disposition de la MDE par la ville de Terrasson représente 0,26 ETP.</b></p>
<p><b><u>Valorisation des collectivités porteuses des 7 points publics</u></b></p>	<p>L'offre de services des 7 points publics est détaillée dans la fiche action n°8.1 = réduire les freins à l'emploi, pages 81/82</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chaque point public a recruté au moins un agent pour assurer tout au long de l'année et au minimum 20h / semaine un accueil de proximité en liaison avec Pôle emploi et Mission locale, une information et un accompagnement personnalisé du public</li> <li>• Les collectivités porteuses des points publics sont : le CIAS de BELVES, la commune de Carlux, la commune de Hautefort, le CIAS de Montignac, la commune de Salignac, le centre social intercommunal du canton de Thenon, le CIAS de Villefranche du Périgord</li> </ul> <p><b>La valorisation est de 4.276,30 €uros par point public, soit un total de 29 934,15 €uros = 1.08 etp (réparti entre les 7 agents titulaires de ces points publics)</b></p>

# Service Action Economique et Développement (Observatoire Economique) : organisation

Ville de Terrasson-Lavilledieu  
**Service Action Economique et Développement**  
 Organigramme opérationnel



# 4 Fiches actions détaillées

## Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'action

---

### Fiche action n°1 : Observer et partager, pour une approche globale du Périgord Noir

Axe 1.1 Assurer une fonction d'observatoire économique et social

Fiche 1.1.1- Diagnostic économique et social du Périgord Noir

Fiche 1.1.2- Tableau de bord mensuel du SPEL et analyse mensuelle de la demande d'emploi

Fiche 1.1.3- Enquête de conjoncture par bassin d'emploi

Fiche 1.1.4 Commande d'une étude à l'INSEE sur le travail saisonnier en Sud-Dordogne


Axe 1.2 Du diagnostic au plan d'action

- Fiche 1.2- Définition et accompagnement à la réalisation des objectifs du Service public de l'emploi local (SPEL)

<b>Ressources humaines mobilisées par la MDE</b>	<b>Coût de la fiche action n°1</b>
0,68 ETP, soit 13 % des ressources humaines) + le Service action économique et développement de la ville de Terrasson (valorisation dans la maquette budgétaire)	<b>64.248,73€ € / an</b> Cf budget détaillé page suivante

## Action n°1 Développer une stratégie territoriale par tagée

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>48 511,40 €</b>		
<i>0,68 etp sur la fonction d'observatoire et sur la définition du plan d'action MDE et SPEL</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>6 549,03 €</b>	<b>Etat</b>	<b>44 774,58 €</b>
Contributions en nature chargé d'études	3 514,62 €		
Publications Communications	1 000,00 €		
Déplacements et frais de missions	2 034,41€		
<b>Charges proratisées</b>	<b>9 188,30 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	1 144,35 €		
Loyers et charges locatives	3 789,08 €	<b>Autofinancement territorial (30%) :</b>	<b>19 474,15 €</b>
Maintenance	127,15 €		
Assurances	406,88 €	<i>Dont contributions en nature ville de Terrasson</i>	3 514,62 €
Documentation	127,15 €	<i>Dont Conseil Général de la Dordogne</i>	15 959,53 €
Expert Comptable & Com aux comptes	1 118,92 €		
Internet / volet observatoire site mdepn	330,59 €		
Frais d'envois	211,45 €		
Frais télécommunication	1 525,80 €		
Services bancaires	190,73 €		
Cotisation AVE	216,19 €		
<b>TOTAL ACTION N°1</b>	<b>64 248,73 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>64 248,73 €</b>

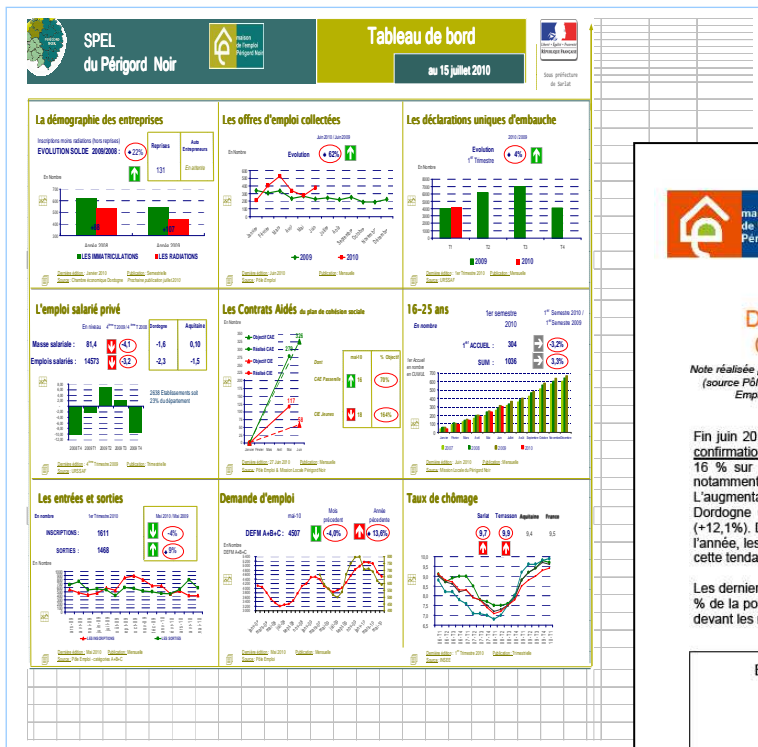
FICHE N° 1.1.1	Diagnostic économique et social du Périgord Noir	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'action
	Objet de l'action mise en place	Permettre au SPEL et à la gouvernance de la MDEPN de définir un plan d'action annuel tenant compte de données actualisées et d'une analyse partagée
<p>Objectifs et résultats attendus</p> 	<p>Le diagnostic économique et social vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- collecter / actualiser les données pertinentes grâce à un réseau d'acteurs au sein du SPEL</li> <li>- analyser les principales évolutions structurelles et conjoncturelles de l'économie du Périgord Noir et de ses deux bassins d'emploi constitutifs ; Il s'agit in fine de synthétiser, retraiter et analyser des données pour apporter aux acteurs locaux des clés de compréhension et de lecture du Périgord Noir sur les enjeux relatifs à l'économie et l'emploi.</li> </ul> <p>Le résultat sera un document livré au plus tard en mars, puis actualisé si nécessaire durant l'été.</p>	
<p>Descriptif (modalités de mise en oeuvre)</p>	<p>Les actions à conduire pour réaliser l'actualisation du diagnostic nécessiteront une mobilisation de données des principaux partenaires de la MDE (Pôle Emploi, SEPES, URSSAF...) ainsi que des données produites par l'INSEE et la DARES :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecter auprès des acteurs les différentes données à actualiser ou à traiter</li> <li>- Mettre à jour les fiches thématiques</li> <li>- Mettre à jour les indicateurs de la synthèse du diagnostic</li> <li>- Gérer la diffusion des fiches et leur synthèse sur le site internet de la MDE</li> </ul> <p>Le partage du diagnostic sera réalisé en partie dans le cadre des réunions du Service Public de l'Emploi Local :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer avec la DIRECCTE Aquitaine l'actualisation du diagnostic dans le cadre d'une réunion annuelle Direccte / 8 MDE d'Aquitaine.</li> <li>- Préparer avec la DIRECCTE le tableau de bord mensuel (cf fiche suivante).</li> </ul> <p>Le diagnostic mensuel du marché du travail sera également présenté, sur demande, de manière plus approfondie ou spécifique, à chaque acteur de l'emploi ou de la formation souhaitant approfondir ses connaissances.</p> <p>En complément des éléments d'analyse statistique, le service Action Economique et Développement de la Ville de Terrasson apportera ses indicateurs d'activité économique et leur analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- indicateurs de consommation ( évolution de CA mensuel par rayon dans la grande distribution)</li> <li>- indicateurs de production industrielle (prévisions de carnets de commande dans les 5 plus grosses entreprises)</li> <li>- indicateurs d'activité prévisionnelle dans le BTP (permis de construire, marchés publics)</li> <li>- indicateurs de fréquentation touristique (visite des sites, consommation tabac- journaux - carburants, blanchisserie, restauration)</li> </ul>	



<b>Contexte</b>	<p>L'analyse dynamique de l'économie et de l'emploi à l'échelle du Périgord Noir a été véritablement mise en place en 2009 sous la forme d'un document issu de la Direccte, puis retravaillé. Elle a été validée par le SPEL en janvier puis complété en juin dernier (sur le volet plan d'action) et peut ainsi servir de support aux réflexions stratégiques locales. Ce document est disponible sur le site internet de la MDEPN <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> (volet agenda et documents à télécharger). Il sera actualisé chaque année. Parallèlement la MDE a réalisé en 2010 un état des lieux socio-économique des deux zones d'emploi de Sarlat et de Terrasson à la demande du Conseil Général. Une synthèse permettra d'actualiser annuellement un panel d'indicateurs caractérisant ces tendances. Des présentations du diagnostic pourront être organisées en 2011 auprès des principaux acteurs locaux afin d'alimenter leurs réflexions dans le cadre de l'élaboration de leur stratégie : Mission Locale, Cap Emploi, PE, organismes de formation, chambres consulaires, AIT et AIS, services de l'Etat, etc...</p>
<b>Publics cibles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs économiques</li> <li>- Acteurs de l'emploi et de la formation professionnelle</li> <li>- Elus</li> <li>- toute personne intéressée grâce au site internet <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a></li> </ul>
<b>Partenariats et collaborations attendues</b>	<p>Pourvoyeurs de données et d'analyses : Pôle emploi (données mensuelles sur la DE - enquête BMO et commande formation professionnelle) – SEPES – URSSAF - INSEE – DARES – Mission locale – Chambres consulaires - ville de Terrasson</p>
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réalisation d'1 diagnostic annuel pour le SPEL</li> <li>- Partenariat avec plusieurs sources statistiques</li> <li>- 1 réunion de présentation au SPEL et partage de l'analyse du diagnostic</li> <li>- Niveau de satisfaction du service public de l'emploi</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p><u>2011 à 2014</u></p>
<b>Coût détaillé et financement</b>	<p>Voir fiche récapitulative de l'action n°1</p>

FICHE N° 1.1.2	Tableau de bord mensuel du SPEL et analyse mensuelle de la demande d'emploi	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'action
	Objet de l'action mise en place	Permettre au SPEL et à la gouvernance de la MDEPN de disposer chaque mois des principaux indicateurs et d'une analyse de la demande d'emploi
Objectifs et résultats attendus	<p>En complément du diagnostic annuel partagé avec les acteurs locaux (fiche 1.1.1), la MDE souhaite disposer d'outils statistiques spécifiques au service de son pilotage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- 9 indicateurs dans un tableau de bord mensuel : démographie des entreprises source Chambre économique (actualisation semestrielle), offres d'emploi collectées par Pôle emploi S&amp;T (mensuel), déclarations uniques d'embauche (Urssaf – trimestriel), emploi salarié (Urssaf – trimestriel), contrats aidés (Pôle emploi et Mission locale – mensuel) ; 16-25 ans (Mission locale) ; entrées et sorties dans les agences Pôle emploi S&amp;T (PE-mensuel) ; taux de chômage (SEPES/Direccte – trimestriel)</li> <li>- la demande d'emploi mensuelle (source PE aquitaine) avec une mise en perspective et une analyse mensuelle et trimestrielle des points marquants</li> </ul>	
Descriptif (modalités de mise en oeuvre)	<p>Pour le tableau de bord du SPEL, chaque partenaire fournit à la MDE par mèl ses données qui sont retravaillées et présentées dans le tableau de bord daté, soumis au sous-préfet de Sarlat qui le diffuse aux membres du SPEL. Pour l'analyse de la DEFM, PE Aquitaine fournit les données qui sont ensuite retravaillées par la MDE et mise en ligne + diffusion SPEL.</p>	
Contexte	<p>Les indicateurs du SPEL constituent une synthèse pertinente de la tendance économique au plus près du mois de publication. L'analyse de la demande d'emploi permet de bien maîtriser les caractéristiques du Périgord Noir et ses évolutions mensuelles et trimestrielles, ainsi qu'avec un regard comparatif pour quelques données sur 12 mois ou plus.</p>	
Publics cibles	<p>Productions en faveur des publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- membres du SPEL et gouvernance MDE pour le tableau de bord</li> <li>- tous publics pour l'analyse de la defm mise en ligne sur le site de la MDE <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> et des extraits dans l'@lettre mensuelle</li> </ul>	
Partenaires Collaborations attendues	<p>Le SPEL et les principaux partenaires opérationnels de la MDE PE Aquitaine et Dordogne Service action économique et développement de la ville de Terrasson (valorisé dans la maquette financière)</p>	
Indicateurs de suivi de réalisation	<p>10 analyses de la demande d'emploi, mises en ligne sur <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> 10 tableaux de bord comprenant 9 indicateurs dynamiques, transmis aux membres du SPEL 6 partenaires statistiques mobilisés Analyse annuelle et qualitative de ces outils par la gouvernance de la MDE et les membres du SPEL</p>	

Calendrier prévisionnel	<u>mensuel</u>
Coût détaillé et financement	Voir fiche récapitulative de l'action n°1



### Demande d'emploi de juin 2010 en Périgord Noir (cumul des bassins du Sarladais et du Terrassonnais)

*Note réalisée par la Maison de l'emploi du Périgord Noir avec les données fournies par Pôle emploi aquitaine (source Pôle emploi et Dares). Base : catégories A+B+C. Définition : les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi agences de Sarlat et Terrasson tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.*

Fin juin 2010, il y avait en Périgord Noir 4.321 personnes inscrites à Pôle emploi, soit une confirmation de la baisse des inscrits (catégories A+B+C - cf définition au-dessus) depuis janvier (-16 % sur 6 mois). Les sorties sont très dynamiques (cf tableau et graphique page 3), notamment en Terrassonnais, ce qui diminue le solde de - 406 inscrits fin juin. L'augmentation de la demande sur un an (+11,9%) reste cependant supérieure à celle de la Dordogne (+11,2%) mais fait nouveau elle est désormais inférieure à celle de l'Aquitaine (+12,1%). Depuis trois ans, le mois de juin est celui de la demande d'emploi la plus basse de l'année, les données de juillet seront donc très attendues pour mesurer si l'économie inverse cette tendance et recrée des emplois.

Les derniers taux de chômage connus sont ceux du 1<sup>er</sup> trimestre 2010 (source Directe) : 9,7 % de la population active pour le Sarladais et 9,9% pour le Terrassonnais, ils se situent loin devant les moyennes régionale aquitaine (9,4%), nationale (9,5%) et départementale (9,6%).

#### Evolution du nombre des inscrits catégories A+B+C en Périgord Noir depuis janvier 2008

Demande d'emploi en Périgord Noir en juin 2010 – document actualisé au 20 août 10 – page 1 sur 3

## SPEL du Périgord Noir : Diagnostic territorial

### CARACTERISTIQUES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

FICHE N° 1.1.3		Enquêtes de conjoncture	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d’actions	
	Objet de l’action mise en place	Permettre aux décideurs de disposer chaque année de deux enquêtes de conjoncture économique réalisées en Sarladais et en Terrassonnais auprès d’environ 200 chefs d’entreprise (100 par bassin)	
Objectifs et résultats attendus	<p>Contribuer, chaque année, à collecter et diffuser des informations issues d’une enquête de terrain auprès d’un panel d’entreprises représentatives des deux bassins afin de :</p> <p>Mieux connaître l’évolution de l’activité et de l’emploi dans les entreprises du Sarladais et du Terrassonnais. Mieux connaître les approches des entreprises sur quelques enjeux structurels comme l’emploi des seniors, l’emploi des jeunes...</p> <p>La finalité recherchée est de permettre aux acteurs locaux de l’économie et de l’emploi d’avoir des éléments d’information et de s’adapter à un contexte très mouvant et surtout d’anticiper les évolutions à venir et donc leur stratégie. Les deux enquêtes font partie de la commande annuelle du Conseil Général de la Dordogne.</p>		
Descriptif (modalités de mise en oeuvre)	<p>L’enquête de conjoncture économie et emploi engagera les actions suivantes :</p> <p><u>Phase 1- Préparation de l’enquête</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- détermination du cahier des charges de l’enquête</li> <li>- partenariat avec l’AIS et l’AIT</li> <li>- rédaction du questionnaire</li> </ul> <p><u>Phase 2- Pilotage du déroulement de l’enquête</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- suivi du déroulement de l’enquête</li> <li>- analyse et approfondissement des résultats</li> <li>- communication au CA de la MDE et aux partenaires AIS et AIT</li> <li>- évaluation interne de la conduite de l’enquête</li> </ul> <p><u>Phase 3- Formalisation des résultats et diffusion</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction de la synthèse de l’enquête</li> <li>- diffusion de la synthèse auprès des principaux acteurs de l’économie et de l’emploi et en ligne sur le site de la MDE <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> + @lettre</li> <li>- une restitution spécifique sera adressée au Conseil Général de la Dordogne au titre des deux espaces économie emploi</li> </ul>		

DISPOSITIF

<b>Contexte</b>	La réalisation d'une enquête annuelle par bassin d'emploi auprès des entreprises locales permet de mieux comprendre les évolutions conjoncturelles et structurelles de l'environnement économique et son impact sur l'emploi. L'enquête annuelle de conjoncture économie et emploi réalisée en 2009 par la MDE dans les deux bassins a intéressé l'ensemble des acteurs et décideurs locaux. Il semble donc pertinent de continuer à réaliser ce type d'enquête chaque année afin de donner une vision complémentaire à l'enquête BMO de Pôle Emploi publiée en mars/avril. En effet, cela permet à la fois d'analyser les évolutions sur le premier semestre et d'anticiper celles à venir sur le deuxième semestre. Le Département passe commande aux deux espaces de la réalisation de ces enquêtes modélisées par la direction de l'économie du CG
<b>Publics cibles</b>	Panel de 200 entreprises environ l'ensemble des décideurs économiques et politiques et tous publics car les documents sont mis en ligne sur <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a>
<b>Partenaires Collaborations attendues</b>	MDE, Pôle emploi (enquête BMO et commande formation professionnelle), Conseil Général et AIS + AIT
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 enquêtes = en sarladais et en terrassonnais</li> <li>- 1 publication des résultats par enquête réalisée</li> <li>- 2 partenariats avec les réseaux d'entreprises AIS et AIT</li> <li>- 1 restitution spécifique pour le Conseil Général</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	Enquêtes annuelles : Phase 1- Préparation de l'enquête en Sarladais : avril-mai 2011 en Terrassonnais : juin - juillet Phase 2- Déroulement de l'enquête : juin 2011 en Sarladais et août septembre en Terrassonnais Phase 3- Formalisation des résultats et diffusion : juillet- 2011 en sarladais – Novembre en Terrassonnais
<b>Coût détaillé et financement</b>	Voir fiche récapitulative de l'action n°1

**Baromètre de l'économie en Sarladais : bilan 2009 et perspectives 2010**

Enquête réalisée en avril 2010 avec le cofinancement de :

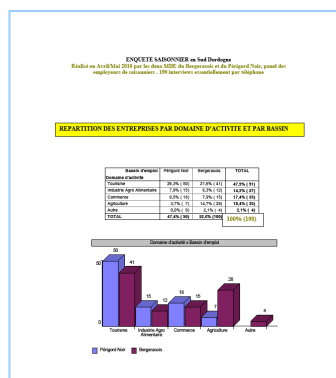
République Française
 Conseil Général de la Dordogne
 Sarlat la Canéda

**Bilan de l'année 2009 & Anticipations 2010 des entreprises des secteurs de l'industrie de la construction et du tourisme du bassin d'emploi de Terrasson**

Enquête réalisée en novembre 2009

<b>FICHE N° 1.1.4</b>	<b>Commande d'une étude à l'INSEE sur le travail saisonnier en Sud-Dordogne</b>	
<b>REFERENCES</b>	Réf. Axe	Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'actions
	Objet de l'action mise en place	Permettre au comité de pilotage Espace saisonniers de disposer d'une enquête qualitative et de données statistiques sur le travail saisonnier en Sud Dordogne, préalables à la démarche GTEC prévues dans la fiche action n°2 (p37)
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	<p>L'objet de l'étude sera de mettre en évidence l'existence de différentes saisons (périodes temporelles ciblées présentant un pic d'activité) d'activité, selon le moment de l'année et le secteur économique d'activité, avec les différences de bassins en Sud-Dordogne (Bergerac/Lalinde/Sarlat/Terrasson) . Le second objet sera de quantifier, qualifier et analyser le phénomène. La finalité de l'étude est de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- obtenir une analyse quantitative des établissements et salariés concernés, et qualitative des profils et de leurs problématiques : emploi, formation, hébergement, mobilité...</li> <li>- porter à connaissance des décideurs une photographie précise du travail saisonnier dans le sud de la Dordogne afin d'orienter les politiques publiques et les partenariats publics / privés dans ce domaine</li> <li>- mobiliser les acteurs économiques sur les problématiques de l'emploi (complémentarité des saisons et annualisation du temps de travail), de la formation (évolution et polyvalence des compétences, formation en intersaison), de l'hébergement (migrants), de la mobilité et les solutions à y apporter.</li> <li>- orienter le plan d'action des deux maisons de l'emploi du Périgord Noir et du sud Périgord, en relation avec les acteurs concernés regroupés au sein du comité de pilotage « espace saisonniers Périgord Noir » et mesurer le nombre de saisonniers enchaînant les saisons. En perspective la GTEC en axe 2 pour le Périgord Noir</li> </ul>	
<b>Descriptif (modalités de mise en oeuvre)</b>	<p>Les partenaires définissent conjointement l'angle d'analyse et le contenu de l'étude. L'INSEE procède aux exploitations statistiques des bases de données, met en œuvre les méthodes précisées en commun, réalise les illustrations nécessaires (cartes, tableaux et graphiques), procède à l'analyse des résultats et rédige la synthèse. La Maison de l'Emploi rédige un encadré à partir de résultats d'une enquête qualitative, menée à son initiative au 1<sup>er</sup> semestre 2010, sur 200 saisonniers et 190 employeurs. D'autres organismes pourront être amenés à écrire et signer un encadré portant sur un aspect plus spécifique éclairant le travail saisonnier. Il s'agira en particulier de la direction régionale de Pôle emploi et de la Mutualité Sociale Agricole. La coordination de la publication, la rédaction en chef et la production du document sont assurées par l'Insee. Le directeur de l'Insee Aquitaine est le directeur de la publication. L'INSEE prend en charge la conception de la maquette (PAO). Celle-ci sera remise par l'INSEE à la Maison de l'Emploi sous la forme de fichiers PDF haute et basse définitions, de façon à en permettre une impression de haute qualité et une diffusion numérique (option indesign pour des montages ultérieurs en PAO et excel pour la base de données).</p>	

<b>Contexte</b>	L'emploi saisonnier est une forme d'emploi importante en Dordogne et plus particulièrement dans le Sud du département autour de Bergerac, Sarlat et Terrasson. Des emplois sont ainsi générés dans l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire et le tourisme pris au sens large avec de nombreuses répercussions sur l'économie locale. C'est, pourquoi la Maison de l'Emploi, la Région Aquitaine et l'Insee décident de collaborer à la conception, la réalisation et la publication d'une étude sur le travail saisonnier couvrant le sud du département de la Dordogne.
<b>Publics cibles</b>	Décideurs économiques, politiques, organismes de formation, OPCA... et grans public pour la diffusion du document synthèse de l'INSEE
<b>Partenaires Collaborations attendues</b>	Le comité de pilotage de l'étude est composé de l'Insee, du comité de pilotage de l'espace saisonniers de la Maison de l'Emploi et des cofinanceurs (Etat et Région). Le comité est tenu régulièrement au courant de l'avancée des travaux et se réunira obligatoirement à mi-parcours et à la restitution de la prestation. Sous son autorité, un comité technique composé de représentants de la Maison de l'Emploi et de l'Insee assure le suivi de la conception et de la réalisation de l'étude. Il valide chaque production (textes, cartes, graphiques...) et veille au respect du calendrier.
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 10 partenaires mobilisés</li> <li>- 1 publication INSEE via internet et publication papier par la MDEPN</li> <li>- 1 enquête qualitative des deux MDE du PN et du Bergaracois,</li> <li>- 3 niveaux de diffusion : national avec l'INSEE, régional et local avec les partenaires</li> <li>- Impact de ces travaux (qui constituent une 1<sup>ère</sup> nationale car les données MSA n'étaient pas accessibles par l'INSEE dans le passé) sur les politiques territoriales : de l'Etat, de la Région, Pôle emploi, etc...</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	L'étude sera publiée au 3 <sup>ème</sup> trimestre 2011 dans la ligne éditoriale des « 4 pages » de l'Insee Aquitaine. Ce document devrait comporter vraisemblablement 8 pages. L'étude sera mise en accès libre sur les sites Internet de l'INSEE, <a href="http://www.INSEE.fr">www.INSEE.fr</a> et de la Maison de l'Emploi <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> . L'impression de la publication sera à la charge de la Maison de l'Emploi. Les résultats de l'étude feront l'objet d'une présentation conjointe devant la presse. A cette conférence de presse seront présents les organismes ayant rédigé un encadré. Le réseau national Alatras diffusera également ces résultats présentés lors des assises nationales
<b>Coût détaillé et financement</b>	Voir fiche récapitulative de l'action n°1



<b>FICHE N° 1.2</b>	<b>Du diagnostic au plan d'action</b>	
<b>REFERENCES</b>	<b>Réf. Axe</b>	Axe 1 – Développer une stratégie territoriale partagée : du diagnostic au plan d'action
	<b>Objet de l'action mise en place</b>	Définition et mise en œuvre d'un plan d'action annuel de la MDE en liaison avec les objectifs du SPEL, sur la base d'un diagnostic partagé
<b>Objectifs et résultats attendus</b>	Sur la base du diagnostic économique et social, de l'analyse du marché de l'emploi actualisée et partagée avec les acteurs locaux, du tableau de bord mensuel, des études thématiques, la MDE vise la construction de sa stratégie et de sa programmation annuelle sous le format d'un plan d'action multi-partenarial concerté, en concordance avec les objectifs du SPEL. Les projets et actions conduits par la MDE sont la concrétisation des réponses à apporter aux principales problématiques du territoire.	
<b>Descriptif (modalités de mise en oeuvre)</b>	<p>Le territoire couvert par le plan d'actions est le territoire de compétence de la Maison de l'emploi du Périgord Noir (146 communes).</p> <p><u>Phase 1- Organisation d'un séminaire multi partenarial</u> Le plan d'action annuel partagé de l'année N+1, porté par la MDE, sera basé sur les problématiques identifiées par le diagnostic analysé et priorisé avec les partenaires lors d'un séminaire partenarial conduit au 1<sup>er</sup> semestre. Les partenaires définiront également lors du séminaire leur niveau d'implication au côté de la MDE sur l'ensemble des projets retenus.</p> <p><u>Phase 2- Formalisation du plan d'action</u> La construction du plan d'action de la MDE se poursuivra par une phase de rédaction et d'échanges avec les membres du Bureau de la MDE pour approfondir et finaliser le travail réalisé avec les partenaires.</p> <p><u>Phase 3- Validation du plan d'action par les instances de la MDE</u> Le plan d'action n+1 sera, in fine, présenté et validé par le CA de la MDE en septembre avant d'être transmis à la DIRECCTE pour dialogue de gestion dans le cadre de la CPO. Puis validé et mis en œuvre au 01.01 de l'année suivante en liaison avec les objectifs du SPEL</p>	
<b>Contexte</b>	Un travail collectif a été engagé au 1 <sup>er</sup> semestre 2010 par la MDE avec ses partenaires lors de l'élaboration du projet MDE 2011-2014 pour identifier, dans le cadre du cahier des charges et des orientations fixées par son Bureau, les pistes de projets à conduire par la MDE sur la base des problématiques du territoire. Ce temps de travail a permis aux acteurs de bien repositionner les enjeux du territoire et de situer leurs actions et celles de la MDE dans ce cadre. Il est important de pouvoir, chaque année, avec les acteurs locaux, prendre ce temps de réflexion, de mise en cohérence avec le SPEL et de co-construction de stratégies et de projets d'actions.	



<b>Publics cibles</b>	<p>Plan d'action en faveur des publics suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Demandeurs d'emploi, salariés, scolaires, étudiants, fonctionnaires</li> <li>- Entreprises, établissements publics et parapublics</li> <li>- Acteurs de l'emploi et de la formation</li> </ul>
<b>Partenaires Collaborations attendues</b>	<p>Les membres du Conseil d'Administration de la MDE  Le SPE et les principaux partenaires opérationnels de la MDE  Service action économique et développement de la ville de Terrasson (valorisation dans la maquette budgétaire)</p>
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<p>1 plan d'action annuel de la MDEPN  1 plan d'action annuel du SPEL  10 participants au séminaire partenarial  Niveau de satisfaction du travail collectif par les participants au séminaire</p>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<p><u>avril 2011</u>  Organisation d'un SPEL sur les priorités 2011</p> <p><u>Septembre-octobre 2011</u>  Rédaction et formalisation du plan d'action de la MDE en 2012  Echanges avec les membres du CA de la MDE  Dialogue avec la Direccte aquitaine et Dordogne</p> <p><u>décembre 2011</u>  Validation du plan d'action 2012 par le CA de la MDE  Transmission officielle du plan d'action à la DIRECCTE, dialogue de gestion dans le cadre de la CPO</p>
<b>Coût détaillé et financement</b>	Voir fiche récapitulative de l'action n°1

Caractéristiques du Périgord Noir	Points forts	Points d'efforts	Priorités territoriales (enjeux et leviers)	Stratégie SPEL et plan d'action 2010
Une forte baisse du nombre des RSEARS	Les migrations d'actifs qui compensent	Favoriser la réussite des projets individuels	Le PAO de la Mission locale du Périgord Noir	Déclinaison en PN du plan d'action
Une économie rurale, résidentielle, et de services	Une offre de services aux personnes en constante progression	Une offre insuffisante au regard des besoins identifiés croissants	Le développement des SOAP et la professionnalisation des acteurs de services	Mise MDE des services aux personnes en cohérence avec la DIRECCTE
Une économie confrontée à des mutations importantes	Des secteurs (tourisme, BTP...) résistent bien	L'industrie est très exposée, l'agriculture et la forêt en mutation	la question de l'employabilité des demandeurs d'emploi est posée suite aux plans de revitalisation d'usage technique	Plusieurs initiatives en cours dont un chantier école plateforme formation maraîchage bio
Une économie saisonnière en constante adaptation	Les actions engagées en matière d'AAA, agriculture, tourisme	Professionnalisation des saisonniers, complémentarités d'activités, logement, mobilité, santé...	Le plan d'action de l'espace saisonniers et le partenariat de la source de l'emploi	Projet de commande d'une étude à l'INSEE si cofinancement Etat ou Région
1 emploi sur 4 n'est pas salarié	Un tissu entrepreneurial dense (agriculture, TPE)	L'accompagnement des licenciés économiques porteurs de projets	Les reprises de TPE et l'appui aux porteurs de projets	Commande soutenue par la Direccte à Périgord initiative «JOCes Dordogne»
Une sous qualification des DE et des jeunes	Une offre de formation initiale dynamique	des niveaux de qualification en moyenne trop faibles	Un besoin général d'augmentation des qualifications d. objectifs EN	Priorité aux contrats de professionnalisation Lien avec les développeurs des chambres
Une économie organisée en deux bassins complémentaires	- AIS et AIT, - Le réseau des points publics - les GE	Un tissu de TPE très rural, isolé, Des besoins de veille et anticipation des mutations	Une approche par anticipation des besoins économiques et sociaux	Plan d'action de la MDE + visites d'entreprises avec projets domants par le Sous-préfet
Une offre de formation professionnelle incomplète	Des filières (+ de filières (tourisme, agriculture...)) avec des opérateurs locaux	Une offre locale de formation à rapprocher des besoins locaux Des dispositifs d'orientation à valoriser	La territorialisation des politiques de formation et une meilleure coordination de la commande	Projet de plateforme bâtiment Chantier agriculture bio Commandes PPF + Pôle emploi
Un marché de l'emploi très morcelé	Le partenariat Pôle emploi / mission locale / MDEPN	Un taux de chômage élevé et des publics en difficulté	Renforcer les actions collectives et les partenariats au service d'objectifs partagés	Fournir de l'emploi à Saint en septembre + simulations d'entretien à Terrasson

Plan d'action du SPEL Périgord Noir pour 2010

## Axe 2 – Participer à l'anticipation des mutations économiques en Périgord Noir

---

### Gestion territoriale des emplois et des compétences

- ✓ Fiche 2 – Anticiper les pics saisonniers du tourisme, de l'agroalimentaire et de l'agriculture
- ✓ Fiche 3 – Sécuriser les parcours dans le bâtiment et travaux publics
- ✓ Fiche 4 – Assurer une veille économique et sociale en Terrassonnais

Ressources Humaines	Coût des 3 projets
<p><b>Axe 2 = 2,3 etp</b></p> <p>(soit 43 % des ressources humaines)</p> <p>+ pour l'action 4, le Service action économique et développement de la ville de Terrasson (valorisation dans la maquette budgétaire)</p>	<p>Action n°2 = <b>75 273 € / an</b></p> <p>Action n°3 = <b>48 698,14 € / an</b></p> <p>Action n°4 = <b>85 751,40 € / an</b></p> <p>Cf budgets détaillés pages suivantes</p>

FICHE N° 2	GTEC saisonniers (tourisme, IAA, agriculture)	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 2 – Participer à l'anticipation des mutations économiques
	Objet de l'action mise en place	Mettre en œuvre avec un réseau de partenaires un plan d'action territorial emplois - compétences en faveur des activités « saisonnières » du Périgord Noir : le tourisme (incluant au sens large commerce et services), l'agriculture et l'agro-alimentaire
Objectifs et résultats attendus	<p>Grâce à une démarche de veille collective et d'enquêtes (certaines étant déjà réalisées), les objectifs pluriannuels seront les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>ACTION 1 : ACCROITRE LA LISIBILITE ET LA VISIBILITE DES METIERS SAISONNIERS</b> Le constat est accablant : les métiers saisonniers sont bien souvent considérés par les salariés comme des « métiers subits » alors que ce sont des métiers de professionnels, appelant la maîtrise de compétences importantes. Ils sont rarement « choisis », ce qui conduit à des parcours « par défaut ». L'objet de cette action sera d'informer tous les publics sur la diversité des métiers de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie agroalimentaire, sur les formations professionnelles dédiées, initiales et continues. Il s'agira également de porter à connaissance du public, des entreprises et des décideurs les résultats de deux enquêtes conduites en sud Dordogne (Bergeracois+Périgord Noir) sur le travail saisonnier : l'une quantitative réalisée par l'INSEE et la seconde qualitative réalisée par les deux maisons de l'emploi auprès de 200 employeurs et 200 saisonniers.</li> <li>- <b>ACTION 2 : ELABORER UN LIVRET DE COMPETENCES</b> La Charte du Travail Saisonnier élaborée par l'Etat et les partenaires sociaux de l'hôtellerie il y a 4 ans, est en cours d'actualisation. Elle sera élargie à d'autres secteurs d'activité (les loisirs touristiques, l'industrie agroalimentaire, l'agriculture) et complétée par un livret de compétences : à l'issue de chaque contrat l'employeur pourra compléter le livret en indiquant les tâches exercées et maîtrisées afin de favoriser les passerelles entre les saisons où des savoir-faire « transversaux » sont demandés (hygiène et sécurité...). L'action expérimentale en 2011 s'appuiera sur une cinquantaine d'entreprises « tests » en Périgord Noir.</li> <li>- <b>ACTION 3 : RENFORCER LES COMPLEMENTARITES TOURISME/IAA DES SAISONNIERS POLYVALENTS</b> Une démarche entre le tourisme et l'industrie agroalimentaire permettra de mesurer les compétences attendues par les différents secteurs, les calendriers de saisons, les complémentarités possibles... Mise en œuvre expérimentale dans une grande entreprise IAA du Sarladais.</li> <li><b>ACTION 4 : ANNUALISATION - DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES</b> Les exemples d'annualisation du travail sont réels, même s'ils sont « timides » par rapport à l'attente légitime des saisonniers : groupements d'employeurs, complémentarité d'activités au sein d'une entreprise, saisons été/hiver, etc... Des fiches « témoins » seront rédigées et diffusées largement pour démontrer aux employeurs et salariés que c'est possible et</li> </ul>	

	<p>identifier les appuis pour y parvenir.</p> <p>- <b>ACTION 5 : INNOVER SUR LES FORMATIONS</b></p> <p>La formation professionnelle est globalement insuffisante en Périgord Noir dans les métiers saisonniers : l'offre est trop souvent éloignée, les salariés peu mobiles, les employeurs et demandeurs d'emploi pas toujours motivés. L'innovation peut « bousculer » les représentations et les habitudes.</p>
<p>Descriptif (modalités de mise en oeuvre)</p>	<p>Le dispositif s'appuiera sur le potentiel du comité de pilotage Espace saisonniers pour détecter en amont les questions relatives à l'évolution des métiers, des emplois, des compétences, des effectifs dans trois secteurs d'activité (tourisme, agriculture et IAA) et évaluer / anticiper les risques d'écart entre besoins et ressources sur un plan qualitatif et quantitatif. Le comité définira des règles et moyens facilitant l'ajustement. Concernant le volet individuel, l'agent animant l'espace saisonnier sera chargée de favoriser l'employabilité des saisonniers qui le souhaiteront dans le cadre de leur parcours professionnel. Des liens ont été tissés avec la MDE du Bergeracois pour une action intitulée « Sud Dordogne » soutenue par le Conseil régional. Elle comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ une enquête qualitative commune réalisée en mai juin 2010 auprès de 190 employeurs et 200 saisonniers. Elle sera restituée en fin d'année et servira de base aux travaux 2011 à 2014.</li> <li>○ Une étude est actuellement négociée avec l'Insee et la Région (à restituer en sept 2011)</li> <li>○ Il y a enfin le projet d'organisation commune des assises nationales du saisonnier avec le réseau national ALATRAS (en 2012)</li> </ul> <p>Le fonctionnement du comité de pilotage Espace saisonniers et les ressources partagées des partenaires étant jugé satisfaisants pour porter les actions de terrain, l'effort consistera en 2011 à mobiliser un appui méthodologique externe formalisant / professionnalisant tout ce qui est déjà entrepris en une GPEC territoriale (en liaison avec la démarche GTEC bâtiment cf fiche n°3). La Région aquitaine a exprimé un grand intérêt sur ce point. Il sera déterminant d'évaluer au global les actions afin de s'assurer de leur efficience, et si nécessaire réajuster des modalités ou contenus.</p>
<p>Contexte</p>	<p>La spécificité saisonnière du Périgord Noir est observable dans les chiffres de la demande et de l'offre d'emploi qui ont les plus fortes amplitudes d'Aquitaine. La DEFM diminue chaque année entre janvier et juin tandis que les offres déposées croissent d'autant, puis c'est l'inverse au 2<sup>ème</sup> semestre. Le taux d'emplois saisonniers dans l'enquête annuelle BMO est le plus élevé d'aquitaine. L'orientation vers des emplois saisonniers est essentiellement par défaut, faute de solution alternative et de projet professionnel. Pour palier les difficultés structurelles liées à ce fait économique et en faire des atouts, un comité de pilotage dédié aux activités saisonnières mobilise en Périgord Noir depuis 2004 syndicats d'employeurs et de salariés, acteurs de l'emploi et de la formation, chambres consulaires, OPCA, collectivités. Ensemble, ils définissent chaque année depuis 2007 un plan d'action et mobilisent des ressources afin d'atteindre les objectifs partenariaux. Entre 2007 et 2010, durée de la 1<sup>ère</sup> convention avec la DGEFP, ils ont pris des initiatives opérationnelles qui ont créé de la légitimité et de l'expertise Cf bilans annuels en ligne sur le site <a href="http://www.mdepn.com/saisonniers">www.mdepn.com/saisonniers</a> en bas de la page « saisonniers » <a href="#">compte</a></p>

	<p><a href="#">rendu d'activité 2009</a> <a href="#">compte-rendu d'activité 2008</a> <a href="#">compte-rendu d'activité 2007</a> <a href="#">Objectifs 2007</a></p> <p>Ces travaux ont identifié des points d'efforts importants : il y a une vraie difficulté à chiffrer les volumes d'entreprises et de salariés concernés. C'est pourquoi il a été décidé de porter une étude « sud Dordogne » commandée à l'INSEE en liaison avec le Conseil Régional d'Aquitaine (cf axe 1). Le contexte c'est aussi la difficulté à mobiliser les travailleurs saisonniers sur la formation professionnelle continue, à systématiser la remise du BIAF en fin de contrat, à faire cosigner la charte employeurs/salariés, à étendre cette charte déjà validée en Dordogne par le tourisme au commerce et à l'agroalimentaire. Il est difficile de mobiliser l'agro-alimentaire dans une approche collective et d'anticipation, tous les établissements n'employant pas systématiquement de la ressource saisonnière.</p>
Publics cibles	<p>Travailleurs saisonniers, Entreprises des secteurs ayant des pics d'activité répétitifs d'une année sur l'autre, impliquant les RH (annualisation, recrutement de saisonniers, polyvalences...)</p>
Partenariats et collaborations attendues	<p>Depuis 2004, un comité de pilotage dédié aux activités saisonnières mobilise syndicats d'employeurs et de salariés, acteurs de l'emploi et de la formation, chambres consulaires, OPCA, collectivités, pour définir un plan d'action annuel et mobiliser des ressources afin d'atteindre les objectifs partenariaux. Le comité est animé par la maison de l'emploi. Composition : une vingtaine de membres coprésidés par Y. Eveno secrétaire général de la CGDT Dordogne et J.L. Bousquet président de l'UMIH Dordogne.</p> <p>Partenariats renforcés avec le Conseil Régional d'Aquitaine (MFE et direction du tourisme) et avec la MDE du Bergeracois. Partenariat à développer avec PAMID (M. Vezole)</p> <p>Appui d'un expert extérieur (cf fiche n°3). Cette fiche action est liée à la fiche action 8.1.2 sur un projet d'observatoire local des principaux métiers exercés en Périgord Noir, sous tension et à enjeux. La méthode employée sera modélisée par un comité de pilotage aidée notamment de l'expert conventionné sur les actions 2 et 3.</p>
Indicateurs de suivi de réalisation	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ La réalisation des 5 fiches actions de la GTEC</li> <li>▪ 10 partenaires associés à la démarche</li> <li>▪ Les publications annoncées</li> <li>▪ Evaluation quantitative et qualitative à construire avec les partenaires du projet pour mesurer l'impact du dispositif et sa plus value</li> </ul>
Calendrier prévisionnel	2011 à 2014

## Action n°2 : GTEC saisonniers

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>44 918,06 €</b>		
<i>1,24 etp sur l'action "espace Saisonniers" et GTEC</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>13 599,80 €</b>	<b>Etat</b>	<b>19 914,69 €</b>
Commandes extérieures étude INSEE	8 890 €		
Déplacements et frais de missions	3 709,80 €	<b>FSE</b>	<b>31 296,84 €</b>
Frais d'envoi étude INSEE et divers	1.000 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>16 755,14 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	2 086,76 €		
Loyers et charges locatives	6 909,50 €	<b>Autofinancement territorial (30%) :</b>	<b>24 061,47 €</b>
Maintenance	231,86 €		
Assurances	741,96 €	<i>Dont Conseil Régional d'Aquitaine "espace Saisonniers"</i>	<i>12 000,00 €</i>
Documentation spécialisée	231,86 €	<i>Dont Collectivités locales</i>	<i>12 061,47 €</i>
Expert Comptable & Com aux comptes	2 040,39 €		
Internet / volet saisonniers site mdepn	602,84 €		
Frais d'envois	385,59 €		
Frais télécommunication	2 782,35 €		
Services bancaires	347,79 €		
Cotisation AVE	394,24 €		
<b>TOTAL ACTION N°2</b>	<b>75 273 €</b>	<b>TOTAL ACTION N°2</b>	<b>75 273 €</b>

FICHE N° 3	Sécurisation des parcours dans le bâtiment et les travaux publics	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 2 – Participer à l'anticipation des mutations économiques
	Objet de l'action mise en place	Mettre en œuvre une gestion territoriale des emplois et des compétences dédiée au secteur du BTP, à l'échelle du Périgord Noir, en prenant appui sur la dynamique créée par l'ouverture d' une plateforme de formation dédiée aux métiers du bâtiment à Sarlat au 2 <sup>ème</sup> semestre 2012.
Objectifs et résultats attendus	<p>➤ Grâce à une démarche de veille collective et d'enquêtes (certaines étant déjà réalisées), il s'agira de mieux anticiper les besoins futurs des entreprises du secteur : besoins en formation, impact de la pyramide des âges, évolution des savoir-faire / des matériaux et techniques... Il est prévu la visite de 50 entreprises par an aboutissant à autant d'actions (possibilité de plusieurs actions par entreprise et d'autres visites sans action immédiate)</p> <p>➤ les dispositifs emploi-formation existants seront optimisés, notamment grâce à la plateforme de formation professionnelle qui sera l'outil territorial de proximité autour duquel se greffera un bon nombre d'actions. La démarche prendra en compte les évolutions importantes issues du BTP : écoconstruction, contraintes de la commande publique (HQE, réglementations diverses), développement de la sous-traitance, morcellement du tissu des TPE : il est prévu en transversal au moins 2 actions partenariales par an</p> <p>➤ Objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Accroître l'adéquation offre -demande de travail en liaison avec les acteurs de l'emploi</li> <li>• renforcer la mobilité professionnelle et sécuriser les parcours (pénibilité)</li> <li>• mettre en place des actions collectives de formation (un indicateur très important pour cette fiche n°3) avec notamment la promotion des mentions complémentaires très recherchées par le bâtiment</li> <li>• favoriser les transferts de compétences (tutorat, relance de l'apprentissage et des contrats de professionnalisation...);</li> <li>• partager les compétences entre entreprises</li> </ul> <p>Lien avec la fiche n°8-2</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ sur l'orientation professionnelle : la semaine de l'orientation en janvier 2011 comprendra un volet fort « éco-construction » par le biais d'un salon innovant en liaison avec la profession et la communauté de communes du Sarladais (agenda 21)</li> <li>○ sur un projet d'observatoire local des principaux métiers exercés en Périgord Noir, sous tension et à enjeux.</li> </ul>	

<b>Descriptif (modalités de mise en oeuvre)</b>	<p>Le comité de pilotage partenarial de la future GTEC existe déjà : il réunit les cofinanceurs de la plateforme (Europe, Etat, Région, collectivités locales), les futurs opérateurs (Idcpro, Afp, Capeb, CFA bâtiment, Education nationale pour citer les principaux), des représentants locaux du BTP et les acteurs de l'emploi-formation-insertion (MFE sud Dordogne, Mission locale, Pôle emploi, ACI la main forte...). Il pourra selon les besoins être complété.</p> <p>Ce comité mutualise des moyens conséquents pour le portage du projet « plateforme » et souhaite faire appel dans le cadre de la MDE à un prestataire extérieur en 2011 et 2012 pour structurer et coordonner la démarche GTEC proposée pour 2011 à 2014</p> <p>Les moyens engagés seraient pour la MDE entre 2011 et 2014 de 0,44 ETP de la MDE + une commande extérieure : un consultant (pour 2011 et 2012) qui apportera une expertise sur la formalisation puis l'accompagnement à une GPEC territoriale (pour mieux maîtriser l'« outillage » : diagnostic, référentiels métiers / compétences, entretiens et enquêtes, base de données bilans professionnels, etc) – Il est prévu sur ce point le partenariat financier de la région aquitaine.</p> <p>En 2012 et suivant, une commande pourrait être passée sur l'appui au démarrage puis au développement de la plateforme (structure gestionnaire association P.Denoix), en coordination également avec la Région.</p> <p>Des moyens complémentaires seront mobilisés pour la gestion et le développement de la plateforme de formation bâtiment (hors budget MDE, compte annexe de l'association P.Denoix)</p>
<b>Contexte</b>	<p>La mise en place à compter de 2011 d'une GTEC bâtiment constituera une année charnière après la phase 2007 à 2010 qui a vu se succéder sur le territoire pour le bâtiment des chantiers écoles (2007 et 2008), une enquête sur les besoins (2007 en entreprises, approfondie en 2008 sur le volet apprentissage), le portage du projet de plateforme (2008 à 2010, le chantier démarrant début 2011), la clause sociale sur chantiers publics (2010), des actions collectives depuis 2007 (journées de recrutements, appui apprentissage, bourse, promotion des bonnes pratiques GRH) et une réflexion en cours sur l'offre de formation professionnelle à proposer et son financement.</p>
<b>Publics cibles</b>	<p>Entreprises et salariés Acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation</p>
<b>Partenariats et collaborations attendues</b>	<p>Comité de pilotage existant composé des représentants des professionnels (CAPEB, FFB, chambre de métiers), de la formation professionnelle (IDCPro, AFPA, CFA bâtiment, Education nationale, MFE du CRA), acteurs de l'emploi (Mission locale, Pôle emploi, GEIQ bâtiment, agence interim, ACI La Main Forte) et les cofinanceurs de la plateforme de formation dédiée aux métiers du bâtiment (conseil régional, Etat, collectivités)</p>



<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 50 entreprises et 100 salariés impliqués</li> <li>▪ 10 partenaires associés à la démarche</li> <li>▪ 1 ouverture de la plateforme bâtiment en oct 2012</li> <li>▪ 10 sessions de formation professionnelle en Périgord Noir à compter de 2012/2013, dont 2 actions expérimentales fin 2011 (démarrage de l'action)</li> <li>▪ 1 évaluation quantitative et qualitative à construire avec les partenaires du projet pour mesurer l'impact du dispositif et sa plus value</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionne I</b>	2011 à 2014, avec un accompagnement prestataire méthode GTEC uniquement sur 2011 et 2012

<b>Action n°3 GPEC territoriale BTP (dont plateforme bâtiment)</b>			
<b>CHARGES</b>		<b>PRODUITS</b>	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>20 036,39 €</b>		
<i>0,44 etp chargée entreprises</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>22 716,38 €</b>	<b>Etat</b>	<b>12 796,47 €</b>
Commandes extérieures prestataire spécialisé en GTEC	20 000,00 €		
Publications	1 400,00 €	<b>FSE</b>	<b>22 860,64 €</b>
Déplacements et frais de missions	1 316,38 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>5 040,28 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	740,46 €	<b>Autofinancement territorial :</b>	<b>13 041,03 €</b>
Loyers et charges locatives	2 451,76 €		
Maintenance	82,27 €	<i>Dont Conseil Régional d'Aquitaine mission expert GTEC</i>	10 000,00 €
Assurances	263,28 €		
Documentation	82,27 €		
Expert Comptable & Com aux comptes	724,01 €	<i>Dont collectivités locales</i>	3 041,03 €
Internet / volet GTEC à créer sur le site MDE	213,91 €		
Frais d'envois	136,82 €		
Frais télécommunication	987,28 €		
Services bancaires	123,41 €		
Cotisation AVE	139,89 €		
<b>TOTAL ACTION N°3</b>	<b>48 698,14 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>48 698,14 €</b>

<b>FICHE N° 4</b>	Accompagner la stratégie de diversification économique du territoire <b>Veille économique et sociale en Terrassonnais</b>	
<b>REFERENCE S</b>	<b>Réf. Axe</b>	Axe 2 – Participer à l'anticipation des mutations économiques
	<b>Objet de l'action mise en place</b>	Gestion prévisionnelle des ressources humaines par le repérage de « situations actives » d'entreprises

<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ période d'exécution</li> <li>▶ objectifs visés, résultats attendus</li> <li>▶ moyens prévus, modalités de mise en œuvre de l'action</li> <li>▶ méthodes, outils utilisés</li> </ul>	<p style="text-align: center;">de 01/01/2011 à 31/12/2011 inclus</p> <p style="text-align: center;"><b>4.1-Veille et développement économique en Terrassonnais</b></p> <p>Le bassin de Terrasson est le plus industrialisé du département de la Dordogne. Doté d'entreprises exportatrices et développant des hautes technologies, il est arrivé en fin de cycle de développement industriel et résiste relativement bien à la crise. Depuis une quinzaine d'année, les élus se sont efforcés d'apporter plusieurs autres cordes à l'arc du développement économique du bassin, notamment en développant le tourisme, le commerce, les services et l'artisanat.</p> <p>Le service Action Economique et Développement de la mairie de Terrasson est organisé de telle sorte que tout projet de création, de développement, toute défaillance d'entreprise sur le territoire devrait être porté à sa connaissance. Cette <b>veille économique et sociale</b> accompagne la stratégie de diversification économique du territoire. L'objectif est de mettre en œuvre <b>un dispositif de repérage systématique de « situations actives » animé par la MDE</b> auprès des entreprises afin de recenser, d'accompagner les chefs d'entreprises et les porteurs de projets de développement vers les interlocuteurs compétents.</p> <p>Ce positionnement lui permet d'être à la source de l'information et d'identifier les situations actives au plus tôt et de présenter l'offre de service du territoire. Ce dispositif inscrit la MDE dans <b>une démarche complémentaire et innovante de gestion prévisionnelle des Ressources Humaines à l'échelle de situations économiques individualisées par entreprise.</b></p> <p>Le repérage systématique des « situations actives », permet d'identifier et de cibler <b>les entreprises « en mouvement »</b> afin de leur proposer une <b>offre de service adaptée</b> et de les accompagner dans <b>la gestion prévisionnelle des ressources humaines.</b></p> <p><b><u>1. Repérer les situations actives, traiter et analyser les informations obtenues auprès des « capteurs » :</u></b></p> <p>La MDE anime et coordonne un réseau de « capteurs ».</p> <p>Les principaux capteurs :</p>
--	---

- Les collectivités : services économiques, urbanisme
- L'Espace Economie Emploi de Terrasson
- Les chambres consulaires (CCI, CM24, CRDA du Périgord Noir)
- La Mission locale du Périgord noir
- Pôle Emploi
- Les agences d'intérim (Adecco, Renstadt, Adéquat Best)
- Les centres de formation (Insup, Afpa, Creder, PBC, Ligue 24, Greta, CIBC...)
- Les associations locales : l'Association Interprofessionnelle du Terrassonnais, Interm'aide24, Périgord Ressources, Aquilim, PAMID...)
- Les médias (Cristal FM, Sud Ouest, La Montagne ...)
- Les représentations de salariés et d'employeurs
- Les banques
- Les experts comptables

Le réseau des capteurs traite, mutualise et analyse les informations. obtenues puis qualifie et valide les situations actives.

Exemples de situations actives :

ANTICIPATION DEPART A LA RETRAITE  
 ANTICIPATION REMPLACEMENT D'UN SALARIE  
 CHANGEMENT DE DIRECTION  
 DEVELOPPEMENT D'ACTIVITE  
 INSTALLATION SUR LE BASSIN D'EMPLOI  
 REPRISE D'ENTREPRISE  
 REMPLACEMENT D'UN SALARIE  
 REPRISE DE SAISONNALITE  
 PLAN DE FORMATION  
 CESSATION D'ACTIVITE  
 MAINTIEN D'ACTIVITE  
 BAISSSE D'ACTIVITE  
 AGRANDISSEMENT  
 DEMENAGEMENT  
 DEPOT DE BILAN  
 ANTICIPATION CHANGEMENT DE PROPRIETAIRE  
 CHANGEMENT D'ENSEIGNE  
 DIVERSIFICATION EVOLUTION DES ACTIVITES DE L'ENTREPRISE  
 ANTICIPATION DES RECRUTEMENTS  
 PROJET DE DEMENAGEMENT  
 PROJET D'INSTALLATION ENTREPRISE  
 ENQUETES PUBLIQUES  
 CONSTRUCTION D'UN BATIMENT  
 RECHERCHE D'INFORMATION SUR LES AIDES A L'EMBAUCHE  
 RECHERCHE DE NOUVEAUX MARCHES  
 PROJET D'AGRANDISSEMENT

## **2. La MDE mobilise ses partenaires et propose aux entreprises un ou plusieurs plans d'action en réponse aux besoins décelés**

L'animation du réseau des partenaires conduite par la MDE, permet de mobiliser les acteurs du développement et de l'accompagnement vers l'emploi et de répondre aux besoins des entreprises par anticipation en proposant la mise en œuvre d'un ou plusieurs plans d'actions pour lequel chaque partenaire apportera son expertise, dans le cadre d'une recherche permanente de complémentarité.

Exemple de plan d'action :

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE DANS  
L'ANALYSE DE LA SITUATION  
ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DU PLAN  
DE FORMATION  
ACCOMPAGNEMENT AU RECLASSEMENT  
ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE POUR UN  
DEMARRAGE REUSSI DE SON ACTIVITE SUR LA  
BASSIN D'EMPLOI  
ACCOMPAGNEMENT RESSOURCES HUMAINES  
MISE EN RELATION PARTENAIRES  
RECHERCHE DE FINANCEMENT  
RECHERCHE DE GERANT  
RECHERCHE DE LOCAUX  
SOUTIEN A L'ACTIVITE  
SUIVI DE L'ENTREPRISE  
SUIVI FINANCIER  
ACCOMPAGNEMENT DE L'ENTREPRISE POUR SON  
EXTENSION

## **3. La Maison de l'emploi prend en charge les plans d'action relevant de la gestion prévisionnelle des ressources humaines (avec ses partenaires : Pôle Emploi, Mission Locale, DIRECCTE, Espace Economie Emploi ...) et met en œuvre les partenariats spécifiques :**

Exemple de plan d'action :

ACCOMPAGNEMENT AU RECRUTEMENT (pôle emploi)  
ACCOMPAGNEMENT A LA REALISATION DU PLAN  
DE FORMATION  
ACCOMPAGNEMENT AU RECLASSEMENT  
ACCOMPAGNEMENT A L'INGENIERIE D' ACTIONS DE  
FORMATION COMBINEES A DES SITUATIONS DE  
CHOMAGE PARTIEL

Objectifs : 90 plans d'action en 2011

Moyens humains : 0.40 ETP chargée de mission MDE

0.1 ETP directeur de la MDE

0.06 ETP chargé de gestion comptable

## 4.2-Animation et coordination de la pépinière des métiers

Plus spécifiquement, l'action vise aussi à favoriser le développement de l'artisanat : La Ville de Terrasson met à disposition, des créateurs et repreneurs d'entreprise, 3000 m<sup>2</sup> de locaux professionnels « la pépinière des métiers ».

Au cœur de la pépinière, la Ville de Terrasson met à disposition de l'action un espace de 500 m<sup>2</sup> constitué de locaux administratifs partagés et d'un espace de formation (théorique et technique).

L'espace mis à disposition par la Ville de Terrasson deviendra un lieu ressource pour l'ensemble des entreprises artisanales du territoire.

La Maison de l'emploi du Périgord Noir s'appuie sur la capacité d'expertise en gestion de ressources humaines de l'Espace Economie Emploi de Terrasson. Elle lui passe commande pour l'animation de cet espace « Ressource », afin de mettre en œuvre un volet «développement des ressources humaines» de la pépinière des métiers, à destination des entreprises, de leurs salariés et des demandeurs d'emploi. Ce volet recouvre notamment la GPEC individualisée, la mise en œuvre d'actions de formation continue, la promotion de l'alternance, la législation du travail,

L'action comprend, pour chaque entreprise présente sur le site :

### 1. L'analyse des besoins

Objectif : Réalisation de deux entretiens annuels (initial et intermédiaire) pour 15 entreprises.

Proposition et validation d'un plan d'action annuel portant sur :

- l'accompagnement en ressources humaines
- les actions de formation.

### 2. La mise en œuvre du plan d'action annuel par entreprise

Objectif : 10 plans d'action par an, pour 10 entreprises, comprenant chacun un volet recrutement et un volet formation.

### 3. La mise en œuvre et l'animation d'une session de formation «interentreprises» par an.

### 4. La sensibilisation des entreprises aux obligations liées à l'hygiène, la sécurité

Objectif : mise en place et animation d'une session d'information par an, pour 10 entreprises.

### 5. La valorisation de l'apprentissage et des métiers de l'artisanat et du bâtiment

Objectif : associer les entreprises à une journée, en 2011, de sensibilisation aux métiers de l'artisanat, par l'accueil de scolaires et de demandeurs d'emploi.

► prestataires externes

**Espace Economie Emploi du Terrassonnais**

- ▶ partenariat envisagé pour la mise en œuvre de l'action

**DIRECCTE**

**Pôle Emploi**

**Mission Locale**

**Organismes de formation**

**Ville de Terrasson (Service Action Economique et Développement)**

**Chambres consulaires**

**Centres de Formation des Apprentis**

**Groupement d'employeurs**

**Association Interprofessionnelle du Terrassonnais**

## Complément d'information sur la pépinière des métiers

La ville de Terrasson est propriétaire d'un site industriel sur 5 ha et 14 000 m<sup>2</sup> couverts, acquis à la Seita après fermeture et 60 licenciements. Elle a transformé le site en pépinière d'entreprises et y a accueilli à ce jour 51 entreprises en flux, créant 331 emplois. En stock, 21 entreprises y résident aujourd'hui, représentant 178 emplois.

S'agissant d'entreprises en phase de création et de développement, la Ville de Terrasson a souhaité apporter un soin tout particulier à leur accueil et souhaite optimiser à la fois les conditions techniques d'installation et leur accompagnement.

C'est ainsi qu'un investissement conséquent de l'ordre de 600 000 € HT entre en phase travaux fin 2010, avec le soutien du Conseil Général de la Dordogne, de la Région Aquitaine, de l'Etat (à travers le plan de revitalisation Altadis) et de l'Europe (feader).

Cet investissement répond à plusieurs objectifs :

- aménager des ateliers
- garantir le respect de la réglementation en matière d'équipements sociaux
- aménager un espace administratif partagé
- aménager un espace dédié à l'accompagnement dans la gestion des ressources humaines et plus particulièrement à la formation théorique et technique.

Le projet a fait l'objet d'une étude de faisabilité préalable réalisée par la chambre des métiers de la dordogne.

La maison de l'emploi mobilise ses moyens pour mettre en œuvre une démarche complète d'accompagnement des ressources humaines des entreprises de la pépinière, s'appuyant notamment sur le service action économique et développement de la ville de Terrasson et l'Espace Economie Emploi.

La ville de Terrasson mettra à disposition ses installations dédiées sur site ( bureaux, salles de formation, espace de formation technique).



**Action n°4 Appui aux TPE du Terrassonnais  
(veille active & pépinière des métiers)**

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>36 469,42 €</b>		
<i>0,62 etp chargée entreprises</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>40 863,87 €</b>	<b>Etat</b>	<b>24 435,82 €</b>
Contributions en nature directeur développement économique ville de Terrasson	11 000,00 €		
Commandes extérieures	28 000,00 €	<b>FSE</b>	<b>35 806,57 €</b>
Déplacements et frais de missions	1 863,87 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>8 418,11 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	1 048,43 €		
Loyers et charges locatives	3 471,47 €	<b>Autofinancement territorial (30%) :</b>	<b>25 509,01 €</b>
Maintenance	116,49 €		
Assurances	372,77 €		
Documentation	116,49 €	<i>Dont collectivités locales</i>	<b>14 509,01 €</b>
Expert Comptable & Com aux comptes	1 025,13 €	<i>Dont contributions en nature ville de Terrasson</i>	<b>11 000,00 €</b>
Internet / volet GTEC à créer sur le site <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a>	302,88 €		
Frais d'envois	193,73 €		
Frais télécommunication	1 397,91 €		
Services bancaires	174,74 €		
Cotisation AVE	198,07 €		
<b>TOTAL ACTION N°4</b>	<b>85 751,40 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>85 751,40 €</b>

## Axe 3 - Contribuer au développement de l'emploi local


### Faciliter l'accès au marché du travail local et sa connaissance

- ✓ Fiche 5 Agir au service des partenaires, par des outils collectifs :
  - Fiche 5.1 – Forums de l'emploi et simulations d'embauches
  - Fiche 5.2 - Promotion de l'emploi dans la filière des services aux personnes (SOP)
  - Fiche 5.3 – Proposer un dispositif de communication partagée
- ✓ Fiche 6 - Promotion/sensibilisation à la création-reprise d'entreprise et au statut d'autoentrepreneur
- ✓ Fiche 7 - Accroître la visibilité du marché du travail local

Ressources Humaines	Coût projets
<p><b>1,56 ETP</b> soit 29 % des ressources humaines + pour la fiche action n°6, le Service action économique et développement de la ville de Terrasson (valorisation dans la maquette budgétaire)</p>	<p>Action n°5 = 76 526,23 € / an</p> <p>Action n°6 = 53 487,70 € / an</p> <p>Action n°7 = 19 092,60 € / an</p> <p>Cf budgets détaillés à la suite des fiches projets</p>

FICHE N°5		Forums de l'emploi et simulations d'embauche	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 3 – Contribuer au développement de l'emploi local	
	Objet de ction mise en place	Permettre aux acteurs de l'économie, de l'emploi, de la formation et de l'insertion de communiquer collectivement sur leur offre, de mieux se faire connaître du public et d'optimiser leurs moyens par des actions communes au service de leurs objectifs et missions	
Objectifs	5.1	<p>la MDE pilotera et organisera chaque année avec Pôle emploi et Mission locale :</p> <p>sur mandat du SPE, trois forums de l'emploi : deux en mars (à Sarlat et Terrasson) et un en septembre (à Sarlat) pour favoriser les recrutements en direct : présence attendue pour l'ensemble des manifestations de 1.500 visiteurs, 80 entreprises recrutant en direct, 500 postes à pourvoir, plusieurs stands de partenaires communiquant sur leur offre de service : PE, ML, MFE, Fongecif... La MDE appuiera notamment les journées « Jobs d'été » et « promotion de l'apprentissage » organisées par la Mission locale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ des simulations d'entretiens d'embauche à l'automne à Terrasson. Le dispositif comprend une préparation et évaluation à l'entretien individuel d'embauche (cf description page 54 et suite)</li> <li>✓ le mois des services aux personnes. Cette animation sera organisée dans le cadre du plan départemental des SOAP, en fonction des objectifs de la Direccte Autres champs possibles : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Faire découvrir la palette de métiers existants dans les services à la personne et les formations accessibles : Informer, sensibiliser le public, Susciter des vocations, Objectiver et construire un projet professionnel dans ce secteur</li> <li>• Mieux faire connaître les dispositifs favorisant la professionnalisation des salariés des SOP : Apporter un appui technique aux acteurs locaux et partenaires. Sécuriser les parcours des débutants et professionnaliser les salariés de ce secteur d'activité</li> </ul> </li> <li>✓ une communication partenariale : animation et développement du site internet <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> avec une moyenne de fréquentation de 4.000 internautes différents chaque mois et 400.000 pages lues par an; une @lettre mensuelle sur l'économie et l'emploi adressée à 4.000 destinataires + des envois mèls thématiques/partenariaux (promo apprentissage, semaine handicap...), des publications papiers spécialisées (création/reprise, SOP, guide saisonnier...= liste page 10)</li> </ul>	
	5.2		



	<p>également mises en ligne; des animations terrain diverses suivant les opportunités de partenariats.</p>
<p><b>Descriptif</b> 5.1 5.2 5.3</p>	<p><b>Pour organiser et piloter annuellement 3 forums de l'emploi</b>, la MDE et ses partenaires mobiliseront des moyens humains afin de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ préparer puis exécuter les décisions du comité de pilotage</li> <li>✓ mettre en œuvre le plan de communication</li> <li>✓ organisation technique, logistique et transport</li> <li>✓ mobilisation des entreprises et du public</li> <li>✓ Evaluation de l'action</li> <li>✓ Pour les simulations d'embauche (cf description page 54)</li> </ul> <p>L'action en faveur des SOP est réalisée sous le pilotage de l'UT Direccte avec l'appui des 23 structures spécialisées</p> <p>Toutes les actions de communication sont partenariales et ont pour objectif de valoriser l'offres des partenaires et les actions communes. Rédaction et mis en page des documents en interne par la MDE (avec un agent formé sur le logiciel IN DESIGN), visas des partenaires concernés, utilisation de leurs logos, si impression c'est souvent en externe, diffusion des publications par les partenaires et la MDE. L'utilisation d'internet est généralisée pour diminuer les coûts</p>
<p><b>Contexte</b></p>	<p>Cette fiche action se situe dans le droit fil de ce qui est réalisé depuis 2007 par la MDE au service de ses partenaires, avec un consensus général sur les objectifs et moyens, en liaison avec les objectifs du SPEL</p>
<p><b>Publics cibles</b></p>	<p>Tous publics, demandeurs d'emploi, chefs d'entreprise, familles pour les SOP...</p>
<p><b>Partenariats et collaborations attendues</b></p>	<p><b>Partenaires sur la mobilisation des publics</b> : Pôle Emploi, Mission locale, structures de l'IAE, groupements d'employeurs, Fongecif... etc.</p> <p><b>Partenaire sur les forums</b> : Mission locale et Pôle Emploi gèrent la collecte des offres d'emploi en amont et assurent la mise en relation sur l'événement. C'est essentiellement la MDE qui mobilise les entreprises (cf bilan depuis 2007).</p> <p><b>Réseaux d'entreprises</b> : association interprofessionnelle du Sarladais (AIS) et association interprofessionnelle du Terrassonnais (AIT).</p>

	<p><b>Service aux personnes</b> : Direccte et les 23 structures dédiées en PN + appui des collectivités locales où se tiennent les stands</p> <p><b>Publications</b> : partenariat « à façon » selon les thèmes et cofinanceurs</p>
Indicateurs de suivi de réalisation	<p>Il est prévu une dizaine d'évènements / actions chaque année sur la fiche n°5 : trois forums de l'emploi en mars et septembre, 1 action simulation d'entretiens d'embauche, le mois des SOAP si la Direccte le coordonne, l'animation du site <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> avec 4.000 visiteurs différents par mois en moyenne, la publication de @lettres mensuelles pour 4.000 destinataires, l'actualisation d'une publication création/reprise de 16 pages et au moins 2 publications spécialisées et partenariales par an</p> <p><u>Evaluation qualitative et quantitative auprès des :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; intervenants</li> <li>&gt; publics</li> <li>&gt; partenaires (dont Pôle emploi sur les forums)</li> </ul>
Calendrier prévisionnel	<p>Si l'on suit le cours de l'année, deux journées de l'emploi ont lieu en mars / avril puis en septembre, également en septembre les simulations d'embauche, en octobre c'est le mois de promotion des SOP et tout au long de l'année s'égrènent les publications : mensuelles pour l'@lettre, trimestrielles pour le cahier sur la création/reprise d'entreprise, non définies pour les autres. Le site internet est actualisé chaque jour ouvrable s'il le faut.</p>



**Action n°5 : Actions collectives et communication  
au service des partenaires**

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>42 238,76 €</b>		
<i>1 etp en chargées de mission actions collectives, SAP, communication partagée</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>20 788,78 €</b>	<b>Etat</b>	<b>54 264,25€</b>
Déplacements et frais de missions	2 988,78 €		
Locations salles forums de l'emploi	800,00 €		
Publications forums emploi, SOP, offre partenaires...	13 000,00 €		
Frais d'envois	4 000 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>13 498,70 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	1 681,19 €		
Loyers et charges locatives	5 566,60 €	<b>Autofinancement territorial :</b>	<b>22 261,98 €</b>
Maintenance	186,80 €		
Assurances	597,76 €		
Documentation	186,80 €	<i>Dont Conseil Général de la Dordogne</i>	7 963,51 €
Expert Comptable & Com aux comptes	1 643,83 €	<i>Dont autres collectivités</i>	14 298,47 €
Internet / volet agenda site mde	485,68 €		
Frais d'envois	310,65 €		
Frais télécommunication	2 241,59 €		
Services bancaires	280,20 €		
Cotisation AVE	317,61 €		
<b>TOTAL ACTION N°5</b>	<b>76 526,23 €</b>	<b>TOTAL ACTION N°5</b>	<b>76 526,23 €</b>

## « ENTRETIEN D'EMBAUCHE : LES CLES DE LA REUSSITE »

### CONTEXTE

L'entretien d'embauche est une étape décisive vers l'emploi. La plupart des personnes à la recherche d'un emploi ne savent pas comment se présenter avantageusement aux employeurs potentiels. C'est aussi vrai pour des personnes expérimentées que pour des jeunes. Chaque étape doit être préparée, planifiée et vérifiée.

Il existe des règles à connaître pour éviter de se mettre en situation d'échec qu'il s'agisse de soigner sa présentation, de répondre aux questions, ou d'assurer la qualité de la relation avec le recruteur.

Il est également primordial à cette étape de faire la différence, en présentant ses atouts et en valorisant sa personnalité.

Se préparer à l'entretien en identifiant tous les enjeux et en se donnant toutes les chances, voilà ce qui est proposé dans cette action « **ENTRETIEN D'EMBAUCHE : LES CLES DE LA REUSSITE** »

### Valeur Ajoutée

Le dispositif de cette action **mobilise** avant tout **des entrepreneurs locaux, acteurs** principaux dans le processus de préparation à l'entretien d'embauche des candidats.

Par ailleurs, cette action permet, au public ciblé de **réaliser des entretiens d'embauche dans des conditions réelles.**

- ⇒ Les chefs d'entreprises fixent directement **des rendez-vous par téléphone.**
- ⇒ **Les entretiens** sont réalisés **dans les locaux des entreprises.**

De plus,

- ⇒ Les chefs d'entreprise s'engagent à réaliser un **débriefing à chaque candidat** à la fin de l'entretien d'embauche, en indiquant quels ont été les points forts et quels sont les points à améliorer (cf. : fiche d'évaluation).

### PRESENTATION

#### Action

#### Préparation et évaluation à l'entretien individuel d'embauche

- 4 modules de formation
- 1 simulation d'entretien d'embauche en entreprise
- 1 évaluation candidat
- 1 évaluation entreprise
- 1 synthèse et un accompagnement individualisé « post -action » (Pôle Emploi & Mission Locale)

#### Public concerné

Public mixte jeune ou adulte en recherche d'emploi **n'ayant jamais réalisé d'entretiens individuels d'embauche** (ou depuis fort longtemps).

Candidats convoqués et identifiés comme étant **sujets potentiels à être victime de discrimination** et / ou en difficultés sur la recherche d'emploi.

#### Partenaires

**Espace Economie Emploi de Terrasson** 58, avenue Jean Jaurès, 24 120 Terrasson  
Représentée par son Directeur, Jean LALAY **Pôle Emploi** 58, avenue Jean Jaurès, 24 120  
Terrasson Représentée par sa directrice, Fabienne BRACHET **Mission Locale du Périgord Noir**  
58, avenue Jean Jaurès, 24 120 Terrasson Représentée par sa directrice, Anne GUIBERT  
**Association Interprofessionnelle du Terrassonnais** 58, avenue Jean Jaurès, 24 120 Terrasson  
Représentée par son président, Joël BLONDEL

## OBJECTIF

La préparation à l'entretien d'embauche a pour objectif :

- De prendre conscience des pré requis exigés et de la réalité du terrain
- d'anticiper les situations qui pourront se présenter pour ne pas être pris au dépourvu
- d'arriver confiant à l'entretien, et donc être rassurant et intéressant pour le recruteur
- d'avoir l'esprit en alerte pour guetter les signes et les informations sur lesquels rebondir

La simulation d'entretiens d'embauche a pour but :

- **de connaître ses points faibles et ses atouts**
- de **démythifier l'entreprise** en organisant des rencontres et des **échanges positifs** avec des professionnels et **mettre les candidats en confiance**
- de faire connaître l'entreprise, ses codes et ses attentes

## MOYENS

**Humains :** 1 chargé de mission Maison de l'Emploi du Périgord Noir  
1 conseiller Pôle Emploi adulte  
1 conseiller Mission Locale  
1 chargé de relation entreprise Espace Economie Emploi  
10 chefs d'entreprises

**Financiers :** Action financée par la MDE

**Logistique :** Salles de formation au sein de l'Espace Economie Emploi  
Transport des candidats si nécessaire

## OUTILS ET SUPPORTS PEDAGOGIQUES

Fichier Pôle Emploi

Fichier Mission Locale

Fichier AIT

Livrets Pôle emploi :

"Rédiger un CV"

"Identifier ses atouts et dégager des idées de projets professionnels"

Livret Pôle emploi : "Communiquer par son image"

Livret Pôle emploi : "Cibler ses entreprises"

Site Internet AIT

Livret Pôle emploi : "Préparer un entretien d'embauche"

Grille d'évaluation « Simulation d'entretien d'embauche »

Livret Pôle emploi : "Simuler un entretien d'embauche " Page 9



## Fiche d'évaluation entreprise « Simulation d'entretien d'embauche »

Nom du recruteur :

Nom et prénom du candidat :

**S'exprime dans un langage correct**

*Ex : grammaire, syntaxe, articulation, niveau sonore...*

**S'exprime dans un registre adapté**

*Plutôt courant ou soutenu et non familier*

**Soigne sa présentation**

*Ex : tenue vestimentaire*

**Attitude générale adaptée**

*Ex : souriant, se tient droit, regarde son interlocuteur...*

**Cohérence globale du discours**

*Les idées sont logiques et le discours à du sens*

**Savoir se mettre en valeur**

*Ex : montrer ses points forts, ses expériences positives, ...*

**Motivation pour l'emploi**

*Savoir expliquer ses intérêts*

**Points forts du candidat**

**Points à améliorer**

L'entretien vous semble :

**Plutôt réussi**

**Plutôt à améliorer**

**Commentaire général :**

## Fiche d'évaluation candidat « Simulation d'entretien d'embauche »

Que pensez-vous de l'entretien d'embauche que vous venez de passer ?

	OUI	NON	PAS TOUT A FAIT
1- J'avais confiance en moi en arrivant, je me sentais détendu, ouvert.			
2- Le premier contact a été souriant, courtois. Je savais quoi faire, où m'asseoir, comment me tenir.			
3- J'ai répondu aux questions posées sans « longs discours » et sans répondre seulement par « oui » ou par « non ».			
4- Je me suis exprimé de façon positive (je n'ai pas évoqué de regrets, de critiques concernant mes anciens employeurs).			
5- J'ai senti mon interlocuteur rassuré sur mes compétences.			
6- Je me suis servi de ce que je savais sur l'entreprise et le poste pour questionner, et pour présenter mes atouts.			
7- Mon argumentaire est bien « passé », j'avais de quoi le prouver, l'illustrer de façon concrète.			
8- Quand il y a eu des objections, l'expression de doutes, j'ai su réagir en reconnaissant mes lacunes, mais en enchaînant sur d'autres points forts de ma candidature.			
9- Mon interlocuteur a semblé satisfait de l'entretien, il avait les éléments pour se faire une opinion et prendre une décision.			
10- Nous avons abordé la question de ma disponibilité, du salaire, et de notre prochain contact.			
<b>Cette formation vous a-t-elle été utile ?</b>			

**Pourquoi ?**

<b>FICHE N°6</b>	<b>Promotion/sensibilisation à la création-reprise d'entreprise / autoentrepreneur</b>	
------------------	--	--

<b>REFERENCES</b>	<b>Réf. Axe</b>	Axe 3 – Contribuer au développement de l'emploi local
	Objet de l'action mise en place	- Maintenir le haut niveau de création / reprise d'entreprises en Périgord Noir (parmi les 1 <sup>er</sup> d'Aquitaine) en rapprochant et qualifiant la rencontre porteurs de projets / dispositifs d'appui, - Sécuriser les parcours et la viabilité à 3 ans

<b>Objectifs fiche n°6</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sensibiliser en amont, en lien avec les acteurs de l'emploi et de la formation initiale et continue, les publics à la création-reprise d'entreprise afin de développer l'esprit entrepreneurial en Périgord Noir</li> <li>Objectiver le statut d'auto-entrepreneur et sécuriser les parcours les plus fragiles</li> <li>Proposer au public des publications et manifestations spécialisées</li> <li>Orienter les porteurs de projets vers les acteurs chargés d'accompagner la conception, la structuration puis la mise en oeuvre des projets de création, de reprise et d'auto-entrepreneur.</li> <li>Appuyer et promouvoir les dispositifs départementaux : Pré-Nacre, Nacre, J'Ose, prêts d'honneur de Périgord Initiative</li> </ul>
--------------------------------	--

<b>Descriptif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Sur la base d'un conventionnement avec J'Ose Dordogne, la MDE proposera une offre de services gratuits sur rendez-vous afin d'informer le public sur la création-reprise d'entreprise et ses étapes puis l'orienter vers les acteurs chargés de l'accompagnement en Périgord Noir.</li> </ul>
-------------------	--



La MDE coordonnera la sensibilisation ciblée des publics à la création d'entreprise en proposant chaque trimestre des 1/2 journées d'information individuelle sur les étapes de la création d'entreprise.

- En liaison avec ses partenaires, la MDE informera spécifiquement sur le statut d'auto-entrepreneur et l'EIRL afin d'objectiver l'approche de ce statut modifiant les parcours traditionnels et de sécuriser la réussite des projets
- La MDE et ses partenaires actualiseront et diffuseront auprès des publics des outils de promotion actualisés des missions des acteurs chargés de l'accompagnement des porteurs de projets.

**Descriptif opérationnel**  
1. chaque trimestre, la MDE organisera dans des lieux chaque fois différents une 1/2 journée d'information individuelle à la création, reprise d'entreprise. Objectif : appuyer environ 130 porteurs de projet /

an . Chaque ½ journée mobilise une quinzaine de partenaires qui renseignent, conseillent et informent dans leurs domaines.  
2. plusieurs supports de communication informeront les porteurs de projet :

- un espace création/reprise est sur le site [www.mdepn.com/creation](http://www.mdepn.com/creation)
- l'actualité de la création est dans la @lettre d'information mensuelle diffusée à plus de 4.000 inscrits
- une brochure de 16 pages est dédiée à la création/reprise en Périgord Noir (actualisée chaque trimestre), mise en ligne et diffusée également par @mailing
- mise à disposition d'un carnet de route du créateur (outil méthodique partenarial)
- un espace dédié à la C/R existe au rez de chaussée de la MDE (documentation spécialisée, ordinateur, supports CD rom dédiés)

### 3. Commande extérieure de la MDE à l'association J'Ose Dordogne

Objectif : une vingtaine d'informations collectives en ½ journées d'information à Sarlat et Terrasson pour 200 candidats, 40 premières orientations lors d'entretiens individuels, 250 accueils spécialisés par des conseillers en matière juridique, fiscale, financière et et 200 conseils individuels. Animation de réunions d'information sur la création d'entreprise par un conseiller spécialisé à Sarlat et à Terrasson : présentation de la méthodologie de création d'entreprise et des aides à la création / reprise Accueil individuel d'orientation de porteurs de projet de création d'entreprise originaires du Périgord Noir ou souhaitant s'y implanter.

- Accueil spécialisé des porteurs de projet, en matière juridique, fiscale, sociale, financière, commerciale. Accueil réalisé dans le cadre du réseau consulaire.

4. Commande à Périgord Initiatives Accompagnement individuel de 6 porteurs de projets à vocation agricole, avec un objectif de prêt d'honneur


5. Parrainage : 5 parrains ont été conventionnés par la MDE Périgord Noir en 2009. Ces chefs d'entreprise ou cadres à la retraite se proposent d'aider gracieusement en complément d'une structure dédiée les porteurs de projet : formulation du projet, viabilité, connaissance du réseau.

Le service action économique et développement de la ville de Terrasson contribue à l'analyse des projets de création en apportant son expertise sur :

- les éléments d'étude de marché
- la mise en perspective des projets sur le champ concurrentiel
- les choix d'implantation
- la faisabilité technique
- les procédures administratives (urbanisme, aménagement)

Gestionnaire de la pépinière d'entreprises et de la pépinière des métiers, il contribue à l'accueil des entreprises en création



<b>Contexte</b>	<p>Depuis 2007, le dispositif d'appui à la création / reprise est bien rodé en Périgord Noir avec une fonction de coordination de la MDE bien perçue. Tous les partenaires s'investissent et mesurent des résultats tangibles : fréquentation importante des ½ journées, qualité du suivis des contacts, complémentarité de l'offre. Le bilan 2009 des créations et reprises (source CFE Dordogne) est à la hauteur des moyens mis en oeuvre : le solde net entre les créations + les reprises moins les suppressions est de + 204 établissements en Périgord Noir, soit 32 % du solde départemental (<i>source CFE de la chambre économique de la Dordogne – cf tableau en annexe page 22</i>), ce qui est un excellent indicateur. De plus il faut rappeler en 2009 l'apparition des autoentrepreneurs non comptabilisés qui s'ajoutent à ce résultat.</p> <p>Actuellement il y a en libre accès à Sarlat et Terrasson :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une brochure de 16 pages régulièrement actualisée, riche de conseils pratiques et contacts personnalisés en Périgord Noir (<a href="#">Cliquez ici pour la télécharger</a>)</li> <li>• <a href="#">Le carnet de route du créateur d'entreprise</a></li> <li>• Un atelier d'autoformation sur poste informatique et un accès libre à internet dans le hall de la maison de l'emploi</li> <li>• Documentation spécifique régulièrement actualisée</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• le guide "<a href="#">s'installer en Périgord Noir</a>" pour les nouveaux arrivants</li> </ul>

Session d'info collective de J'Ose Dordogne

<b>Publics cibles</b>	Tous porteurs de projets issus du grand public Cédants
<b>Partenaires Collaborations attendues</b>	<p><u>Appui technique :</u> - J'ose Dordogne - Chambre de métiers et de l'artisanat - Chambre de commerce et d'industrie - Chambre d'agriculture - Association Traverses</p> <p><u>Conseil :</u> - Direction Départementale du Travail (Direccte) - Urssaf - RSI - MSA - Services fiscaux - Pôle Emploi - Chambre des notaires - Association des experts comptables - Centre de gestion agréé - Fédération française des sociétés d'assurance</p> <p><u>Financement :</u> - Périgord Initiative - ADIE - Caisse sociale de développement local - Réseau bancaire - Conseil Général</p> <p><u>Partenaire associé :</u> Conseil Régional</p>
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 130 porteurs de projets accueillis, informés et orientés lors des quatre ½ journées trimestrielles / an organisées par la MDE</li> <li>▪ 15 partenaires impliqués</li> <li>▪ 1.000 dépliant de promotion et 250 affichettes</li> <li>▪ 400 connexions spécifiques sur le site <a href="http://www.mdepn.com/creation">www.mdepn.com/creation</a></li> <li>▪ 1 commande à J'Ose Dordogne et 1 à Périgord initiative, entraînant</li> </ul>

	<p>: 200 porteurs de projet sensibilisés collectivement à la création d'entreprise via le dispositif J'Ose, 40 orientations, et une vingtaine de créations avec prêt d'honneur</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Complémentarité avec les dispositifs pré nacre et nacre (dispositifs et commandes totalement distinctes)</li> </ul>
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuite du calendrier en cours pour les ½ journées d'information</li> <li>▪ Signature des conventions au 01.01.11 avec J'Ose et Périgord initiatives</li> <li>▪ Actualisation des outils de communication...</li> </ul>

## Action n°6 : Dispositif d'appui à la création/reprise d'entreprises

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>14 362,02 €</b>		
<i>0,24 etp chargée de mission création/reprise/autoentrepreneurs</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>35 882,75 €</b>	<b>Etat</b>	<b>14 927,36 €</b>
Déplacements et frais de missions	718,03 €		
Commande extérieure à J'Ose Dordogne & Périgord Initiatives	28 679,34 €	<b>FSE</b>	<b>24 756,88 €</b>
Contributions en nature Ville de Terrasson	3 485,38 €		
Frais de publications liés aux 1/2 journées (dépliants et affichettes) et brochure trimestrielle de 16 pages	2 000,00 €		
Frais d'envois invitations	1.000 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>3 242,93 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	403,89 €		
Loyers et charges locatives	1 337,32 €	<b>Autofinancement territorial :</b>	<b>13 803,46 €</b>
Maintenance	44,88 €		
Assurances	143,61 €		
Documentation spécialisée	44,88 €		
Expert Comptable & Com aux comptes	394,91 €	<i>Dont contributions en nature ville de Terrasson</i>	<i>3 485,38 €</i>
Internet / volet création d'entreprise	116,68 €	<i>Dont autres collectivités</i>	<i>10 318,08 €</i>
Frais d'envois	74,63 €		
Frais télécommunication	538,52 €		
Services bancaires	67,31 €		
Cotisation AVE	76,30€		
<b>TOTAL ACTION N°6</b>	<b>53 487,70 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>53 487,70 €</b>



# Association J'Osé Dordogne : intervention en faveur de la création / reprise / autoentrepreneur dans le cadre d'une commande pluriannuelle de la Maison de l'Emploi du Périgord Noir en 2011-2014

## + CONTEXTE GENERAL ET DIAGNOSTIC

La création d'entreprise est en croissance régulière depuis 2002 avec une très forte augmentation depuis le début 2009 par la mise en place de l'auto-entrepreneur . Pour la Dordogne : +28,2% de 2005 à 2008 et +89 % en 2009 par rapport à 2008 et durant les six premiers mois de 2010, le nombre de création est en hausse de 17 % au regard de la période équivalente de l'année 2009 : sources apce/insee. Au niveau national, 36 % des personnes sont tentées par le statut de l'auto-entrepreneur source : étude apce/salon des entrepreneurs Lyon 2009.

La création reste plus que jamais une solution pour les personnes en recherche d'emploi notamment dans des départements ruraux ou par ailleurs la création/reprise contribue au maintien et au renouvellement du tissu économique : +89,9 % de création en Dordogne en 2009 par rapport à 2008 alors qu'en France hors Ile-de-France ce taux est de 81 %. La densité de création pour 10000 personnes est de 99 en Dordogne pour 84 en France hors Ile-de-France source Insee/apce.

50 % des demandeurs d'emploi auraient envie de créer une auto-entreprise (source Etude apce, salon des entrepreneurs de Lyon 2009).

Cette évolution traduit la forte volonté entrepreneuriale mais voit s'orienter vers la création d'entreprise des candidats moins préparés et dont le projet est moins mature que traditionnellement.

En Périgord Noir les travaux réalisés de 2007 à 2010 ont parfaitement démontré l'efficacité d'un dispositif d'accompagnement des porteurs de projet.

Bilan du conventionnement MDEPN avec J'ose Dordogne	Personnes reçues en accueil collectif	Personnes reçues en accueil individuel
2007	170	76
2008	233	56
2009	231	50

Le Service Public de l'Emploi Local (SPEL) du Périgord Noir, auquel J'Osé participe, est un point d'appui fondamental pour l'association qui y voit une justification pour son action.



La création d'entreprise reste une opération complexe et l'on constate une évolution importante de l'environnement économique, juridique (nouveaux statuts) et des dispositifs ;

Il est souhaitable que se créent des entreprises pérennes (le taux fixé pour Nacre est par exemple de 80 % de survie à 3 ans) et que certains candidats - dissuadés - soient orientés vers un projet professionnel mieux adapté. C'est pourquoi il est si important que les porteurs de projet soient informés et accompagnés tout au long de leur réflexion, construction puis en œuvre du projet.

#### + OBJECTIFS VISES ET RESULTATS ATTENDUS

- Mettre à la disposition des candidats à la création un dispositif local et professionnel d'information, avec un premier conseil ouvert à tous et de proximité : à Sarlat et Terrasson. Avec une priorité portée à la partie étude de marché – étude d'impact. Il est précisé que ce volet ne fait pas partie de l'offre consulaire qui prend en compte les porteurs de projets dont le dossier est proche d'un passage en CFE.
- Améliorer la pérennité des entreprises créées par un travail individuel amont
- Orienter vers les dispositifs existants (pré-nacre et NACRE) les personnes éligibles dont le projet le nécessite.
- Si nécessaire, dissuader certains porteurs de projet et leur proposer avec le réseau de partenaires (Pôle emploi, Mission locale, référents RSA, Maison de l'emploi, Mission locale...) des alternatives visant à réorienter leur projet professionnel : vers le salariat, une formation...
- Objectifs quantitatifs / an :
  - Accueil généraliste d'au moins 200 candidats lors de 20 sessions collectives en ½ journées d'information à Sarlat et Terrasson avec remise du passeport et du guide de la création – reprise édité par la Maison de l'Emploi avec l'appui de J'Ose Dordogne
  - 40 premières orientations lors d'entretiens individuels
  - En tant que de besoin, des rendez-vous prescrits avec des conseillers consulaires en matière juridique, fiscale, financière et orientation si nécessaire
  - Participation aux demi-journées organisées par la Maison de l'emploi, dont les journées d'accueil des nouveaux arrivants qui aura lieu tous les deux ans au mois d'octobre
  - Production d'un bilan intermédiaire en juillet de l'année N et d'un bilan annuel en février de l'année N+1. Evaluation qualitative : nombre de créations / reprises à N+1 et N+2 (suivi)

#### + PUBLIC

Tout porteur de projet de création ou reprise d'entreprise en Périgord Noir pour les actions d'information collective et le premier accueil individuel de conseil et d'orientation.

Accueil prioritaire : prescriptions Pôle emploi, référents RSA, Mission locale, SIAE, migrants (anglais notamment)

Le public issu des précédentes réunions d'information mais dont le projet reste incomplet ou mal sécurisé pour la partie étude d'impact.

#### + MOYENS

Moyens humains à temps partagé : 2 techniciens spécialistes de l'accompagnement et de la création d'entreprise et 1 assistante administrative.

Moyens matériels : locaux d'accueil mis à disposition par la CCI et / ou la MDE à Sarlat et Terrasson, comprenant des bureaux individuels pour les rendez-vous et des salles pour les réunions d'information.

Matériel informatique et bureautique fixe et portable.

#### + MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

L'opération comporte 2 actions qui se succèdent dans le temps et qui sont proposées au porteur de projet :

- Une réunion d'information collective de 3 heures à Sarlat ou Terrasson présentant la méthodologie de la création d'entreprise, les dispositifs d'accompagnement et les aides à la création.
- Un premier accueil de conseil et d'orientation individuel sur rendez-vous à Sarlat ou Terrasson visant à répondre aux premières questions du porteur de projet et à étudier son projet et l'orienter.

Un suivi des personnes reçues est systématiquement effectué par relance téléphonique ou entretien individuel si nécessaire au bout de 3 mois de sortie d'une action ou d'absence de contact. Les personnes passant dans les dispositifs PRE-NACRE et NACRE créant leur entreprise sont suivies par l'intermédiaire des opérateurs NACRE chargés de la phase 3.

NB : Il n'est pas obligatoire pour un porteur de projet de suivre toutes les actions. Il est possible d'intégrer chaque action indépendamment et à tout moment, selon l'état d'avancement du projet, du profil du porteur de projet, de ses besoins. Aussi les nombres prévisionnels indiqués ci-dessous ne se cumulent pas ; les personnes intégrant une des actions pouvant être passées dans une autre action. Une même personne sera donc comptabilisée sur chaque action suivie.

## PERIODE DE MISE EN OEUVRE

▶ N° et intitulé de l'action	1	Information collective sur la création/reprise d'entreprise
▶ période d'exécution	de	1/01/2011 à 31/12/2011 inclus
▶ durée d'exécution	Nombre de mois : 12	
▶ récurrence	2012 et 2013	
▶ objectifs visés, résultats attendus ▶ moyens prévus, modalités de mise en œuvre ▶ méthodes, outils utilisés	<p>Ces informations collectives sont proposées systématiquement aux porteurs de projets lors du premier contact.</p> <p><u>L'objectif :</u></p> <p>Permettre au créateur de connaître le parcours qu'il va devoir suivre, les acteurs de la création-reprise et leur rôle, et lui permettre d'avoir une première réflexion sur son projet en ayant connaissance des fondamentaux de la création ou de la reprise d'une entreprise. Remise d'un document d'information sur la méthodologie de création et sur les aides. Inciter les porteurs de projet à se faire accompagner. Permettre également de dissuader certains candidats à la création si nécessaire par la prise de conscience des réalités de l'entreprenariat.</p> <p><u>Le contenu de la demi-journée</u></p> <p>Les acteurs de la Création/Reprise , leur rôle</p> <p>La démarche de création d'entreprise : les étapes</p> <p>Les aides à la création et à la reprise d'entreprise</p> <p><u>Durée</u></p> <p>Ces demi-journées ont une durée de 3 heures.</p> <p><u>Lieux</u></p> <p>Les demi-journées auront lieu sur plusieurs sites couvrant ainsi l'ensemble du territoire de la MdE afin de se rapprocher au maximum du public.</p> <p>Ainsi 2 sites ont été retenus où les réunions seront organisées en alternance. : Place Marc Busson - 24200 SARLAT et 58 avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON</p>	

	<p><u>Périodicité</u></p> <p>La fréquence de ces demi-journées permettra de répondre de manière réactive aux besoins des porteurs de projet. Une réunion par semaine sur le territoire. Compte tenu des congés des salariés et des périodes de fête le nombre total de ½ journée est évalué à 25</p> <p><u>Les moyens</u></p> <p>Les locaux sont mis à disposition par les partenaires.</p> <p>Animation par des techniciens salariés de J'OSE DORDOGNE</p> <p>1 assistante administrative</p>
▶ nb prévu de participants	200 personnes
▶ critères et modalités de sélection du public visé	Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise souhaitant créer en Périgord Noir
▶ suivi des participants	<p>Une fiche de participation signée est remplie par chaque personne ; Elle comporte les éléments d'état civil de la personne, coordonnées, adresse, sa situation, quelques questions sur le projet envisagé.</p> <p>Un tableau synthétique est tenu avec reprise des éléments relatifs aux porteurs de projet, le projet envisagé, suivi des parcours.</p> <p>Une relance téléphonique des participants sera effectuée en l'absence de nouveau contact avec le porteur de projet dans les deux mois qui suivent la réunion et si nécessaire un rendez-vous individuel fixé pour faire un point avec lui.</p>
▶ intervenants internes (identification, qualité, ...)	<p>BARRIERE Luc assistant technique à la création et gestionnaire de l'action</p> <p>FORTES Maria-Dolorès assistante administrative chargée de la partie logistique et suivi administratif.</p>
▶ prestataires externes (type de prestataire, mode de sélection, ...)	néant
▶ partenariat envisagé pour la mise en œuvre	<p>Mise à disposition de salle de réunion sur les lieux de déroulement de l'action. Gestion locale des inscriptions.</p> <p>Prescription faite par le réseau de partenaires</p>

de l'action	
-------------	--

▶ n° et intitulé de l'action	2	Accueil individuel de conseil et d'orientation
▶ période d'exécution	de	01/01/2011 à 31/12/2011 inclus
▶ durée d'exécution	Nombre de mois : 12	
▶ récurrence	2012 et 2013	
▶ objectifs visés, résultats attendus	<p><u>Objectifs</u></p> <p>L'action doit permettre aux créateurs d'être accompagnés dans leur démarche de création, de bénéficier de conseils et d'informations relatifs à leur projet de création d'entreprise, d'identifier les besoins du créateur et l'orienter vers l'action PRE-NACRE ou vers des dispositifs existants par ailleurs. Eventuellement de dissuader certains porteurs si nécessaire.</p> <p>A noter que J'OSE DORDOGNE travaille en partenariat avec des organismes de financement à la création et à la reprise d'entreprise ; PERIGORD INITIATIVE, l'ADIE, Caisse sociale de développement locale, chambre Consulaires, le Pôle emploi, la direction de l'Economie du conseil Général de la Dordogne.</p> <p><u>Durée</u></p> <p>2 heures d'accueil réparties en 1 ou deux rendez-vous.</p> <p><u>Lieux</u></p> <p>Les entretiens individuels auront lieu :</p> <p>Dans les bureaux de J'Ose Dordogne à</p> <p>Sarlat</p> <p>Terrasson</p> <p>Ou au</p> <p>Pôle Inter-consulaire CRE@VALLEE-NORD 24660 COULOUNIEIX-CHAMIERES</p>	
▶ moyens prévus, modalités de mise en œuvre		
▶ méthodes, outils utilisés		

	<p><u>Moyens</u></p> <p>Bureaux d'accueil individuel du Pole Consulaire.</p> <p>1 assistant à la création d'entreprise et 1 assistante administrative</p> <p><u>Méthode</u></p> <p>Entretien individuel avec un assistant à la création d'entreprise</p>
▶ nb prévu de participants	40
▶ critères et modalités de sélection du public visé	<p>Tout porteur de projet de création ou de reprise d'entreprise souhaitant créer en Dordogne</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ ne pouvant participer à une demi-journée d'information compte tenu de leurs contraintes notamment les porteurs de projet salariés,</li> <li>➤ ayant déjà participé à la demi-journée d'information</li> </ul>
▶ suivi des participants	<p>Une fiche d'entretien est mise en place pour chaque participant à l'action décrivant les éléments relatifs au porteur de projet et à son projet : Etat civil, adresse, téléphone, email, situation, formation, expérience, description du projet, état d'avancement et éléments d'analyse du projet (contraintes, opportunités de l'environnement, forces et faiblesses du porteur de projet)</p> <p>Le porteur de projet atteste de sa présence par une signature sur la fiche d'entretien pour chaque rendez-vous.</p> <p>Un tableau synthétique est tenu avec reprise des éléments relatifs aux porteurs de projet, un suivi des heures, le projet envisagé, suivi des parcours.</p> <p>Une relance téléphonique des participants sera effectuée en l'absence de nouveau contact avec le porteur de projet dans les deux mois qui suivent la réunion et si nécessaire un rendez-vous individuel fixé pour faire un point avec lui</p>
▶ intervenants internes (identification, qualité, ...)	<p>BARRIERE Luc assistant technique à la création et gestionnaire de l'action</p> <p>FORTES Maria-Dolorès assistante administrative chargée de la partie logistique et suivi administratif</p> <p>Exceptionnellement : PETIT Cécile assistant technique à la création d'entreprise</p>

Ce fonds a été créé à l'initiative des professionnels de la Chambre d'agriculture afin de soutenir la création d'activités agricoles nécessaires au développement de nos territoires ruraux.

Vous pouvez retrouver tous les services proposés par la Chambre d'agriculture sur son site internet

[www.dordogne.chambagri.fr](http://www.dordogne.chambagri.fr)



Pour vous accompagner dans votre **projet agricole**

Sandrine ROSSIGNOL  
Tél. 05 53 35 80 42

Courriel : [s.rossignol@dordogne.cci.fr](mailto:s.rossignol@dordogne.cci.fr)

L'équipe technique de **Périgord Initiative** se tient à votre disposition pour étudier tout projet de création d'entreprises dans tous les secteurs d'activité (commerce, artisanat, industrie, services...).

Vous avez un projet de **création** ou de **reprise** en agriculture

et vous recherchez  
un **financement** pour votre entreprise  
un **suivi personnalisé** pour vous accompagner dans votre projet

Avec l'appui financier de

Chambre d'agriculture Dordogne  
FEDER  
Conseil régional d'Aquitaine  
Conseil général de la Dordogne  
Crédit Agricole  
Crédit Mutuel  
Banque Populaire  
Groupama

Maquette : Chambre d'agriculture, L'œil égaré  
- imprimé sur papier issu de forêt PEFC - Imprim'Vert



PÉRIGORD INITIATIVE  
Mouvement FRANCE INITIATIVE  
Pôle Interconsulaire  
Crô@Vallée Nord  
Coulbunieux-Chamiers  
24060 Périgueux cedex 9  
Tél. 05 53 35 80 23  
[www.france-initiative.fr](http://www.france-initiative.fr)

Association loi 1901 déclarée en Préfecture le 27 octobre 1998.  
Qualité de service AFNOR - NF250 - 171  
N° SIRET : 422 401 337 604 11





PÉRIGORD INITIATIVE

Au service de la réussite de votre projet



## Le fonds agricole PÉRIGORD INITIATIVE

- ▶ **Un PRÊT D'HONNEUR**, sans intérêt et sans garantie, d'un montant compris ENTRE 5 000 et 20 000 € pour une durée de remboursement de 2 à 5 ans.
- ▶ **RENFORCEMENT** ces fonds propres du futur chef d'entreprise.
- ▶ **Un SUIVI** personnalisé pour toutes vos démarches tout au long de votre création.
- ▶ **Un PARRAINAGE** pendant les trois premières années.

### Les CONDITIONS à REMPLIR

- Les bénéficiaires
  - Créateur ou repreneur d'entreprise
  - Entreprise ayant son siège social et 80% de SAU sur le département de la Dordogne
  - Porteur de projet non éligible à la dotation jeune agriculteur (DJA)
- Des apports  
Périgord Initiative limite le montant de son intervention à hauteur des apports personnels du créateur et de ses associés.
- Un concours bancaire  
Le plan de financement doit faire apparaître la mobilisation d'un prêt bancaire.
- Finança  
Fonds propre + quasi fonds proprio supérieur ou égal à 30% du total du besoin de financement (fonds de roulement inclus).

## Services proposés

en agriculture

- Accompagnement dans toutes les étapes de la création
- Constitution du dossier de demande pour le prêt d'honneur
- Présentation du dossier au comité d'agrément
- Appui technique post-crédation : mise en oeuvre d'indicateurs, plan de formation
- Organisation d'une action de parrainage pour épauler le nouvel entrepreneur



PÉRIGORD INITIATIVE



FICHE N°7		Accroître la visibilité du marché du travail local																			
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 3 – Contribuer au développement de l'emploi																			
	Objet de l'action mise en place	Aider la Mission locale du Périgord Noir et Pôle emploi Sarlat et Terrasson dans leur fonction de placement en collectant des offres « cachées » auprès des petites entreprises.																			
Objectifs	<p>Favoriser la fluidité et la visibilité du marché de l'emploi, très saisonnier. Intermédiation entre la Mission Locale du Périgord Noir + Pôle emploi et les petites entreprises pour encourager ces dernières à déposer leurs offres d'emploi auprès de l'opérateur national et de la Mission locale.</p> <p>Objectif opérationnel : transmettre annuellement au moins 300 offres d'emploi non connues, dont 30 % égales ou supérieures à 6 mois et une vingtaine d'offres d'apprentissage.</p>																				
Descriptif	<p>Les nombreux contacts des deux chargées de mission « entreprises » implantées à la MDE à Sarlat et Terrasson + la cellule « espace saisonniers » permettent de collecter des offres d'emploi « cachées ». La procédure de transmission de ces offres d'emploi et d'apprentissage à la Mission locale et à Pôle emploi est formalisée dans leur convention locale. Les offres publiées par la Mission locale comprendront le numéro d'enregistrement de Pôle emploi.</p>																				
Contexte	<p>L'impact saisonnier est très important sur la demande et l'offre d'emploi en Périgord Noir. La fluidité du marché n'est pas évidente et des dispositions coordonnées prennent tout leur sens si l'on veut faciliter la rencontre de l'offre et de la demande. La courbe sinusoïdale croissante ci-dessous traduit les tensions et la nécessité de tout faire pour collecter un plus grand nombre d'offres d'emploi dans les petites entreprises</p> <p><i>Tableau suivant : données source Pôle emploi aquitaine</i></p> <div style="text-align: center;"> <p>Evolution du nombre des inscrits catégories A+B+C en Périgord Noir depuis janvier 2008</p> <table border="1"> <caption>Evolution du nombre des inscrits catégories A+B+C en Périgord Noir depuis janvier 2008</caption> <thead> <tr> <th>Mois</th> <th>Nombre d'inscrits (estimation)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>février</td><td>4000</td></tr> <tr><td>juin</td><td>3200</td></tr> <tr><td>octobre</td><td>3800</td></tr> <tr><td>février</td><td>4300</td></tr> <tr><td>juin</td><td>3600</td></tr> <tr><td>octobre</td><td>4200</td></tr> <tr><td>février</td><td>4800</td></tr> <tr><td>juin</td><td>3900</td></tr> </tbody> </table> </div>			Mois	Nombre d'inscrits (estimation)	février	4000	juin	3200	octobre	3800	février	4300	juin	3600	octobre	4200	février	4800	juin	3900
Mois	Nombre d'inscrits (estimation)																				
février	4000																				
juin	3200																				
octobre	3800																				
février	4300																				
juin	3600																				
octobre	4200																				
février	4800																				
juin	3900																				

DISPOSITIF

<b>Publics</b>	Petites entreprises, essentiellement de moins de 10 salariés	
<b>Partenaires</b>	Mission locale pour les 16-25 ans, Pôle Emploi Réseau des 7 points publics conventionnés par la ML et PE	
<b>Indicateurs</b>	300 offres collectées, dont 30% supérieures ou égales à 6 mois, toutes transmises à Pôle emploi et Mission locale	
<b>Calendrier</b>	2011 à 2014	

## Fiche action n°7 : intermédiation offres TPE

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>13 877,34 €</b>		
<i>0,32 etp chargées entreprises</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>945,40 €</b>	<b>Etat</b>	<b>13 015,64 €</b>
Déplacements et frais de missions	945,40 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>4 269,86 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	531,79 €		
Loyers et charges locatives	1 760,81 €	<b>Autofinancement territorial :</b>	<b>6 076,96 €</b>
Maintenance	59,09 €		
Assurances	189,08€		
Documentation	59,09 €	<i>Dont Conseil Général de la Dordogne</i>	<i>6 076,96 €</i>
Expert Comptable & Com aux comptes	519,97 €		
Internet	153,63 €		
Frais d'envois	98,26 €		
Frais télécommunication	709,05 €		
Services bancaires	88,63 €		
Cotisation AVE	100,47 €		
<b>TOTAL ACTION N°7</b>	<b>19 092,60 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>19 092,60 €</b>

## Axe 4 – Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi

---

### Intégrer – Insérer - Soutenir

- ✓ Fiche 8.1 – Réduire les freins à l'emploi
- ✓ Fiche 8.2 – Proposer un dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle

Ressources Humaines	Coût projets
<p style="text-align: center;"><b>0,81 ETP dédiés</b> soit 15 % des ressources humaines + une valorisation du personnel des 7 points publics (cf. maquette budgétaire)</p>	<p style="text-align: center;">211 125,99 € / an Cf budget détaillé en annexe</p>

**Action n°8 = Réduire les freins à l'emploi et créer un dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle**

CHARGES		PRODUITS	
Libellé	Montant ( en €)	Libellé	Montant ( en €)
<b>Charges de personnel</b>	<b>32 586,61 €</b>		
<i>0,81 etp chargées de mission entreprises</i>			
<b>Charges directes</b>	<b>167 594,49 €</b>	<b>Etat</b>	<b>65 118,68 €</b>
Commandes extérieures aux 7 points publics (97.000 €), à la MLPN (20.000 €) et à Intem'aid (4.000€)	121 000,00 €		
Contributions en nature collectivités porteuses des Points Publics	29 934,15 €	<b>FSE</b>	<b>79 974,08 €</b>
Déplacements et frais de missions	2 423,34 €		
Publications spécialisées	3 000,00 €		
Salle informatique et documentation	8 000,00 €		
Location salle semaine de l'orientation	800,00 €		
Frais d'envois	2 437,00 €		
<b>Charges proratisées</b>	<b>10 944,89 €</b>		
Achats équipements, matières et fournitures	1 363,13 €	<b>Autofinancement territorial :</b>	<b>66 033,23 €</b>
Loyers et charges locatives	4 513,46 €	<i>Dont Conseil Régional d'Aquitaine</i>	
Maintenance	151,46 €	<i>semaine de l'orientation professionnelle</i>	5 000,00 €
Assurances	484,67 €		
Documentation spécialisée	151,46 €	<i>Dont collectivités porteuses des points publics</i>	31 099,08 €
Expert Comptable & Com aux comptes	1 332,83 €		
Internet / volet formation professionnelle	393,79 €	<i>Dont contributions en nature des collectivités porteuses des Points Publics</i>	29 934,15 €
Frais d'envois	251,88 €		
Frais télécommunication	1 817,50 €		
Services bancaires	227,19 €		
Cotisation AVE	257,52 €		
<b>TOTAL ACTION N°8</b>	<b>211 125,99 €</b>	<b>TOTAL ACTION</b>	<b>211 125,99 €</b>

FICHE N° 8.1	Réduire les freins à l'emploi	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 4 – Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi
	Objet de l'action mise en place	La maison de l'emploi participe à la coordination et à l'animation des acteurs agissant dans le champ de la mobilité sociale et professionnelle, notamment en développant des informations spécialisées et en diffusant les bonnes pratiques
Objectifs 8.1.1 8.1.2 8.1.3 8.1.4	<p>Informer les employeurs sur les bonnes pratiques en gestion des ressources humaines,</p> <p>Coordonner et animer le réseau des 7 points publics conventionnés afin de proposer une offre de proximité aux habitants en milieu rural ,</p> <p>Insertion : promouvoir la clause sociale, CUI, Interm'aid...</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Appui aux cellules de reclassement</li> </ul>	
Descriptif 8.1.1 8.1.2	<p>1. Proposer des actions collectives aux chefs d'entreprise ou leurs représentants (DRH, cadres...) : 1 à 6 sessions par an (en 1/2 journée, voire journée) d'information sur les "bonnes pratiques en matière de recrutement", les "aides à l'embauche" (exemple : pour les experts comptables qui font le social des entreprises), le "livret d'accueil et de tutorat" (formation action aboutissant à la rédaction d'un livret par entreprise), la VAE ... Participation à la semaine nationale Emploi et handicap en novembre. Favoriser la prospection de PAMID dans des entreprises du Périgord Noir, visant à des mesures de protection de l'emploi par la formation, des formations-actions des dirigeants, de la GPEC interne aux entreprises, etc...</p> <p>2. Coordonner et animer les 7 points publics existants (cf note explicative en dessous) et favoriser l'ouverture d'un 8<sup>ème</sup>, voire 9<sup>ème</sup> (au Bugue et/ou à St Cyprien) point. Organiser et animer en interne avec des interventions de partenaires 4 journées de formation des agents des points publics chaque année. Mutualiser des moyens collectifs Exemple : aide à la mobilité avec la Mission locale du Périgord Noir et le réseau des points publics par le prêt de mobylettes et de mini ordinateurs portables. Commandes externes aux points publics sur des objectifs partagés avec la Mission Locale et Pôle emploi (correspondants de 1<sup>er</sup> niveau).</p> <p>3. Insertion sociale :</p>	

<p>8.1.3</p> <p>8.1.4</p>	<p>a. promouvoir la clause sociale dans les marchés publics et appuyer sa mise en œuvre auprès des maîtres d'ouvrage qui le souhaiteraient. Il est convenu si nécessaire d'un appui méthodologique de la MDE du Bergeracois qui accompagne la réalisation de clauses toute l'année (ZUS), ce qui n'est pas le cas en Périgord Noir (une seule clause avec la ville de Sarlat en 2008/10)</p> <p>b. favoriser l'insertion dans l'emploi durable en entreprise d'allocataires du RSA / an conformément aux objectifs du Conseil Général de la Dordogne. Cf. dispositif CUI-CIE.</p> <p>c. réduire les freins à la mobilité pour les publics en difficulté d'insertion par un accompagnement au passage du permis de conduire. <u>Moyen</u> : Commande extérieure annuelle en Terrassonnais à l'association Interm'aide 24 / Inservolant (cf descriptif de la commande page suivante)</p> <p>4. Venir en appui aux cellules de reclassement qui le souhaiteraient : mise à disposition de locaux pour les prestataires, accueil des publics licenciés, mises en relation avec des partenaires pour favoriser des parcours professionnels...</p>	
<p><b>Contexte</b></p>	<p>Il s'agit de poursuivre sur ce qui a été progressivement mis en place depuis 2004 dans le cadre de la convention pluriannuelle de la MDE avec la DGEFP. <u>Par exemple, pour réduire les freins à l'emploi, plusieurs actions collectives ont été conduites en 2009 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le 13/01 - journée sur les "méthodes de recrutement" 17 chefs d'entreprise participants (en partenariat avec le syndicat départemental de l'hôtellerie de plein air)</li> <li>• le 18/09 – ½ journée sur les "aides à l'embauche" 9 employeurs participants (experts comptables et banques) avec intervention de représentants de la Direccte, des services fiscaux, Mission locale, PDITH</li> <li>• le 15/12 - journée sur le "livret d'accueil et tutorat" : 11 participants et 11 livrets individualisés rédigés dans la journées</li> </ul> <p>- Une action couvrant le Périgord Noir en partenariat avec la Direccte, le Fongecif et Pamid sur la promotion du dispositif d'urgence FUP entre septembre et décembre 2009 (à destination des entreprises qui avaient un dispositif de chômage partiel). Une dizaine d'entreprises ont été contactées.</p> <p>- Participation à la semaine « emploi et handicap » en novembre, dont une soirée avec l'association Interprofessionnelle du Sarladais (AIS) au CAT Prat de Carlux</p> <p>- 2 journées en appui à la Mission locale qui organisait : 1 promotion de l'apprentissage, 1 journée Jobs d'été</p> <p>- animation des 6 points publics existants en 2009 et organisation de 4 journées de formation des agents des points publics.</p> <p>- Aide à la mobilité avec la Mission locale et le réseau des points publics par un nouveau dispositif de prêts de mini ordinateurs portables (dont montage du dossier de subventions)</p>	


	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Appui au dispositif du CG de CUI-CIE : 10 contrats signés</li> <li>- Appui aux cellules de reclassement Euralis et Téton.</li> </ul>
<b>Publics cibles</b>	<p>Chefs d'entreprise  Services aux entreprises  Salariés des points publics  Collectivités locales pour la clause sociale  Tous publics du Périgord Noir dont les plus fragiles et en voir d'insertion</p>
<b>Partenaires Collaboration s attendues</b>	<p>Association Interprofessionnelle du Sarladais  Association Interprofessionnelle du Terrassonnais  Mission locale, Pôle Emploi, chambres consulaires  Interm'aide 24 / Inservolant  Opérateurs locaux : réseau insertion, réseau associatif ...</p>
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	<p>1 promotion de la clause sociale en collectivité locale des insertions en entreprises de publics suivis par le Conseil Général (RSA/CIE)  Coordonner et animer 7 points publics , incluant 4 journées de formation/échanges  Pour les 7 conventions passées annuellement avec les points publics, les indicateurs sont les suivants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• mise en œuvre des conventions d'objectifs avec la Mission locale et avec Pôle emploi</li> <li>• informer / renseigner au moins 100 personnes par an (une personne pouvant revenir plusieurs fois, voire régulièrement). Ces personnes feront l'objet d'une fiche contact saisie en ligne</li> <li>• ouverture hebdomadaire minimum de 20 heures par semaine,</li> <li>• participation de l'agent d'accueil aux réunions et formations du réseau des points emploi – formation organisées et animées par la MDE</li> <li>• saisie ou aide à la saisie en ligne de profils de compétences : 30 profils par an, aide à la création de CV et mise à jour : 30 avec traçage de l'action sur la fiche contact de la personne</li> </ul> <p>Pour la commande à Interm'aide : soutien de dix parcours grâce à 1 commande (cf descriptif page suivante)</p>
<b>Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre</b>	2011 à 2014



## INSERTION PAR L'AIDE A LA MOBILITE

### PRESENTATION DE LA COMMANDE A INTERM'AID


<b>REFERENCES</b>	<b>Réf. Axe</b>	Axe 4 – Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi
	<b>Objet de l'action mise en place</b>	La maison de l'emploi participe à la coordination et à l'animation des acteurs agissant dans le champ de la mobilité sociale et professionnelle, en levant un des principaux freins à l'accès à l'emploi : la mobilité, en participant au financement de la passation du code de la route et/ou permis de conduire pour un public en difficultés.

<p><b>Objectifs</b></p> 	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mieux prendre en compte les préoccupations professionnelles des personnes en situation d'illettrisme ou en difficultés ne relevant pas des auto-écoles marchandes</li> <li>• Alléger les coûts du code de la route et/ou permis de conduire par un soutien financier</li> <li>• Permettre au public ciblé d'être en capacité de conduire un véhicule personnel et/ou professionnel, condition essentielle d'une insertion durable dans l'emploi.</li> <li>• Contribuer à une offre complémentaire de celle des acteurs nationaux (Pôle Emploi : remboursement de frais ...) et locaux (collectivités locales, associations...)</li> </ul> <p>⇒ <b>Soutien financier auprès de 10 parcours chaque année</b></p>

<b>Descriptif</b>	<p>La Mission Locale du Périgord Noir et les Centres Sociaux identifient des actions à conduire en fonction du public qu'ils accompagnent.</p> <p>Ils recherchent des complémentarités entre différentes initiatives et s'appuient sur des dispositifs locaux, notamment pour réduire les freins à la mobilité qui sont principalement dû :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au coût d'un permis de conduire, qui représente une part très</li> </ul>

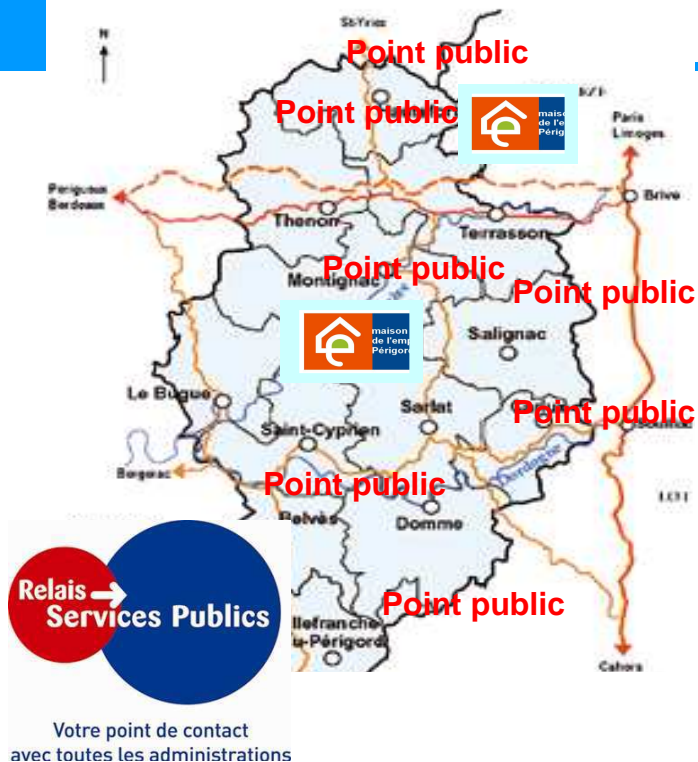
**DISPOSITIF**

	<p>importante dans le budget de quelqu'un dont les revenus sont très bas.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• A la difficulté de compréhension, voire de l'illettrisme, qui limitent la possibilité d'une réussite en auto école classique.</li> <li>• A l'isolement social et géographique qui fait qu'un déplacement vers l'emploi devient irréalisable.</li> </ul> <p>La mobilité permet de saisir des opportunités, notamment dans le cas des trajets domicile-travail ou lorsque les métiers requièrent des déplacements.</p> <p>Le permis de conduire se révèle être un formidable outil gratifiant et encourageant. Il favorise l'autonomie et la confiance en soi. Parfois c'est l'unique diplôme ou encore le premier. En cela, c'est un tremplin vers l'accès à l'emploi, à un projet de vie plus global.</p> <p>Par l'accompagnement au passage du permis de conduire via l'association Interm'aide 24 &amp; Inservolant, la maison de l'emploi permet d'assouplir l'accès à un dispositif local existant.</p>	
<p><b>Contexte</b></p>	<p>L'accès au permis de conduire reste dans les écoles de conduite traditionnelles coûteux et peu adapté aux difficultés cognitives rencontrées par un certain nombre de jeunes ou de publics en difficulté, identifiés par les acteurs de la prévention spécialisée. Par ailleurs, pour les jeunes sortis prématurément du système scolaire, le permis est souvent le premier diplôme obtenu.</p> <p>L'enseignement du code constitue par une auto-école associative un formidable levier à la re-médiation des savoirs de base, à l'éducation citoyenne et à la prévention des risques, directement transférables aux situations de la vie courante.</p> <p>L'association intermédiaire, Interm'aide 24, créée en 1992, permet à des personnes, via INSERVOLANT – une auto-école associative - de passer le permis de conduire dans de bonnes conditions et à un prix adapté. Véritable vecteur d'insertion, d'éducation et de socialisation son offre comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'évaluation préalable (évaluations théorique et pratique) qui permet de mesurer les capacités cognitives, de tester le comportement psychomoteur et de cerner l'émotivité des publics ainsi que leur particularisme face à l'apprentissage.</li> <li>• L'accompagnement au code</li> <li>• L'action d'aide à la conduite</li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La présentation aux examens</li> </ul>  <p>INTERM'AIDE 24  Dirigeant : Monsieur NOUAILLE  Adresse : 26 bis avenue Jean Jaurès - 24120 TERRASSON  Tél. : 05 53 50 87 36 - Fax : 05 53 51 84 30 Email :  intermaide24@wanadoo.fr  Horaires : du lundi au vendredi 9h-12h30 * 14h-17h30</p>	
<b>Publics cibles</b>	Les publics inscrits dans un projet de retour à l'emploi, pour lesquels le permis de conduire est devenu un préalable indispensable pour l'obtention ou le maintien d'un emploi ou alors un outil primordial au service de l'insertion sociale.	
<b>Partenaires Collaborations attendues</b>	<b>Partenaires sur la mobilisation des publics :</b> Mission locale, Pôle Emploi Centres sociaux, Ville de Terrasson <b>Partenaires sur la réalisation :</b> INTERM'AIDE 24	
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	La Maison de l'emploi du Périgord Noir passe une commande annuelle à Intermaide 24 pour la passation de 10 permis de conduire dans de bonnes conditions et à un prix adapté. Les indicateurs de suivi sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nombre de bénéficiaires ayant obtenu le permis de conduire</li> <li>• Nombre de bénéficiaires en emploi 3 mois après la fin du stage</li> </ul>	
<b>Calendrier prévisionnel de mise en oeuvre</b>	2011 à 2014	
<b>Coût détaillé et financement</b>	Cf maquette financière fiche action n°8.1	

## Focus action 8.1.2

### Une offre de services de 1<sup>er</sup> niveau au plus près des administrés : le réseau des points publics en Périgord Noir



Les actions de la Maison de l'emploi couvrent l'ensemble du Périgord Noir qui est un territoire très rural : il a une moyenne de 38 habitants au km<sup>2</sup>. Or un demandeur d'emploi sur 2 n'a pas de voiture ou de moyenne de communication et plusieurs cantons sont situés à plus de 30 km de l'agence Pôle emploi. Pour être au plus près du public, l'offre de services de la MDE est proposée dans les locaux à Sarlat et Terrasson, mais aussi dans les 7 points ruraux conventionnés par la MDE, Pôle emploi et Mission locale (cf carte) :

**Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, Thenon, Villefranche du Périgord.**

Les services proposés par ces points ont été modélisés et qualifiés à partir de l'exemple du site de Belvès. Des conventions permettent à ces points de bénéficier d'une dotation financière de la MDE et pour 4 de Relais de services publics (RSP). L'animation collective du réseau est faite par un agent de la MDE. 4 journées de formation / animation sont réalisées chaque année. Les points emploi utilisent avec leurs codes les applications du site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) En outre, des animations ponctuelles ont lieu dans les cantons (ex. journées création Leur offre est la suivante :

1. Accueil et conseil aux personnes en recherche d'un emploi
  - 1<sup>er</sup> accueil des publics afin d'identifier leurs attentes. Orientation vers les partenaires qualifiés : Mission locale pour les 16-25 ans, Pôle emploi, associations d'insertion, etc ...
  - délégation Pôle emploi (selon convention spécifique),
  - aide à la réalisation de CV et de lettres de motivation,
  - insertion du CV sur la base des profils de la bourse de l'emploi,
  - libre accès à de la documentation,
  - information sur les structures existantes.
2. Accès aux offres d'emploi :
  - via internet par un poste informatique en libre accès et un affichage des offres locales régulièrement actualisées,
  - une aide personnalisée au public qui ne maîtrise pas l'informatique et

aux techniques de recherche active d'emploi.

3. Collecte des offres d'emploi
  - 1<sup>er</sup> contact avec un employeur potentiel avant relais auprès de la Mission locale et de Pôle emploi.
  -
4. Permanences
  - Prise de rendez-vous,
  - Organisation et si possible développement des permanences.
5. Relais des chambres consulaires : les points publics vont progressivement devenir au cours de l'année 2011 un relais 1<sup>er</sup> niveau des 3 chambres consulaires dont le nombre d'agents n'est pas en adéquation avec l'attente des entreprises locales

1.2 Chaque point public mobilise les moyens suivants :

- un espace adapté pour recevoir du public et des formations, bénéficiant d'une signalétique extérieure
- une documentation régulièrement actualisée et en libre accès,
- un micro-ordinateur raccordé à internet en haut débit et une imprimante,
- un agent spécialisé à l'accueil avec une ouverture hebdomadaire minimum de 20 heures.

Chaque année, plus d'un millier de personnes différentes sont reçues individuellement dans l'ensemble des points publics (hors stages PE, permanences...). La plupart reviennent régulièrement dans le cadre de leurs attentes / recherches.

Conscientes de cette implication totale en faveur de l'ensemble du Périgord Noir, les collectivités considèrent la MDE comme un axe de leur politique économique et assurent son autofinancement depuis 2007.

Lire l'explication de la valorisation des agents des points publics.

FICHE N° 8.2	Vers un dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle	
REFERENCES	Réf. Axe	Axe 4 – Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi
	Objet de l'action mise en place	Dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle et la logique de facilitation des parcours à l'échelon local, la maison de l'emploi contribuera à un dispositif partenarial, souple et évolutif d'information / orientation du public
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ permettre à tous publics de s'orienter ou réorienter à partir d'un dispositif partenarial d'information, à entrées et sorties permanentes : Cette action sera fortement développée si la MDE obtient le label orientation en partenariat avec la Mission locale et la MFE sud Dordogne. Ce label est prévu dans le cadre de la loi sur la formation professionnelle.</li> </ul>	
<b>Descriptif</b> 8.1.1 8.1.2 8.1.3 8.1.4 8.1.5	1. Organiser chaque année en début d'année avec l'Education nationale, la Région et la Mission locale une semaine partenariale sur l'orientation professionnelle incluant un forum des gestes professionnels (avec mises en situations concrètes). 2. Impliquer la MDE dans l'élaboration puis la promotion du programme régional de formation et envisager avec Aquitaine cap métiers l'implantation d'une borne internet d'information 3. Promouvoir avec le Fongecif la formation tout au long de la vie dans les métiers saisonniers. 4. Appuyer des actions terrain : l'ouverture en octobre 2012 d'une plateforme de formation aux métiers du bâtiment à entrées et sorties permanentes (cf. projet axe 2) 5. Mise en réseau des acteurs de l'information et de l'orientation professionnelle avec pour objectifs de <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Assurer en réseau un premier niveau d'accueil et d'information à l'ensemble des publics ;</li> <li>b) Faciliter l'accès à l'information et l'orientation pour permettre à chacun de construire un parcours professionnel adapté, tenant compte si nécessaire des spécificités du Périgord Noir ;</li> <li>c) Favoriser la découverte des secteurs et des métiers porteurs, méconnus ou à forts préjugés ;</li> <li>d) Mobiliser les employeurs et entreprises pour développer la connaissance des métiers. Conforter les liens entre le réseau de 1<sup>er</sup> accueil et d'information et le monde économique ;</li> <li>e) Rendre lisible et accessible l'offre de formation, toutes voies confondues. Apporter un appui individualisé à</li> </ul>	

l'utilisation des bases documentaires qui existent en ligne. Se coordonner avec le groupe de travail « sur le décrochage scolaire » créé parallèlement en Périgord Noir ;

f) Répondre à l'objectif d'orientation et de formation tout au long de la vie en donnant davantage de visibilité aux dispositifs existants (VAE, DIF...) avec la particularité en Périgord noir d'un fait saisonnier marqué.

**Contexte**

Depuis 2 ans, la MDE organise une semaine de l'orientation professionnelle à Sarlat et Terrasson. Un public nombreux est venu en 2009 participer aux 8 journées, plus de 400 visiteurs par exemple lors de la journée des gestes : le public a pu « tester » une trentaine de métiers au centre culturel de Sarlat . Le partenariat de l'Education Nationale, de la Mission locale et de la Maison de l'emploi a apporté les moyens nécessaires, et il en fallait pour concrétiser ce défi :

- faire découvrir par des gestes professionnels et des visites d'entreprises, à un large public, des métiers recherchés en Sarladais et en Terrassonnais,
- permettre aux secteurs économiques du Périgord Noir qui recrutent "d'aller vers" des candidats potentiels qu'ils n'auraient pas rencontrés par les formes habituelles de contacts.

Par la diversité de ce qu'elle propose, la semaine de l'orientation a touché « autrement » le monde scolaire, les demandeurs d'emploi, les chefs d'entreprise et le secteur de la formation. Il y avait un joyeux mélange des genres mais c'était le but recherché car il fallait décloisonner. Quel que soit son âge, son niveau de qualification, sa situation, tout le monde a pu participer, découvrir et réfléchir à son avenir professionnel.

**C'est sur cette base qu'il est proposé de poursuivre et d'élargir l'offre de services grâce à un réseau de partenaires coordonnés pour :**

**Proposer un dispositif d'accueil et d'orientation permanent couvrant l'ensemble du Périgord Noir, une documentation complète et actualisée**

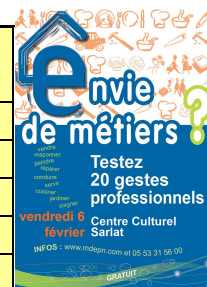
**Il est prévu en outre l'implantation d'une borne d'information d'Aquitaine Cap Métier dans le hall de la MDE à Sarlat, animation partagée, avec la Mission locale notamment.**



**Publics Ciblés**

**Exemple du public présent le 06 février 2009 lors de la journée des gestes**

AGE		
Entre 16/18	18/25	26 et plus
169 visiteurs	136	96
Soit 42 %	34%	24 %
401 visiteurs dont 153 scolaires		



**Partenaires Collaborations attendues**

Education nationale, CIO, Conseil régional, Mission locale, de nombreuses entreprises du Périgord Noir, des CFA, syndicats professionnels et OPCA, les collectivités de Sarlat et Terrasson, le

	Fongecif , des organismes de formation, la MFE de Salignac...
<b>Indicateurs de suivi de réalisation</b>	Coordination et animation d'1 semaine partenariale de l'orientation professionnelle incluant une journée des gestes / métiers porteurs et 3 autres actions, une cinquantaine de partenaires, 1.000 visiteurs Si label, développement d'un dispositif permanent avec les indicateurs suivants (complétés si l'action s'engage) : moyens mobilisés, partenariats, public participant, nombre d'orientation et évaluation qualitative en sortie de dispositif d'appui...
<b>Calendrier prévisionnel</b>	<b>Temporalité de l'action : 01/01/2011 au 31/12/2014</b>

Référence de la possibilité pour une MDE de demander ce label :

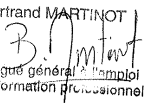
Paris, le 10 FEV. 2010

Le Délégué général à l'emploi  
et à la formation professionnelle

à

Monsieur le Président de l'association  
Alliance ville emploi

d'emploi, salariés, entreprises ...). Lorsque les modalités d'application seront arrêtées, les maisons de l'emploi pourront ainsi, à terme, solliciter le label orientation prévu par la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle du 25 novembre 2009.

Bertrand MARTINOT  
  
Délégué général à l'emploi  
et à la formation professionnelle

Art. L. 6111-5. – Selon des modalités définies par décret en Conseil d'État et sur le fondement de normes de qualité élaborées par le délégué visé à l'article L. 6123-3 après avis public du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie, peuvent être reconnus comme participant au service public de l'orientation tout au long de la vie les organismes qui proposent dans un lieu unique à toute personne un ensemble de services lui permettant :

« 1o De disposer d'une information exhaustive et objective sur les métiers, les compétences et les qualifications nécessaires pour les exercer, les dispositifs de formation et de certification, ainsi que les organismes de formation et les labels de qualité dont ceux-ci bénéficient ;

« 2o De bénéficier de conseils personnalisés afin de pouvoir choisir en connaissance de cause un métier, une formation ou une certification adapté à ses aspirations, à ses aptitudes et aux perspectives professionnelles liées aux besoins prévisibles de la société, de l'économie et de l'aménagement du territoire et, lorsque le métier, la formation ou la certification envisagé fait l'objet d'un service d'orientation ou d'accompagnement spécifique assuré par un autre organisme, d'être orientée de manière pertinente vers cet organisme. »





## Un exemple de partenariat de la MDE sur le volet formation professionnelle (fiche 8.2.5) : appui à la réalisation des objectifs de la MFR du Périgord Noir

### I) Objectifs en formation qualifiante :

- Depuis 2007 : CQP Employé d'étages, accréditation par la CPNE-IH en 2007  
37 personnes formées.
- Depuis 2010 : CQP Réceptionniste, accréditation par la CPNE-IH en 2009
- Depuis 2010 : RECAPE, employé polyvalent, accréditation par la CPNE-IH en 2010

Résultats à la validation du CQP Employé d'étages: 87.3 %

Contrats en cours : 20

Insertion : 56 % restent sur le secteur hôtellerie

### II) Objectif en tutorat, accréditation de tuteur et des Ambassadeurs des Métiers :

Formation de 3 jours proposée aux professionnels employeurs et salariés, soit au total, 22 personnes accrédités Tuteurs, 13 ambassadeurs type métier en Dordogne (sur 33 en Aquitaine).

### III) Accompagnement à la VAE des CQP-IH

2 personnes ont obtenu le CQP Gouvernante (niveau IV au RNCP), d'autres validations de niveau IV et III sont en cours.

### En complément de la formation professionnelle, la mobilité

#### I) Saison d'hiver en Savoie

Au total, 12 personnes formées à la MFR au CQP employé d'étages ont pu signer un contrat de travail avec deux établissements (4 étoiles et 3 étoiles) en Savoie entre 2007 et 2008 pour compléter leur emploi.

Contact : Directrice Dominique Bousat  
M.F.R. du Périgord Noir – Place du Champ de Mars 24590 SALIGNAC  
Tél. : 05 53 31 31 90 - Fax : 05 53 31 31 99  
E.Mail : [mfr.salignac@mfr.asso.fr](mailto:mfr.salignac@mfr.asso.fr)

# 5. Volet budgétaire

## 5.1 Explication du budget prévisionnel 2011 et présentation des clés de répartition

Le budget prévisionnel 2011 de la Maison de l'Emploi est de 634 203,79 € dont 249 248 € de subvention de l'Etat, 194 695 € de subvention FSE et 190 260,79 € d'autofinancement des collectivités territoriales (soit 30 % du budget).

En baisse de 44 % par rapport à la dotation 2010, la subvention de la Direccte se situerait dans l'historique suivant :

subventions de la DGEFP à la MDEPN	notifié	réalisé / versé	% de réalisation	Moyenne de réalisation
La DGEFP a notifié en moyenne pour les années 2007 à 2009 la somme de 434.519 € / an et versé 429.121 € / an				
2007	436 589,00 €	433 100,00 €	99,20%	98,75%
2008	423 848,00 €	414 608,00 €	97,82%	
2009	433 698,00 €	430 378,00 €	99,23%	
2010	443 941,00 €	<i>En cours de réalisation</i>		
Total	1 738 076,00 €			
Proposition 2011 = 249 248 € (soit – 44 % par rapport à la dotation 2010) et 996 992 €uros sur 2011-2014				

La subvention de la Direccte Aquitaine de 249 248 € / an serait constante pour la durée de la convention 2011 à 2014, l'augmentation de certaines charges (de personnel par exemple) étant compensée par une réduction au moins équivalente d'autre(s) poste(s).

Le budget 2011 a été établi sous forme analytique et se décompose en 8 volets, un par action. Il respecte les indications du cahier des charges national des MDE (rappelons qu'il n'y aura pas en Périgord Noir d'action sur l'axe 5 optionnel).

Le principe retenu pour la répartition des charges est le suivant :

- La masse salariale dédiée au plan d'action de la MDEPN correspond à un total de 5,35 etp, dont 3,6 etp salariés directes et 1,75 etp mis à disposition par conventions avec l'association P.Denoix et l'espace économie emploi de Terrasson (cf tableaux de calcul page suivante)
- chaque salarié est affecté au plan d'action en fonction du temps de travail effectif et de l'action concernée.

La répartition des salariés par actions est la suivante :

axes	fiches action	FV	JL	PF	RD	GB	CB	CE	MR	total etp par action	% par action	total etp par axe	% par axe
1	n°1	0,36	0,060	0,06		0,20				0,68	12,72%	0,68	12,72%
2	2	0,12		0,12			1			1,24	23,19%	2,30	43,06%
	3	0,10	0,000	0,04	0,3					0,44	8,23%		
	4	0,00	0,163	0,06		0,4				0,62	11,65%		
3	5	0,09	0,019	0,09	0,1			0,6	0,1	1,00	18,68%	1,56	29,08%
	6	0,12	0,000	0,02				0,1		0,24	4,49%		
	7	0,03	0,006	0,03	0,15	0,1				0,32	5,91%		
4	8	0,08	0,000	0,08	0,45	0,1		0,1		0,81	15,15%	0,81	15,15%
	<b>total</b>	<b>0,90</b>	<b>0,25</b>	<b>0,50</b>	<b>1,00</b>	<b>0,80</b>	<b>1,00</b>	<b>0,80</b>	<b>0,10</b>	<b>5,35</b>		<b>5,35</b>	100,00%

La répartition des etp sur les 8 actions est la suivante

axes	fiches action	total etp	Clé de répartition
1	n°1	0,68	12,72%
2	2	1,24	23,19%
	3	0,44	8,23%
	4	0,62	11,65%
3	5	1,00	18,68%
	6	0,24	4,49%
	7	0,32	5,91%
4	8	0,81	15,15%
	<b>total</b>	<b>5,35</b>	<b>100,00%</b>

Le principe du budget est la justification au 1<sup>er</sup> Euro, à savoir que chaque charge identifiable est affectée directement à l'action concernée (salaires des agents, frais d'impression, frais d'envois...) Pour les charges non identifiables, les clés de répartition préalablement définies s'appliquent (exemple pour les frais téléphoniques, les honoraires comptables...).

Sur cette base, le prévisionnel 2011 comporte 75,65 % de charges affectées directement (soit 556 140 €) et 24,35 % (soit 78 063 €) proratisées en fonction des etp (cf. tableau ci-dessus).

## Budget prévisionnel de la MDEPN = base 2011

CHARGES 2011	Montant Total 2011
<b>60 Achats</b>	<b>215 569,34 €</b>
Commandes partenaires sur objectifs	206 569,34 €
Achat équipements	4 000,00 €
Achats de matières et fournitures	5 000,00 €
<b>61 Services extérieurs</b>	<b>44 600,00 €</b>
Loyers et charges locatives	29 800,00 €
Salles informatiques et espaces documentaires	8 000,00 €
Location autres	1 600,00 €
Maintenance	1 000,00 €
Primes d'assurance	3 200,00 €
Documentation générale	1 000,00 €
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>248 534,45 €</b>
Mise à disposition de personnel = 1,75 etp	127 500,00 €
Contribution en nature ville de Terrasson & collectivités porteuses des Points Publics	47 934,15 €
Expert comptable	5 400,00 €
Commissaire aux comptes	3 400,00 €
Publications-communication-internet	23 000,00 €
Déplacements et frais de missions	16 000,00 €
Frais d'envois	10 100,00 €
Frais de télécommunication	12 000,00 €
Services bancaires	1 500,00 €
Cotisation Alliance villes emploi AVE	1 700,30 €
<b>63 Impôts taxes et versements assimilés</b>	<b>1 500,00 €</b>
Taxes sur les salaires	1 000,00 €
Participation à la formation	500,00 €
<b>64 Charges de personnel MDEPN</b>	<b>124 000,00 €</b>
personnel de la MDE = 3,6 ETP	124 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>634 203,79 €</b>

PRODUITS 2011	Montant
<b>Etat au titre de la convention Maison de l'Emploi</b>	<b>249 248,00 €</b>
<b>FSE</b>	<b>194 695,00 €</b>
<b>Autofinancement des collectivités</b>	<b>190 260,79 €</b>
<i>dont Conseil Régional d'Aquitaine : 27.000 €</i>	
<i>dont Conseil Général de la Dordogne : 30.000 €</i>	
<i>dont autres collectivités locales : 85.327,14 €</i>	
<i>dont contributions en nature :47.934,15 €</i>	
<b>TOTAL</b>	<b>634 203,79 €</b>

## Budget prévisionnel 2011 – Présentation analytique

Dépenses par action	ETP	Dépenses																		Total	
		Charges de personnel				Services extérieurs (location, études...)							Autres services								
Pilotage de la MDE : direction, compta, administration, évaluation			Contributions en nature	Commandes extérieures	Achats pt equip & mat et four	Loyers et charges locatives	Salles informatiques et espaces documentation	Locations autres	Maintenance	Assurances	Documentation	Expert Comptable & Com aux comptes	Publications Communicatio ns	Internet	Déplacements Missions Réceptions	Frais d'envois	Frais télécommunica tion	Services bancaires	Cotisation AVE	Dotation amortissem ent	
Action n°1 Développer une stratégie territoriale partagée	0,2 etp G Brancourt 0,06 etp P Flageat 0,06 etp J Lalay 0,36 etp F Vidilles	48 511,40 €	3 514,62 €		1 144,35 €	3 789,08 €			127,15 €	406,88 €	127,15 €	1 118,92 €	1 000,00 €	330,59 €	2 034,41 €	211,45 €	1 525,80 €	190,73 €	216,19 €		64 248,73 €
Fiche action n°2 : GTEC et Espace saisonniers	1 etp C Berthome 0,12 etp P Flageat 0,12 etp F Vidilles	44 918,06 €		8 890,00 €	2 086,76 €	6 909,50 €			231,86 €	741,96 €	231,86 €	2 040,39 €		602,84 €	3 709,80 €	1 385,59 €	2 782,35 €	347,79 €	394,24 €		75 273,00 €
Fiche action n°3 GTEC pour plateforme bâtiment	0,3 etp R Dain 0,04 etp P Flageat 0,1 etp F Vidilles	20 036,39 €		20 000,00 €	740,46 €	2 451,76 €			82,27 €	263,28 €	82,27 €	724,01 €	1 400,00 €	213,91 €	1 316,38 €	136,82 €	987,28 €	123,41 €	139,89 €		48 698,14 €
Fiche action n°4 Appui aux TPE du Terrassonnais (veille active & pépinière des métiers)	0,4 etp G Brancourt 0,06 etp P Flageat 0,163 etp J Lalay	36 469,42 €	11 000,00 €	28 000,00 €	1 048,43 €	3 471,47 €			116,49 €	372,77 €	116,49 €	1 025,13 €		302,88 €	1 863,87 €	193,73 €	1 397,91 €	174,74 €	198,07 €		85 751,40 €
Fiche action n°5 : Actions collectives et communication au service des partenaires	0,1 etp M Rodriguez 0,6 etp C Escalier 0,1 etp R Dain 0,09 etp P Flageat 0,019 etp J Lalay 0,09 etp F Vidilles	42 238,76 €			1 681,19 €	5 566,60 €		800,00 €	186,80 €	597,76 €	186,80 €	1 643,83 €	13 000,00 €	485,68 €	2 988,78 €	4 310,65 €	2 241,59 €	280,20 €	317,61 €		76 526,23 €
Fiche action n°6 : Dispositif d'appui à la création/reprise d'entreprises	0,1 etp C Escalier 0,02 etp P Flageat 0,12 etp F Vidilles	14 362,02 €	3 485,38 €	28 679,34 €	403,89 €	1 337,32 €			44,88 €	143,61 €	44,88 €	394,91 €	2 000,00 €	116,68 €	718,03 €	1 074,63 €	538,52 €	67,31 €	76,30 €		53 487,70 €
Fiche action n°7 : intermédiation offres TPE	0,1 etp G Brancourt 0,15 etp R Dain 0,03 etp P Flageat 0,006 etp J Lalay 0,03 etp F Vidilles	13 877,34 €			531,79 €	1 760,81 €			59,09 €	189,08 €	59,09 €	519,97 €		153,63 €	945,40 €	98,26 €	709,05 €	88,63 €	100,47 €		19 092,60 €
Action n°8 = Réduire les freins à l'emploi et créer un dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle	0,1 etp C Escalier 0,1 etp G Brancourt 0,45 etp R Dain 0,08 etp P Flageat 0,08 etp F Vidilles	32 586,61 €	29 934,15 €	121 000,00 €	1 363,13 €	4 513,46 €	8 000,00 €	800,00 €	151,46 €	484,67 €	151,46 €	1 332,83 €	3 000,00 €	393,79 €	2 423,34 €	2 688,88 €	1 817,50 €	227,19 €	257,52 €		211 125,99 €
axe 5 optionnel	néant																				néant
<b>TOTAL</b>	<b>5,35 etp (lire détail ci-dessous)</b>	253 000,00 €	47 934,15 €	206 569,34 €	9 000,00 €	29 800,00 €	8 000,00 €	1 600,00 €	1 000,00 €	3 200,00 €	1 000,00 €	8 800,00 €	20 400,00 €	2 600,00 €	16 000,00 €	10 100,00 €	12 000,00 €	1 500,00 €	1 700,30 €		634 203,79 €

Recettes par action	Recettes 2011								TOTAL
	Etat	FSE	Autofinancement territorial					Contributions en nature	
			CRA	CG24	COLLECTIVITES LOCALES				
					CCT	CCS	autres CC		
Action n°1 Développer une stratégie territoriale partagée	44 774,58 €			15 959,53 €				3 514,62 €	64 248,73 €
Fiche action n°2 : GTEC et Espace saisonniers	19 914,69 €	31 296,84 €	12 000,00 €		11 067,26 €	994,21 €			75 273,00 €
Fiche action n°3 GTEC pour plateforme bâtiment	12 796,47 €	22 860,64 €	10 000,00 €			3 041,03 €			48 698,14 €
Fiche action n°4 Appui aux TPE du Terrassonnais (veille active & pépinière des métiers)	24 435,82 €	35 806,57 €			14 435,00 €	74,01 €		11 000,00 €	85 751,40 €
Fiche action n°5 : Actions collectives et communication au service des partenaires	54 264,25 €			7 963,51 €		14 298,47 €			76 526,23 €
Fiche action n°6 : Dispositif d'appui à la création/reprise d'entreprises	14 927,36 €	24 756,88 €			3 318,08 €	7 000,00 €		3 485,38 €	53 487,70 €
Fiche action n°7 : intermédiation offres TPE	13 015,64 €			6 076,96 €					19 092,60 €
Action n°8 = Réduire les freins à l'emploi et créer un dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle	65 118,68 €	79 974,08 €	5 000,00 €		299,08 €		30 800,00 €	29 934,15 €	211 125,99 €
axe 5 optionnel									néant
<b>TOTAL</b>	<b>249 248,00 €</b>	<b>194 695,00 €</b>	<b>27 000,00 €</b>	<b>30 000,00 €</b>	<b>29 119,42 €</b>	<b>25 407,22 €</b>	<b>30 800,00 €</b>	<b>47 934,15 €</b>	<b>634 203,79 €</b>













total collectivités territoriales	190 260,79 €	Total Etat & FSE	443 943,00 €
soit en %	30%	soit en %	70,00%
Détails autres autofinancements		Détail Valorisations	
Commune de Hautefort	4 400,00 €	Ville de Terrasson	18 000,00 €
Commune de Carlux	4 400,00 €		
Commune de Belves	4 400,00 €	Collectivités porteuses des 7 Points Publics	29 934,15 €
Commune de Salignac	4 400,00 €		
Commune de Thenon	4 400,00 €		
Commune de Villefranche du Périgord	4 400,00 €	Total	47 934,15 €
commune de Montignac	4 400,00 €		
Total	30 800,00 €		

axes	fiches action	total etp	Clé de répartition
1	n°1	0,68	12,72%
2	2	1,24	23,19%
	3	0,44	8,23%
	4	0,62	11,65%
3	5	1,00	18,68%
	6	0,24	4,49%
	7	0,32	5,91%
4	8	0,81	15,15%
	<b>total</b>	<b>5,35</b>	<b>100,00%</b>

Détail commandes exterieures	
Etude INSEE	8 890,00 €
GTEC	20 000,00 €
Pépinière Terrasson	28 000,00 €
JOSE	22 333,00 €
Périgord initiatives	6 346,34 €
Orientation professionnelle	20 000,00 €
Points Publics	97 000,00 €
Interm ' aide	4 000,00 €
	<b>206 569,34 €</b>

## g) Annexes

### 1. Calendrier du conventionnement

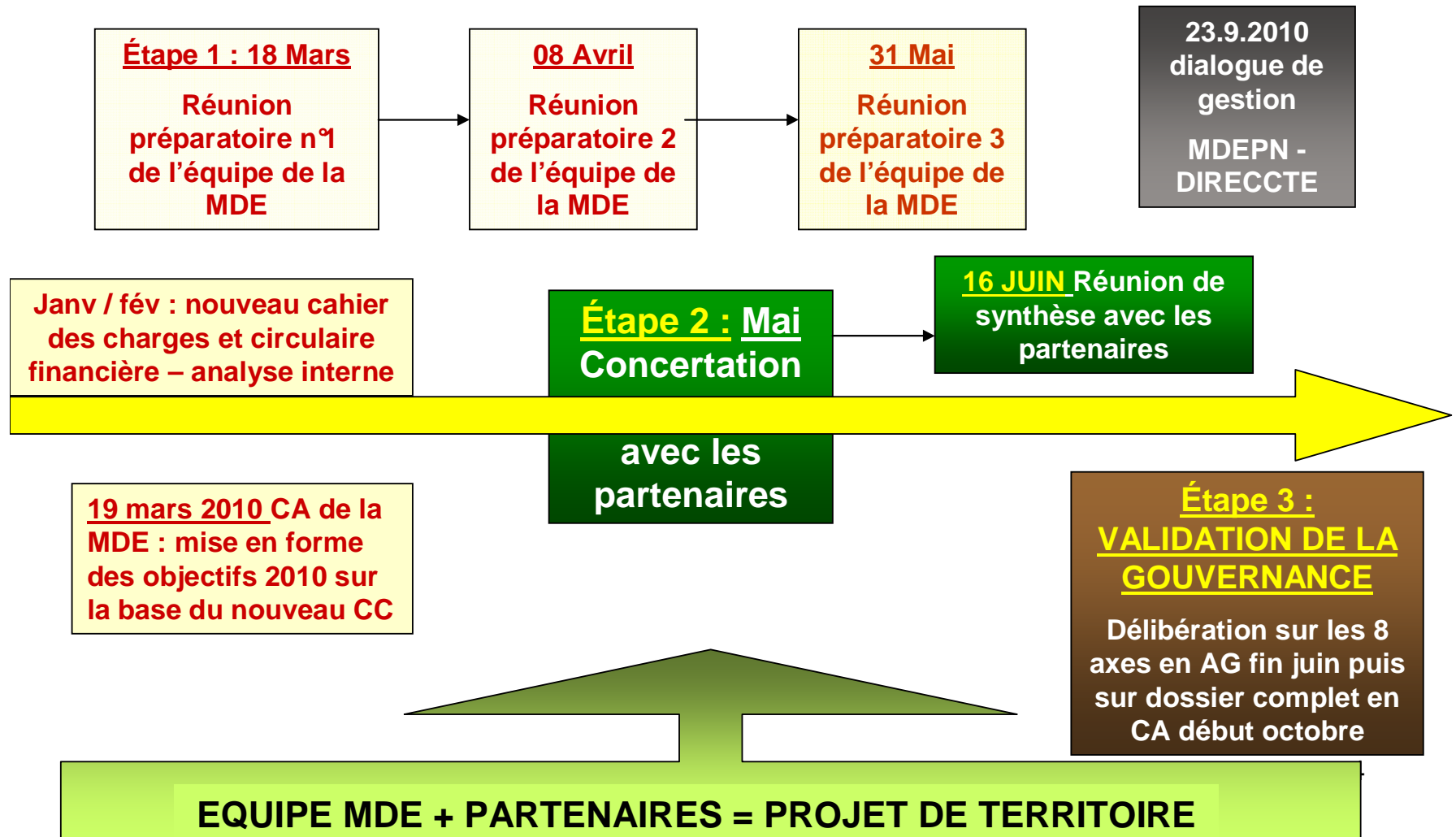
Année	2010	2011					2012			
Période	Sept - décembre	Mai	Juin Juillet	Août - septembre	Septem- bre	Octobre Décembre	Janvier Février	Juin	Août Septembre	Octobre Décembre
<b>Action</b>	 Négociation des conventions nouvelles génération en fonction du nouveau cahier des charges	 Signature de la convention   Avance 2011	 Remise des documents comptes financiers et bilan d'activité de l'année 2010 (art.6 de la CPO)	 Dialogue de gestion : - Analyse des résultats du premier semestre. - Analyse des actions	 Paiement du complément de la subvention 2010	 Dialogue de gestion pour 2011 : - Analyse des résultats de 2010 - Analyse du plan d'action	 Avance 2012 50% de la subvention	 Remise des documents comptes financiers et bilan d'activité de l'année 2011 (art.6 de la CPO) Analyse des résultats et du niveau de consommation	 Signature de l'avenant   Paiement du complément de 2011	 Dialogue de gestion pour 2012 : - Analyse des résultats de 2011 - Analyse du plan d'action

1ere année - rendez-vous formalisés

2eme année rendez vous réguliers



# CALENDRIER D'ELABORATION DU PROJET DE LA MDEPN POUR 2011-2014



# Maison de l'Emploi du Périgord Noir

## Élaboration du projet 2011-2014

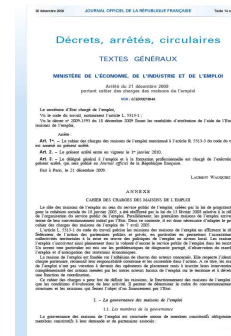
### Phase n°1 – mars/avril

1. Un nouveau cahier des charges pour les MDE
2. Négociation de la future convention 2011-2014
3. Calendrier de construction du projet
4. Problématiques et enjeux en Périgord Noir
5. Quelles orientations pour la MDEPN ?
6. Bilan depuis 2007
7. Positionnements des partenaires sur les axes prioritaires

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

1

# 1. Un nouveau cahier des charges national des MDE



- Le nouveau cahier des charges comprend 4 axes obligatoires :

- > Développer une stratégie territoriale partagée
- > Participer à l'anticipation des mutations économiques
- > Contribuer au développement local
- > Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi

et 1 optionnel

- > Accueillir, informer et orienter tous les publics

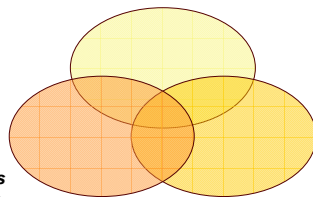
- Le nouveau projet de la MDEPN est à construire au 1er semestre pour un conventionnement avec l'Etat d'ici la fin 2010. Le passage en comité régional de l'emploi - CRE est prévu à l'automne.

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

1

## 2. La convention de la MDEPN s'achèvera le 30 septembre 2010 Négociation de la future convention

Contribution des partenaires



Décisions politiques  
et institutionnelles

Cahier des charges  
rénové des MDE

**Le projet de la maison de l'emploi du Périgord Noir pour les années à venir sera négocié avec la Direccte, les partenaires et les collectivités territoriales**

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

3

## 4. Problématiques et enjeux en Périgord Noir

■ Une population faiblement qualifiée

> L'indice de qualification est de 28 en Terrassonnais et 35 en Sarladais alors que la moyenne nationale est de 58.

Plus l'indice est faible, plus le % des personnes sans qualification est important

■ Une population aux moyens très modestes

> Le revenu fiscal de référence en Périgord Noir est inférieur de près de 20 % à celui au niveau national. 54 % des foyers y sont non imposables, contre 45 % au niveau national et la part des revenus de transfert (pension et retraites) y est supérieure de 10 %

**Mais aussi :**

> **Un solde démographique positif dépendant des migrations :** l'arrivée de nouvelles populations due à l'attractivité du territoire couvre largement un solde naturel négatif. Le départ des moins de 20 ans essentiellement pour cause de formation est compensé par l'arrivée d'actifs et de retraités

> **Une population qui vieillit :** la part des plus de 60 ans dans la population (en % - INSEE 2006) est de 30 % contre 21 % en moyenne nationale. A contrario, la part des moins de 20 ans est de 20 % contre 25 % au niveau national. L'indice de vieillissement est de 150 contre 86 au niveau national (Rapport de la population des 60 ans et plus sur celle des moins de 20 ans, plus l'indice est élevé plus il est favorable aux personnes âgées).

> **Une population très rurale :** la densité démographique est de 37 habitants au km<sup>2</sup> contre 113 au niveau national

Sources issues de l'observatoire des territoires de l'INSEE

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

5

## 4.1 - CONTEXTE DU MARCHÉ DU TRAVAIL L'emploi salarié en baisse

■ **Les pertes d'emplois salariés sont significatives dans l'industrie et l'agriculture**, elles ne sont pas totalement compensées par le développement du commerce et des services

■ **Selon l'Urssaf, l'emploi salarié en Périgord Noir a nettement chuté : - 3,2 % entre 2008 et 2009**

Evolution de l'emploi salarié en Périgord Noir (hors agriculture et secteur public)

source Urssaf	en niveau	2008 T4	2009 T1	2009 T2	2009 T3	2009 T4	Evolution pour le PN en %	Evolution Dordogne	Evolution aquitaine
Masse salariale (en Millions d'€)	81,40	0,10	-14,00	7,30	5,00	-1,00	-4,10	-1,60	0,10
Emplois salariés	14 573	-10,40	-2,20	6,90	2,00	-9,30	-3,20	-2,30	-1,50
Salaires moyen par tête mensuel (en €)	1 772 €	4,40	-8,10	4,90	0,60	2,80	-0,30	1,40	1,80
Nb d'établissements	2 638						1.875€ en Dordogne et 2.090€ en Aquitaine		

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

6

## 4.2 - CONTEXTE DU MARCHÉ DU TRAVAIL Un tissu entrepreneurial dynamique

Il faut souligner que 1 actif sur 4 n'est pas salarié (artisan, agriculteur...), soit le plus fort taux d'aquitaine. Cet « entrepreneuriat actif » est lié aux 2 millions de touristes et à l'économie résidentielle (1/4 du parc en PN est en résidence secondaire contre seulement 9 % au niveau national)

Évolution des établissements dans tous les domaines	2008	2009	Evolution 08/09
	<b>10308</b>	<b>10845</b>	<b>5,2%</b>
dont agriculture et forêt	2710	2711	0,0%
dont Industrie et BTP	1867	1961	5,0%
dont Commerce	1363	1479	8,5%
dont Services	4368	4694	7,5%

Source SIRENE INSEE : base, l'ensemble du secteur privé, y compris l'agriculture, y compris les entreprises sans salarié. Toutes les associations, les établissements publics...mais ni l'État, ni les collectivités locales

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

7

## 4.2 - CONTEXTE DU MARCHÉ DU TRAVAIL Démographie des entreprises : un solde positif

	Création/reprise d'entreprises									
	Bergercois		Nontronnais		Périgoux / Vallée de l'Isle		Sarladais		Total Dordogne	
	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises	Créations / Reprises
Artisanat de production	3	0	3	0	2	1	3	0	11	1
Bâtiment	42	5	20	5	49	11	21	13	132	34
Commerce*	81	23	55	20	97	31	100	46	333	120
Industrie	6	1	5	1	10	1	12	1	33	4
Services**	86	10	71	12	117	14	82	21	356	57
<b>TOTAL</b>	<b>218</b>	<b>39</b>	<b>154</b>	<b>38</b>	<b>275</b>	<b>58</b>	<b>218</b>	<b>81</b>	<b>865</b>	<b>216</b>

	Suppression d'entreprises				
	Bergercois	Nontronnais	Périgoux Vallée de l'Isle	Sarladais	Total Dordogne
	Artisanat de production	10	9	7	11
Bâtiment	63	56	68	63	250
Commerce*	53	34	75	36	198
Industrie	12	10	10	2	34
Services**	41	46	73	45	205
<b>TOTAL</b>	<b>179</b>	<b>155</b>	<b>233</b>	<b>157</b>	<b>724</b>

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

8

## 4.3 - CONTEXTE DU MARCHÉ DU TRAVAIL Une précarisation structurelle du travail

■ **Un emploi féminin moins développé qu'au niveau national et plus précaire :**

➤ **le taux d'activité des femmes (66%-Insee 2006) est un peu inférieur au niveau national**, et elles sont en surreprésentation dans la demande d'emploi : 54 % des DE contre 50 % au niveau national

■ **Une frange importante de saisonniers et d'intérimaires parmi les salariés :**

➤ **le tissu industriel du Terrassonnais et les activités saisonnières (agriculture, industrie agroalimentaire, tourisme) en Sarladais multiplient le nombre de salariés précaires.** Le % de travailleurs saisonniers y est le plus important d'Aquitaine : une étude de l'INSEE sur le Sud Dordogne devrait quantifier précisément leur nombre

Résultats enquête BMO 2010 (tous établissements hors collectivités locales)	Établissements recruteurs (en %)	Nombre de projets de recrutement	- dont difficiles à recruter (en %)	- dont saisonniers (en %)
Périgord Noir	24,1	3.459	46,2	72,8
Aquitaine (Moyenne Régionale)	21,7	104.596 (total Aquitaine)	42,0	45,5

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

9

## 4.4 - CONTEXTE DU MARCHE DU TRAVAIL

### Une demande d'emploi en forte progression (données Pôle emploi)

- Un nombre de demandeurs d'emploi en croissance continue
  - 5.040 demandeurs d'emploi fin mars 2010 en Périgord Noir soit + 16% sur un an
  - Un taux de chômage de 9,7 % supérieur à celui de l'Aquitaine 9,3 % (4ème trimestre 2009)
- Des demandeurs d'emploi en difficulté :
  - Progression structurelle du chômage de longue durée alors que les activités saisonnières limitaient ce phénomène dans le passé
  - 1/4 des 16-25 ans suivis par la Mission locale n'ont pas de qualification contre 19% en Aquitaine
- Un marché de l'emploi très saisonnier.
  - Pour 2010, 3 intentions de recrutement sur 4 sont saisonnières dans l'enquête annuelle BMO publiée par Pôle emploi en avril. C'est le plus fort taux d'Aquitaine (moyenne régionale 45 %)

**Analyse de la demande d'emploi de mars 10 en Périgord Noir** : comparées au niveau national, les caractéristiques sont un % de femmes en sur représentation, une augmentation des demandeurs de 50 ans et plus (surtout en Sarladais), un % de jeunes plus faible et peu de 1ères entrées (25 par mois en moyenne), moins de cadres (3,4 % contre 6 % en national), un chômage de longue durée moins fort qu'ailleurs (surtout en Sarladais) mais en progression structurelle. La nouveauté, c'est la faible baisse des sorties comparées à l'an passé et une augmentation des inscriptions que l'on retrouve aussi en département et région

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

10

### Deux points d'effort : la demande d'emploi des femmes et les 50 ans et +

% Femmes	Fév. 10	Mars 10
FRANCE	49,6	49,6%
AQUITAINE	52,7	52,6%
DORDOGNE	53,3	53,3%
SARLADAIS	54,9	54,9%
TERRASSONNAIS	52,8	52,9%
<b>PERIGORD NOIR</b>	<b>54,1</b>	<b>54,2%</b>

% 50 ans et plus	Fév 10	Mars 10
France	17,7%	17,8%
AQUITAINE	18,1%	18,1%
DORDOGNE	20,5%	20,5%
SARLADAIS	20,0%	20,7%
TERRASSONNAIS	19,2%	19,1%
<b>PERIGORD NOIR</b>	<b>19,7%</b>	<b>20,1%</b>

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

11

## 4.5 - CONTEXTE DU MARCHE DU TRAVAIL

### Une offre de service des acteurs de l'emploi qui a évolué depuis 2007, avec :

- La fusion POLE EMPLOI au niveau national et la réorganisation de son offre de service localement : agences de Sarlat et de Terrasson
- Une MISSION LOCALE qui développe ses moyens et objectifs
- La réforme des services de l'Etat et la nouvelle DIRECCTE
- Le développement des points publics ruraux (7 à ce jour en Périgord Noir) et de l'offre regroupées dans les locaux de la MDE à Sarlat et Terrasson (une dizaine de partenaires permanents à l'année)
- Des structures locales d'insertion actives mais limitées par leurs moyens
- La réforme nationale du secteur de la formation professionnelle et son impact local
- Les politiques des collectivités territoriales : le programme régional de formation (PRF), l'activation du RSA par le Conseil Général (CUI-CIE), les initiatives des collectivités locales

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

12

## 5. Quelles orientations pour le futur projet?

### 5.1 -Les priorités que pourrait conduire la MDE (1)

Les axes prioritaires à développer	Actions déjà portées par ou avec la MDE
➤ Renforcer les collaborations partenariales pour rendre plus efficiente l'offre de service des acteurs de l'emploi	■ Dimension partenariale dans tous les projets MDE ■ Veille active en entreprise
➤ Faciliter le rapprochement entre les besoins des entreprises et les publics à la recherche d'un emploi	■ Services en ligne <a href="http://www.mdepn.com">www.mdepn.com</a> ■ Chemin de l'emploi ■ Bourse de l'emploi de la Mission locale
➤ Informer sur la diversité des métiers pour anticiper les mutations du territoire	■ Semaine de l'orientation professionnelle ■ AIS et AIT qui animent avec l'Éducation nationale le lien école entreprise ■ Espace documentation et BIJ de la ML
➤ Observer les évolutions du marché du travail pour adapter les stratégies et actions des acteurs de l'emploi	■ Données mensuelles et annuelles ■ @lettre mensuelle ■ Diagnostic SPEL
➤ Développer l'esprit entrepreneurial afin de favoriser la création d'entreprise et l'autoentrepreneuriat	■ Sensibilisation à la création d'entreprise des DE, apprentis, licenciés économiques ... ■ Dispositif partenarial en faveur de la création
➤ Améliorer l'insertion professionnelle des femmes, des 50 ans et + et des travailleurs handicapés	■ Objectifs du SPEL ■ Promotion des contrats aidés ■ Dispositif CUI-CAE avec le Conseil Général

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

13

## 5.2 - Les priorités que pourrait conduire la MDE (2)

Les axes prioritaires à développer	Actions déjà portées par ou avec la MDE
➤ Fluidité du marché du travail lié aux pics d'activité	■ Espace saisonniers ■ Appui à la bourse de la Mission locale
➤ Sécuriser les parcours professionnels des salariés saisonniers et CDD pour réduire la précarisation des emplois	■ Espace saisonniers en liaison avec des syndicats professionnels, OF et OPCA ■ Enquête INSEE 2010
➤ Améliorer le taux d'emploi des jeunes actifs sur le territoire	■ Appui aux objectifs de la Mission locale ■ Journée de l'apprentissage ■ Outils de communication partagés
➤ Développer et / ou qualifier les services aux personnes	■ Relais des SOAP et du plan départemental
➤ Contribuer au développement des filières à potentiel d'emploi	■ Espace Saisonniers ■ Projet de plateforme de formation aux métiers du bâtiment à Sarlat ■ Pépinière de l'artisanat à Terrasson
➤ Renforcer l'attractivité du territoire : attirer et conserver les talents	■ Quelques contributions avec la chambre économique, le pays du Périgord Noir (deux jours pour entreprendre...)

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

14

## 6 – Bilan de l'activité MDEPN depuis 2007

Source : bilans annuels 07, 08 et 09 consultables en ligne sur le site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com)

- Structure associative, gouvernance partenariale
- Taux d'exécution du budget supérieur à 98 %, respect des critères de 80/20 et 30/70 pour la dotation de l'Etat
- Axe 1 : travaux annuels d'observatoire, enquêtes de conjoncture, veille active en entreprise, forums emploi
- Axe 2 : prospection du marché caché au service des partenaires, espace saisonniers, émergence des points publics, développement d'outils de communication
- Axe 3 : réseau et outils en faveur de la création/reprise, commande extérieure (groupements d'employeurs...)

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

15

## 7 - Objectifs prioritaires pour 2011-2014

Positionnements	des entreprises	du public	des Partenaires	de l'équipe MDE
➤ Observer les évolutions du marché du travail pour adapter les stratégies et actions des acteurs de l'emploi	→	→	↗	→
➤ Anticiper les mutations économiques par une veille active et des actions thématiques et sectorielles	↗	→	→	↗
➤ Faciliter le rapprochement entre les besoins des entreprises et les publics à la recherche d'un emploi	↗	↗	↗	→
➤ Informer sur la diversité des métiers et l'offre de formation pour anticiper les mutations du Périgord Noir	→	↗	↗	↗

→ à maintenir  
↑ à développer

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

16



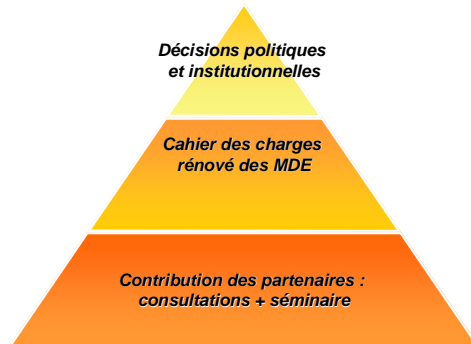
## Phase n°2 mai-juin

1. Rappel : l'élaboration d'une nouvelle convention et son calendrier
2. Proposition de synthèse de la concertation avec les partenaires
3. Proposition d'axes d'intervention de la MDEPN en 2011-2014
4. Conclusions de la phase 2

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

18

1 - ELABORATION DU PROJET DE LA MDEPN EN 2011-2014  
Processus



Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

19

**2.1 - Les thématiques abordées avec les partenaires**

- Observer les évolutions du marché du travail pour adapter les stratégies et actions des acteurs de l'économie et de l'emploi
- Contribuer au développement des filières à potentiel d'emploi
- Renforcer l'attractivité du Périgord Noir : attirer et conserver les talents
- Faciliter le rapprochement entre les besoins des entreprises et les publics à la recherche d'un emploi
- Renforcer les collaborations pour rendre plus efficace l'offre de service des acteurs de l'économie et de l'emploi
- Développer l'esprit entrepreneurial afin de soutenir la création et la reprise d'entreprise

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

21

**2.3 - Réflexions de l'équipe de la MDE**

**2.2 - Les thématiques abordées avec les partenaires  
(suite)**

- Sécuriser les parcours des saisonniers et CDD pour réduire la précarisation des emplois
- Informier sur la diversité des métiers et l'offre de formation professionnelle pour anticiper les mutations du Périgord Noir
- Favoriser la formation professionnelle pour améliorer le niveau moyen de qualification en Périgord Noir
- Améliorer le taux d'emploi des jeunes actifs
- Améliorer l'insertion professionnelle des femmes, des publics cibles et des travailleurs handicapés
- Développer et qualifier les services aux personnes

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

22

<p><b>Axe 1 : stratégie territoriale partagée</b> Deux dimensions sont identifiées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Une analyse globale des indicateurs du territoire</li> <li>✓ Une analyse spécifique préalable à la mise en œuvre de certains projets : à prioriser dans le nouveau conventionnement</li> </ul>	<p><b>Axe 2 : anticiper les mutations économiques</b> Axe prioritaire à développer afin de faire face aux défis qui attendent le Périgord Noir Renforcer le partenariat avec l' AIS et l'AIT ainsi qu'avec l'interconsulaire</p>
<p><b>Axe 3 : Contribuer au développement de l'emploi local</b>  Axe déjà fortement ancré dans le premier projet MDE 2007-2010 à renforcer</p>	<p><b>Axe 4 : Réduire les obstacles culturels et sociaux à l'accès à l'emploi</b> Continuité des actions à engager, principalement à travers les partenariats et le réseau des points publics</p>
<p><b>Axe 5 : Les actions en matière d'Accueil, Information et Orientation des publics :</b> Le volet espace saisonniers relève de l'axe 2. La bourse de l'emploi est animée par la Mission locale. La gestion collective et partenariale des deux immeubles « Maison de l'emploi » à Sarlat et Terrasson est assurée par deux associations spécialisées; l'association P.Denoix à Sarlat et l'association Espace Économie Emploi à Terrasson</p>	

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

23

## 2.4 - Position sur l'axe 1 « Développer une stratégie territoriale partagée »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Le diagnostic territorial est un préalable avant tout plan d'action.</li> <li>✓ Les moyens de la MDE sont mobilisés au service du SPEL</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travaux spécifiques pour le SPEL. Dans le prolongement, initiation d'un plan d'actions thématiques partagé entre acteurs du SPEL</li> <li>✓ Actualisation et animation du diagnostic du marché du travail</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Pour le SPEL Périgord Noir, il est indispensable de disposer d'indicateurs clairs et opérationnels (tableau de bord mensuel + diag annuel avec appui Direccte)</li> <li>✓ Articulation avec les autres observatoires des partenaires et mise à disposition de tous : partenaires et offre de service de la MDE</li> <li>✓ Développement du diagnostic thématique (ex sur le saisonnier avec la MDE du Bergeracois et l'INSEE)</li> <li>✓ Entrée partenariale à mettre en œuvre ( branches professionnelles ... )</li> <li>✓ Travail de synthèse et d'analyse des données sur l'emploi en complémentarité de ce qui existe</li> <li>✓ Lien avec la démarche régionale du PRF et du Conseil Général de la Dordogne</li> <li>✓ Priorité aux publics cibles, saisonniers, jeunes sans qualifications</li> </ul>
Un partenariat solide permet d'accéder aux données territoriales <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Priorité : produire de l'analyse partagée</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Publications d'informations ciblées pour les élus et partenaires de l'emploi</li> <li>✓ Réalisation d'une enquête de conjoncture par bassin</li> <li>✓ Projets d'étude : sur les saisonniers, sur le devenir professionnel des salariés faiblement qualifiés...</li> </ul>	

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

24

## 2.5 - Position sur l'axe 2 « Participer à l'anticipation des mutations économiques »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
-Des pertes d'emplois significatives dans l'industrie et l'agriculture, une croissance de l'emploi dans le commerce et les services <b>- Priorité : contribuer au développement de filières à potentiel d'emploi</b>	Projet de plateforme bâtiment à Sarlat Pépinière des métiers à Terrasson	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ complémentarité de la plateforme bâtiment avec le développement de l'offre de formation en Périgord noir</li> <li>✓ Poursuivre le volet saisonnier</li> <li>✓ Offre complémentaire d'anticipation aux missions de Pôle Emploi et de la Mission Locale par de la GPEC en entreprise ou territoriale</li> <li>✓ Pépinière des métiers en Terrassonnais</li> </ul>
Une population peu préparée au changement à venir : une population faiblement qualifiée, beaucoup de saisonniers. <b>Priorité : Sécuriser les parcours professionnels des saisonniers et CDD pour réduire la précarisation des emplois</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plan d'action du comité de pilotage espace saisonnier</li> <li>• Étude sur le travail saisonnier</li> <li>• Projet de sécurisation des parcours CDD – saisonniers</li> </ul>	

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

25

## 2.6 - Position sur l'axe 3 « Contribuer au développement local »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
La fusion Pôle Emploi, la Direccte, les points publics, la réforme de la formation professionnelle ... <b>Priorité : Renforcer les collaborations partenariales pour rendre plus efficace l'offre de service des acteurs de l'emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Coordonner et animer les acteurs</li> </ul>	Axe à conforter dans la nouvelle programmation <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concernant les branches professionnelles, la MDE pourrait fédérer des acteurs autour des problématiques liées à l'alternance (en lien avec l'axe 4)</li> </ul>
Importance des licenciements économiques dans les inscriptions à Pôle emploi Potentiel de créations d'emploi dans certaines branches	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Appui aux CRP et cellules de reclassement</li> <li>➢ Veille active dans les entreprises (anticipation des mutations + et -)</li> </ul>	
Une dynamique de création / reprise d'entreprise à conforter pour compenser la baisse de l'emploi salarié et la pyramide des âges chez les cédants : <b>Priorité : Développer l'esprit entrepreneurial afin de favoriser la création d'entreprise</b>	Promotion de la création reprise d'entreprise dans le prolongement de ce qui existe actuellement avec une vingtaine de partenaires	Poursuite du dispositif partenarial en faveur de la C/R et des commandes extérieures à J'Ose Dordogne et à Périgord Initiatives

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

26

## 2.6 - Position sur l'axe 3 « Contribuer au développement local »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
Des pertes d'emplois significatives dans l'industrie et l'agriculture non totalement compensées par des créations d'emplois dans les commerces et services : <b>Priorité : Contribuer au développement des filières à potentiel d'emploi</b>	Développement de l'emploi dans la filière des services aux particuliers et dans les nouveaux métiers / opportunités liés au grenelle de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Développement et qualification des services à la personne</li> <li>✓ Mieux faire connaître l'offre des partenaires présents sur le territoire</li> <li>✓ MDE au service des actions des partenaires en faveur des publics cibles :               <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Travailleurs handicapés</li> <li>✓ Seniors</li> <li>✓ Emploi féminin</li> </ul> </li> </ul>
Une population de TPE peut informée sur les dispositifs de droit commun pourtant très nombreux. <b>Priorité : - Faciliter le rapprochement entre les besoins des entreprises et les publics à la recherche d'un emploi</b>	Appui technique aux TPE et promotion des secteurs dits en tension	

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

27

## 2.6 - Position sur l'axe 3 « Contribuer au développement local »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
L'alternance : une offre qui s'essouffle et qui touche de moins en moins de jeunes ✓ <b>Priorité :</b> - Informer sur la diversité des métiers pour anticiper les mutations du territoire	<b>Promotion de l'alternance</b> <b>Dispositif d'information à entrée et sortie permanente</b> <b>Des actions spécifiques aux branches professionnelles</b>	✓ <b>Complémentarité avec les objectifs du PRF</b>  ✓ <b>développer les outils de communication partagés au service des objectifs des partenaires</b> <b>poursuivre la promotion de l'offre de services PE &amp; Mission locale</b> ✓ <b>Orienter les offres d'emploi des TPE vers Pôle Emploi et la Mission locale</b>
> Un taux de chômage élevé : 9,7 % au T4-2009 et un marché de l'emploi très lié aux TPE et aux pics saisonniers > <b>Priorités :</b> Faciliter le rapprochement entre les besoins des entreprises et les publics à la recherche d'un emploi	<b>Partenariat avec Pôle emploi et Mission locale : organisation d'événements porteurs, intermédiation sur les offres , outils de communication collective</b>	

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

28

## 3. Le projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 : il est proposé de

- partir du diagnostic territorial et du bilan de la MDE 06-10 pour conforter les axes de travail et partenariats opérationnels
- renforcer la couverture territoriale et la proximité
- poursuivre les commandes externes au service des objectifs prioritaires
- maintenir les moyens internes, tout en partageant des outils avec la MDE du Bergeracois

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

30

## 2.9 - Position sur l'axe 4 « Réduire les obstacles culturels ou sociaux à l'accès à l'emploi »

Contexte local	Objectifs de la MDEPN	Proposition de synthèse de la concertation
Diffuser largement les clauses d'insertion dans les marchés publics. Créer des opportunités de mises à l'emploi pour les publics en difficultés en rapprochant donneurs d'ordre, entreprises attributaires des acteurs de l'IAE <b>Priorité : Améliorer l'insertion des publics cibles</b>	✓ <b>Appui à la clause insertion en liaison avec la MDE du Bergeracois qui est plus spécialisée</b>	
- <b>Priorité :</b> Informer sur la diversité des métiers pour anticiper les mutations en Périgord Noir	-Information sur les outils d'orientation professionnelle	Obtenir le label orientation prévu par la loi Soutenir des actions et projets pour lever les freins à l'emploi. Priorités aux publics en grande difficulté, dont les personnes illettrées (Soutenir une action en Terrassonnais)
Un taux de chômage important chez les seniors - <b>Priorité : améliorer le taux d'emploi des seniors</b>	Réduire les freins à l'emploi	Développer les liens avec l'IAE et Coridor Développer le réseau des points publics
Des demandeurs d'emploi en difficultés en Périgord Noir <b>Priorité : Renforcer les collaborations partenariales pour rendre plus efficiente l'offre de service des acteurs de l'emploi</b>	Appui aux réseaux insertion	

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

29

## Axe 1 : Développer une stratégie territoriale partagée = du diagnostic au plan d'action

- ↳ Un diagnostic économique et social annuel
- ↳ 2 enquêtes de conjoncture, une pour le Sarladais (en liaison avec l' AIS) et une pour le Terrassonnais
- ↳ Un tableau de bord mensuel pour le SPEL
- ↳ Une analyse mensuelle de la demande d'emploi (données PE Aquitaine)
- ↳ Des études sectorielles selon besoins
- ↳ Un plan d'action partagé au sein du SPEL

Elaboration du projet de la MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

31



## Axe 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

- ↪ Activités saisonnières : sous l'autorité du comité de pilotage, mise en œuvre d'un plan d'actions pluriannuel ouvert à de nouveaux acteurs
- ↪ Actions sectorielles : avec le Conseil Régional d'Aquitaine et l'Education nationale = appui à réalisation – animation de la plateforme de formation professionnelle « métiers du bâtiment » (commande)
- ↪ Mutations industrielles en Terrassonnais : appui aux TPE avec la pépinière des métiers (commande)
- ↪ GPEC et bonnes pratiques GRH : participation à l'animation et à la coordination des démarches territoriales (+ audits externes si nécessaire)

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

32

## Axe 4 : Réduire les obstacles à l'accès à l'emploi (1)

- ↪ Coordonner et animer les acteurs : appui aux 7 points publics, animation collective de ce réseau de proximité, formation des agents, équipement en « *visioguichets* »...
- ↪ Réduire les freins à l'emploi : informations collectives des employeurs sur les "bonnes pratiques en matière de RH", sur les "aides à l'embauche", le "livret d'accueil et tutorat" (formation action aboutissant à la rédaction d'un livret par entreprise), la clause sociale (en liaison avec le référent Etat, DDSF et SIAE), des CUI-CIE et CAE en liaison avec les objectifs du SPEL, promotion de la VAE, participation à la semaine nationale Emploi et handicap...

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

34

## Axe 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

- ↪ Des actions partenariales avec Mission locale et Pôle emploi : forums de recrutements en mars et septembre et appuis aux journées spécifiques : Jobs d'été, promotion de l'apprentissage...
- ↪ Création/reprise d'entreprises : plusieurs actions collectives (journées d'information mobilisant 20 partenaires), commandes départementales à J'Ose Dordogne et à Périgord Initiatives, promotion et animation...
- ↪ Veille active en faveur des entreprises : plusieurs centaines de contacts par an, aboutissant à de nombreuses « actions » sur les bonnes pratiques en ressources humaines et « solutions » avec les partenaires
- ↪ Intermédiation en faveur du service public de l'emploi élargi sur le marché des TPE
- ↪ Plan d'action services aux personnes en liaison avec le schéma départemental
- ↪ Communication au service des actions collectives et des objectifs des partenaires : site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) ; rédaction et envoi d'une @lettre mensuelle économie-emploi; publications thématiques coordonnées avec le SPEL; animations diverses...

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

33

## Axe 4 : Réduire les obstacles à l'accès à l'emploi (2)

- ↪ Dispositif partenarial (Etat, Région Aquitaine, Mission locale, Education nationale...) en faveur de l'orientation professionnelle :
  - organisation d'une semaine de l'orientation professionnelle en février avec de nombreux partenaires,
  - Si label orientation issu de la loi réformant la formation professionnelle : création avec la Mission locale d'un dispositif à entrées et sorties permanentes,
  - liens avec les actions proposées dans l'axe 2 (espace saisonnier, plateforme de formation bâtiment, pépinière des métiers, GPEC territoriale)
  - démarche expérimentale avec l'université de Bordeaux III pour une offre à distance

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

35

## Outils transversaux de la MDE

- ✓ Commandes externes sur les volets création / reprise, point publics, plateforme bâtiment, pépinière des métiers, études ponctuelles
- ✓ Poursuite des conventions de moyens de la MDE Périgord noir avec APD et EEET
- ✓ Coopération avec la Maison de l'emploi sud Dordogne sur les volets création/reprise d'entreprise, orientation professionnelle, clause sociale, travail saisonnier, communication

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

36

## Outils au service du projet d'ensemble (hors MDE)

- Réseau d'entreprises AIS et AIT.
- Offre de services des points publics à Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, Thenon et Villefranche du Périgord.
- Bourse de l'emploi de la Mission locale
- Gestion des locaux commun à Sarlat et Terrasson par les associations P.Denoix et Espace Economie Emploi de Terrasson qui animent et coordonnent une dizaine d'acteurs permanents (ML, CCI, CM, BIJ, 3 organismes de formation, Pays, AIS, AIT...), favorisent les formations, permanences, assurent l'accueil du public, des espaces documentation, ordinateurs en libre accès ...

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

37

## Prochaines étapes

1. Présentation des axes 11-14 en AG de la MDE le 21 juin
2. Rédaction des fiches action, budget prévisionnel au 1<sup>er</sup> €,
3. présentation au CA de la MDE en septembre
4. Négociation, puis signature avec la Direccte aquitaine fin 2010

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

38



## *Phase n°3 juin-septembre*

1. Calendrier jusqu'aux signatures de la convention
2. Rédaction partenariale des fiches actions
3. Maquette budgétaire 2011-2014
4. Examen du projet par la gouvernance
5. Négociation puis signature avec la Direccte aquitaine fin 2010

Elaboration du projet de la  
MDEPN entre 2011 et 2014 - V6

40

## 2 – Les fiches action à rédiger avec les partenaires

### Axe 1 Développer une stratégie territoriale partagée, du diagnostic au plan d'action

#### ↳ fiche action n°1 :

- assurer une fonction d'observatoire économique et social avec notamment chaque année l'actualisation d'un diagnostic partagé, la réalisation d'une enquête de conjoncture par bassin d'emploi et l'analyse mensuelle de la demande d'emploi
- appuyer la réalisation des objectifs du SPEL Périgord Noir sous l'autorité du Sous-préfet : un diagnostic partagé, un tableau de bord mensuel, la participation à l'élaboration puis à la mise en œuvre d'un plan d'action partagé, l'appui aux actions partenariales...
- réaliser des études sectorielles selon les besoins, en interne et/ou par des commandes externes (pour l'espace saisonnier, pour les démarches en GPEC...)

## Axe 2 : Participer à l'anticipation des mutations économiques

↳ Fiche action n°2 : Animation de l'espace saisonniers, préparation puis mise en œuvre de du plan d'action décidé par le comité de pilotage

↳ Fiche action n°3 Appui à l'ouverture puis au développement de la plateforme de formation dédiée aux « métiers du bâtiment » (commande externe)

↳ Fiche action n°4 Appui aux TPE du Terrassonnais via la pépinière des métiers (commande externe)

## Axe 3 : Contribuer au développement de l'emploi local

#### ↳ Fiche action n°5 : actions collectives au service des partenaires

- Organisation des journées de l'emploi en mars et septembre avec la Mission locale et Pôle emploi,
- Organisation de journées en faveur de la création/reprise d'entreprise avec l'interconsulaire
- Actions en faveur des services aux personnes (cf point suivant)
- communication partenariale : site [www.mdepn.com](http://www.mdepn.com) ; rédaction et envoi d'une @lettre mensuelle économie-emploi; publications thématiques coordonnées avec le SPEL; animations diverses (promotion des journées jobs d'été avec les points publics, info apprentissage avec les CFA)..., ...

#### ↳ Fiche action n°6 : dispositif d'appui à la création/reprise d'entreprises + commandes à J'Ose Dordogne et à Périgord Initiatives

#### ↳ Fiche action n°7 : veille active en faveur des entreprises et intermédiation en faveur du service public de l'emploi élargi sur le marché des TPE

## Axe 4 : Réduire les obstacles à l'accès à l'emploi (1)

#### ↳ Fiche action n°7 : Réduire les freins à l'emploi

- coordonner et animer le réseau des points publics (+ commandes extérieures), formation des agents, appui à l'équipement en « *visioguichets* », etc...
- informer les employeurs sur les "bonnes pratiques" en matière de ressources humaines.
- clause sociale. Participation à la semaine nationale Emploi et handicap en novembre, etc...
- commande externe sur l'illettrisme.

## Axe 4 : Réduire les obstacles à l'accès à l'emploi (2)

↳ Fiche action n°8 : Dispositif partenarial en faveur de l'orientation professionnelle: organisation d'une semaine de l'orientation professionnelle en février avec de nombreux partenaires et création d'un dispositif d'information à entrées et sorties permanentes avec ML et Région en lien avec les actions proposées dans l'axe 2. Demande de label orientation cadre loi sur la formation.

## Outils au service du projet d'ensemble (hors MDE)

- Réseau d'entreprises AIS et AIT.
- Offre de services des points publics à Belvès, Carlux, Hautefort, Montignac, Salignac, Thenon et Villefranche du Périgord.
- Bourse de l'emploi de la Mission locale
- Gestion des locaux commun à Sarlat et Terrasson par les associations P.Denoix et Espace Economie Emploi de Terrasson qui animent et coordonnent une dizaine d'acteurs permanents (ML, CCI, CM, BIJ, 3 organismes de formation, Pays, AIS, AIT...), favorisent les formations, permanences, assurent l'accueil du public, des espaces documentation, ordinateurs en libre accès ...

## Prochaines étapes

1. Dialogue de gestion 2010 avec la Direccte au 2<sup>ème</sup> semestre
2. Rédaction des fiches action, budget prévisionnel au 1<sup>er</sup> €,
3. Vote du CA en septembre
3. Négociation, puis signature avec la Direccte aquitaine fin 2010

# Démographie des entreprises

Inscriptions moins radiations  
(hors reprises et hors agriculture)  
**EVOLUTION SOLDE 2010/2009 :**

+ 82%



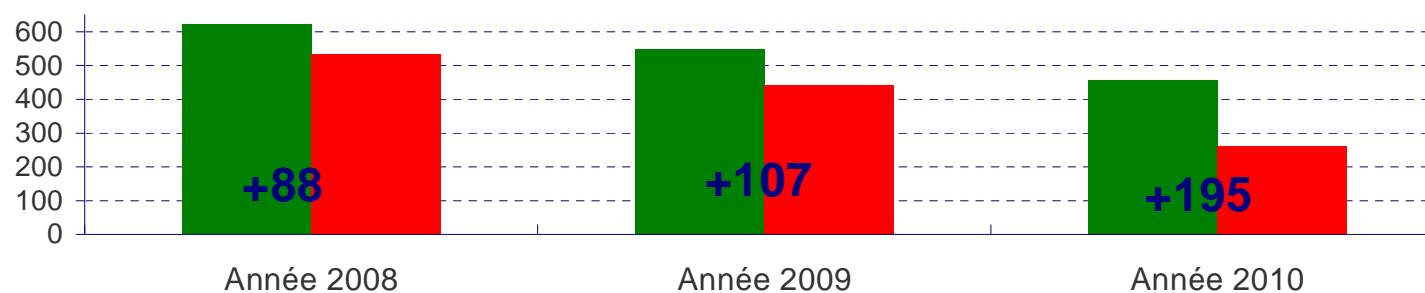
Reprises  
en 2010

104

Auto  
entrepreneurs  
en 2010

320

En nombre



■ LES IMMATRICULATIONS

■ LES RADIATIONS



Dernière édition : Février 2011

Source : Chambre économique Dordogne

Publication : Semestrielle

*Prochaine publication juillet 2011*

# L'emploi salarié privé

**Actualisé**

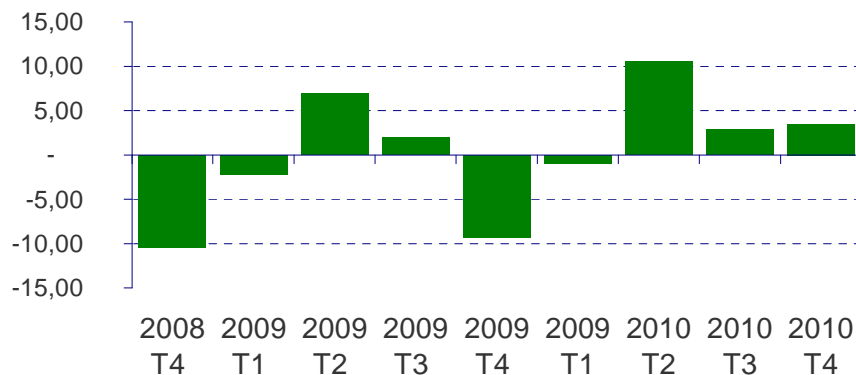
En niveau

4<sup>ième</sup> T 2009 /  
4<sup>ième</sup> T 2010

**Masse salariale :**      **85,3**            **+4,8%**

**Emplois salariés :**      **15.088**            **+3,5 %**

Dordogne	Aquitaine
<b>2,40</b>	<b>2,80</b>
<b>0,50</b>	<b>1,20</b>

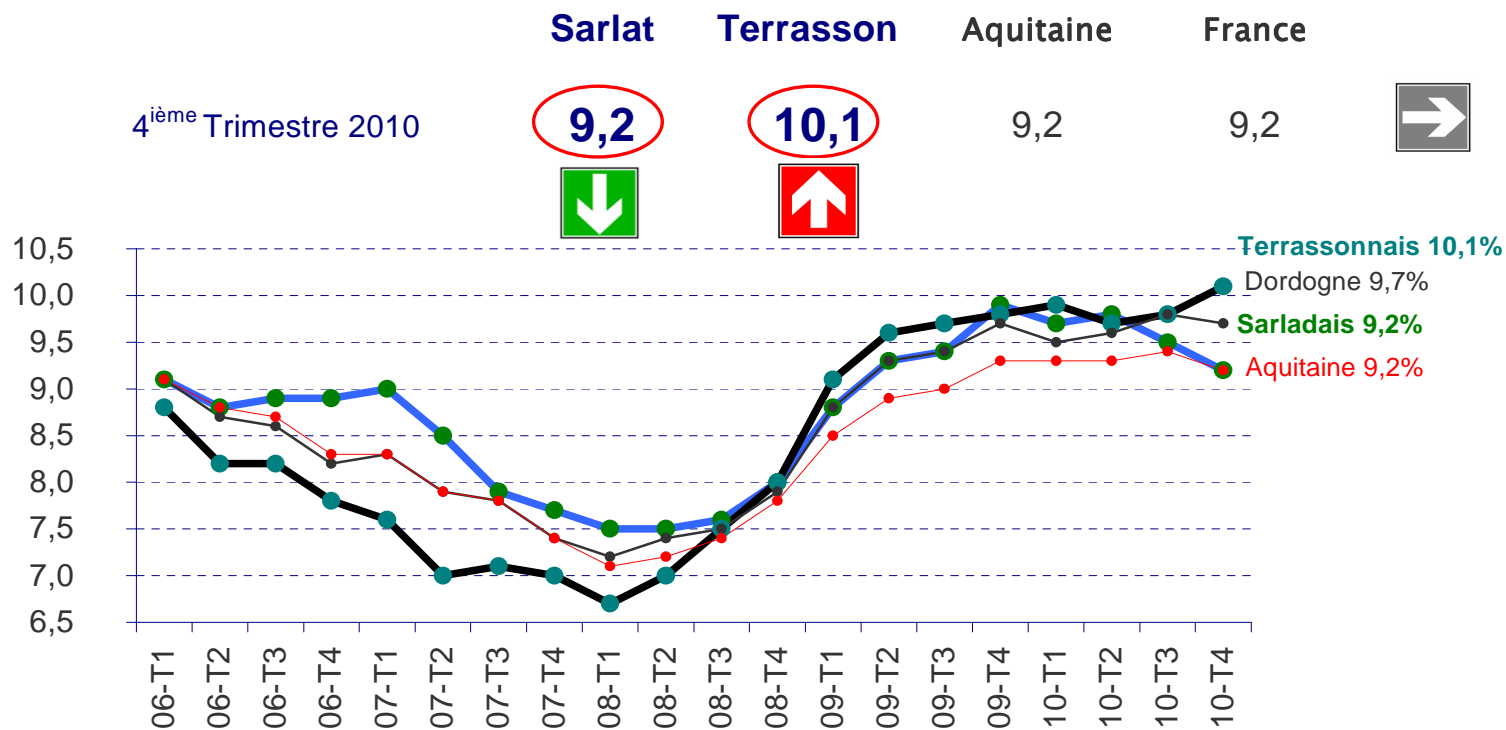


2.684 établissements



Dernière édition : 4<sup>ième</sup> Trimestre 2010      Publication : Trimestrielle  
Source : URSSAF Prochaine publication mars 2011

# Taux de chômage



Dernière édition : 4<sup>ème</sup> Trimestre 2010

Publication : Trimestrielle

Source : INSEE Prochaine publication juin 2011